



Rint
Réseau
international
de néologie
et de terminologie

18

Terminotique et documentation

Afrique centrale
et de l'Est
Afrique de l'Ouest
Canada
Communauté
française de
Belgique
France
Haïti
Madagascar
Maroc
Québec
République
centrafricaine
Suisse
Tunisie
Union latine



Revue semestrielle
coéditée par l'Agence
de la francophonie
et la Communauté
française de Belgique

N° 18
juin 1998

Terminologies nouvelles

Introduction

Terminotique et documentation
par John Humbley
Page 3

Contributions

Banques virtuelles de textes
scientifiques, une aide possible à la
veille terminologique?
par France Michel
Page 5

La terminologie et Internet :
profession en évolution
par Helen Hutcheson
Page 11

Systèmes d'information multilingues
au service du traducteur
par Alain Reichling
Page 15

Le Centre de documentation de la
terminologie : vers le troisième
millénaire
par Yves Ranger
Page 19

Exploitation de corpus pour la
recherche terminologique ponctuelle
par Lynne Bowker
Page 22

La thèse et son auteur : voie d'une
nouvelle complémentarité
terminologie-documentation
par Maryvonne Holzem
Page 28

Jurivoc: Le nouveau thesaurus
juridique suisse
par Jacques Bühler
Page 36

Terminologie et documentation
technique : l'exemple d'une entreprise
autrichienne
par Franz Steiner
Page 39

Quels systèmes conceptuels peut-on
préconiser pour les banques de
données terminologiques en ligne?
par Giliola Negrini
Page 41

Terminocritique

La politique linguistique par le trou
de la serrure ou les aventures du
mot-clé
par François Gaudin
Page 53

Terminotique

Test de convertisseurs-éditeurs de
dictionnaires
par Sandy Grant
Page 56

Normalisation

Les travaux actuels du Comité
technique 37 de l'Iso : vers une
nouvelle génération de normes
par Louis-Jean-Rousseau
Page 74

Bibliographie de la néologie

Par Chantal Girardin
Page 77

En bref

Nouvelles du Rint
Page 80

Publications
Page 84

Congrès, colloques, séminaires
Page 92

Sommaire

Terminotique et documentation

Terminologie et documentation, deux disciplines sœurs, selon Wüster. Depuis que l'informatique les a révolutionnées, les ressemblances sont encore plus frappantes. La terminologie, devenue terminotique, intègre la documentation dans son fonctionnement de base. Mieux, la terminologie est désormais en mesure d'apporter une contribution significative à la documentation, juste retour des choses. Malgré cette complémentarité, terminologie et documentation ont encore tendance à se développer comme sur des voies parallèles, et les praticiens des deux démarches, conscients de cette complémentarité, déplorent le manque de collaboration réelle. C'est pour remédier à cette situation que le Réseau international de néologie et de terminologie a demandé au Groupe de travail en terminotique du Rint de collaborer avec le Centre de terminologie et de néologie (CTN) afin de mettre en chantier un numéro de *Terminologies nouvelles* qui fasse le point sur les voies de collaboration désormais ouvertes et qui présente des initiatives qui illustrent les résultats positifs des synergies déjà développées.

Le résultat? Une dizaine d'articles qui reflètent la diversité des collaborations existantes.

France Michel de l'Office de la langue française esquisse les changements intervenus dans le travail du terminologue depuis que l'Internet lui donne accès à une vaste documentation numérisée très à jour, et souligne l'importance de la formation à ces nouvelles technologies. Helen Hutcheson du Bureau de traduction de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada examine ce phénomène sous l'angle des nouvelles compétences que le terminologue doit acquérir. Ce qui est vrai pour l'Amérique du Nord l'est aussi pour l'Europe, et Alain Reichling met l'accent sur la mise à disposition des ressources documentaires déjà utilisées dans le travail du traducteur, mais naguère dispersées et inexploitable. La banque de données linguistiques du gouvernement du Canada, *Termium*[®], est tributaire également d'un centre de documentation, dont le fonctionnement est décrit par Yves Ranger, qui souligne l'importance de l'exploitation des nouvelles ressources en ligne.

Les nouveaux besoins de formation sont soulignés dans plusieurs de ces articles émanant des grands services de traduction, et le défi est relevé par deux auteurs. Lynne Bowker de Dublin City University présente pour nous la stratégie de recherche documentaire qu'elle emploie pour l'enseignement de la

Introduction

terminologie ponctuelle. L'université est également le lieu où Maryvonne Holzem, soutenue par la Délégation générale à la langue française, vient de mener une expérience originale, qu'elle nous raconte en avant-première. Constatant que le résumé de thèse est en France un lieu privilégié de néologie scientifique, elle met au point un système de collecte qui rend un service linguistique aux «thésards» et qui nous fait découvrir une complémentarité inattendue entre documentation et terminologie. François Gaudin profite de l'exemple de cette expérience, qu'il situe dans le cadre des études menées depuis une dizaine d'années sur l'implantation terminologique, pour poser des questions encore plus fondamentales sur l'avenir du français comme langue scientifique. Cette réflexion constitue la rubrique *Terminocritique* de ce numéro.

Mais ce ne sont pas uniquement les grandes banques de terminologie et les universités qui sont concernées par l'interaction terminologie/documentation : les centres de documentation spécialisés font appel à la terminologie pour résoudre les problèmes d'accès à la documentation plurilingue et Jacques Bühler montre comment le Tribunal fédéral suisse met en œuvre son nouveau thésaurus juridique. De même, les entreprises impliquées dans le commerce international et donc condamnées au plurilinguisme ont tout intérêt à maîtriser leur terminologie, clé de voûte d'une documentation claire et cohérente. Franz Steiner explique comment une entreprise autrichienne répond au défi de la mondialisation par la terminologie, dont le contrôle dès la conception des produits assure la qualité.

L'exemple de ces grandes banques montre que les possibilités offertes par l'Internet ne rendent pas superflus les centres de documentation terminologique, bien au contraire. Une conférence

internationale sur la multiculturalité et la multiethnicité, organisée fin septembre 1998 par le ministère autrichien des Affaires étrangères, a recommandé la création de centres nationaux de terminologie, surtout dans la perspective de l'adhésion à l'Union européenne des pays de l'Est du continent. Ces centres feraient partie du réseau de centres de documentation terminologique, connu sous le nom de *TDCNet*, qui se constitue actuellement. La mise en commun de leurs ressources à distance pose des problèmes de compatibilité de systèmes de classification, qui sont examinés en détail par une des participants, Giliola Negrini, qui, en plus, propose des solutions concrètes.

Il est normal, compte tenu du thème de ce numéro, que la rubrique *Terminotique* soit particulièrement développée. Sandy Grant ouvre le banc d'essai du Centre de terminologie de Bruxelles afin d'expérimenter au nom du Groupe de travail en terminotique quatre types de logiciels comportant des terminologies sous l'optique de la conversion éditique.

La bibliographie de la néologie figure comme d'habitude, mais elle est moins fournie que d'ordinaire, ce qui est le prix à payer lorsqu'une petite équipe se consacre à un numéro spécial de revue. Ce qui donne l'occasion au responsable de ce service du Rint de rappeler qu'il n'est pas l'apanage du CTN et que tout le monde peut y contribuer, soit par courrier, soit par la page Internet.

Malgré la richesse et la diversité des articles contenus dans ce numéro, il est évident que le sujet est loin d'être épuisé. Nombre d'articles n'ont pu être inclus compte tenu des délais relativement courts, et certains aspects de la question n'ont pas été abordés du tout, comme une comparaison de la démarche concrète du terminologue et du documentaliste, ou encore l'apport de la terminologie

aux moteurs de recherche et au signalement multilingue des documents présents sur la toile, enjeu majeur pour la présence des langues et des cultures dans la société de l'information. On peut donc espérer que le Rint reprenne le thème «documentation et terminotique», qui mérite largement d'être approfondi.

*John Humbley,
Centre de terminologie et de néologie,
Laboratoire de linguistique
informatique,
Inalf – CNRS,
Université Paris XIII.*

Banques virtuelles de textes scientifiques, une aide possible à la veille terminologique?

La généralisation de l'utilisation d'Internet bouleverse les habitudes des terminologues en leur permettant l'accès à des masses de documentation très récente. Comment choisir et utiliser ces ressources documentaires? Comment constituer et exploiter des banques virtuelles de textes spécialisés? Cet article examine cette problématique et donne des pistes de solutions pour la veille terminologique dans le contexte du développement et de la mise à jour d'une banque de terminologie.

Termes-clés :
veille terminologique ; néologie ;
banque de textes ; Internet ; banque
de terminologie ; corpus.

Introduction

L'utilisation de plus en plus répandue d'Internet et du courrier électronique a favorisé, au cours des dernières années, les échanges suivis sur le plan international. Ainsi, il n'est plus étonnant de voir un spécialiste de l'éducation lire avec intérêt des rapports scientifiques produits par un organisme gouvernemental étranger en vue d'y étudier les possibilités d'application dans son propre pays ou un chercheur s'intéresser à des comptes rendus d'essais cliniques par la consultation d'une banque de données spécialisée en la matière. Cet emploi d'Internet n'est pas sans entraîner une réflexion sur l'utilisation de cet outil en terminologie. En effet, pour la première fois, le terminologue est en contact direct avec l'information. Il n'a pas besoin d'attendre la réception d'une revue imprimée, il peut interroger et avoir accès immédiatement à des milliers de documents très récents. Ceux-ci revêtent d'ailleurs diverses apparences, qu'ils soient produits sous leurs formes originales imprimées ou que leur accès soit possible par l'interrogation de banques documentaires ou de sites spécialisés. On peut dire que le terminologue se

voit aujourd'hui offrir une masse documentaire qui a la qualité d'être à la fine pointe de l'actualité. Il lui est possible de suivre au jour le jour les développements dans les domaines qui l'intéressent, d'être abonné à des listes de diffusion et d'être en relation avec les spécialistes du milieu professionnel ciblé par ses travaux grâce au courrier électronique.

Certains utiliseront toutes ces nouvelles technologies avec facilité, tandis que d'autres, paralysés par l'importance de la documentation disponible, choisiront avec difficulté certains documents en espérant qu'un logiciel viendra bientôt à leur secours. C'est d'ailleurs pour cette raison que, depuis peu, ont été mis au point des agents intelligents, c'est-à-dire des logiciels capables de cibler des sites ou des moteurs de recherche qui permettent à leur utilisateur de faire un choix plus judicieux dans l'information présentée. Il est maintenant possible de spécifier des paramètres de recherche et d'analyse selon des critères de pertinence précis. La terminologie peut-elle tirer profit de tout ce développement technologique? Probablement, mais l'intérêt peut cependant être plus ou moins grand selon la nature du travail confié au terminologue. Est-il en voie de réaliser un vocabulaire précis dans un domaine particulier? Doit-il alimenter une banque de terminologie en contexte de veille

terminologique? Les situations sont variées et demandent des approches différentes dans l'utilisation d'Internet et, par conséquent, dans la création ou l'utilisation possible de banques virtuelles de documentation scientifique, c'est-à-dire de réseaux organisés de gisements documentaires dynamiques.

1 Contexte de production d'un vocabulaire ou d'une terminologie relative à l'ensemble d'un domaine

Dans le présent cas, le terminologue doit travailler sur des ensembles notionnels complets. Il doit donc réunir un ensemble de textes, d'articles, d'ouvrages qui traitent de la totalité de son domaine d'intérêt. Ces sources peuvent être imprimées ou électroniques. En ce qui regarde ces dernières, il verra à se constituer un répertoire de sites traitant de son domaine et y intégrera la documentation qu'il juge pertinente, tout en ayant utilement recours à des logiciels de dépouillement informatisés. La constitution d'une banque virtuelle de textes pourrait être intéressante dans ce contexte de travail car, que ce soit en sources imprimées traditionnelles ou sur support électronique, les corpus documentaires se ressemblent. C'est-à-dire qu'il est possible de trouver dans Internet le même type de documents qu'en recherche traditionnelle de documents imprimés et qu'il est également possible d'en juger la qualité selon des critères semblables. On pourra donc sans problème suivre la même démarche méthodologique dans ce contexte.

2 Contexte de veille terminologique

Cependant, c'est le travail en veille terminologique informatisée dans le contexte du développement et de la mise à jour d'une banque de terminologie (le *Grand dictionnaire terminologique*) qui a fait l'objet d'une expérience dans quelques équipes de travail à l'Office de la langue française et c'est pourquoi c'est ce deuxième aspect qui sera développé dans le présent texte. Dans ce dernier cas donc, les ensembles notionnels complets ne sont pas véritablement visés: le travail terminologique porte plutôt sur la recherche de notions et de termes nouveaux ou sur l'actualisation des données terminologiques existantes. Une approche complètement différente doit être utilisée, faisant appel à beaucoup plus d'intuition dans la recherche. Il se peut alors que les outils de dépouillement informatisés tels qu'ils existent présentement soit moins utiles. En effet, la nécessité d'être à l'affût des nouveautés et de repérer très rapidement des termes isolés dans un ensemble (par exemple, dans le domaine de la santé, un nouvel implant parmi d'autres déjà nommés, l'implant laryngé, ou encore la dénomination d'une nouvelle forme de libération de médicament dans l'organisme) entraîne un changement dans les façons de faire. Les banques virtuelles de textes scientifiques peuvent-elles être utiles dans un tel contexte? À l'Office de la langue française, plus spécifiquement dans l'élaboration du *Grand dictionnaire terminologique*, la question se pose. Des équipes spécialisées dans différents domaines se penchent avec intérêt sur la documentation existante. Le tout s'est fait jusqu'à tout récemment dans un contexte plutôt traditionnel, c'est-à-dire presque exclusivement avec des documents imprimés sans négliger les

corpus électroniques. Au cours de la dernière année, une de ces équipes a été chargée de la veille terminologique dans le domaine de la santé.

L'occasion s'offrait à des terminologues en situation de veille d'expérimenter le recours systématique à Internet ainsi qu'à des outils de dépouillement informatisés. L'expérience, qui se poursuit toujours, permet déjà de formuler quelques questions, quelquefois des réponses sur l'intérêt de créer des banques virtuelles de textes scientifiques.

2.1 Expérience de la veille terminologique dans le domaine de la santé

La Banque de terminologie du Québec, commercialisée sous le titre de *Grand dictionnaire terminologique*, est une banque de données déjà bien pourvue en terminologie médicale. Plus de 87 000 fiches, la plupart bilingues (anglais-français), offrent un portrait assez complet de la biologie, de la médecine et de la pharmacologie. La terminologie générale et fondamentale est donc bien présente dans les fichiers. En revanche, l'activité fébrile déployée dans les domaines de la recherche, de la technologie, de la pharmacologie et de la gestion des soins de santé a amené une réflexion sur l'orientation future des travaux. Comment arriver à dépouiller la documentation relative à toutes ces nouveautés et ainsi rendre disponible sans délai la terminologie nécessaire à la communauté scientifique ou aux spécialistes de la langue? C'est ainsi qu'est née l'idée d'explorer et d'utiliser Internet dans le cadre de la veille terminologique.

2.2 Création d'un site intranet pour l'équipe

Un site intranet de la santé a été créé pour les membres de l'équipe de

projet. Ce site pourrait en fait être une ébauche de banque virtuelle. On a essayé d'y regrouper les principaux outils documentaires électroniques indispensables au terminologue selon les spécialités médicales qu'il a à couvrir. En effet, bien que la veille suppose un traitement de notions isolées ou de petits ensembles notionnels, au contraire d'un vocabulaire qui emprunte intégralement des voies systémiques, chacun des terminologues est responsable de sous-domaines précis et son attention devrait se porter sur les nouveautés des sous-domaines qui lui sont confiés. Par exemple, la microbiologie et la virologie constituent un sous-ensemble rattaché à l'immunologie pour faciliter le dépouillement réalisé par un terminologue, les notions nouvelles retenues pouvant être communes aux trois sous-domaines ou présenter des affinités. Le terminologue développe donc une certaine spécialité, même s'il est en situation de veille, et, au fur et à mesure que ses travaux progressent, sa maîtrise des notions et de la documentation s'accroît.

2.3 Regroupement de sources potentielles pour les terminologues

Le site intranet de la santé comporte les éléments généraux suivants :

1) Une liste des termes ayant été traités à la Commission de terminologie de la santé et qui ont été normalisés ou recommandés par l'Office de la langue française. Le terminologue peut alors se référer immédiatement à ceux-ci et utiliser dans ses définitions ou notes les choix terminologiques entérinés officiellement par l'Office, évitant de ce fait de créer des incohérences pour l'utilisateur du *Grand dictionnaire terminologique*;

2) La problématique du secteur et le plan de travail. À mesure que la réflexion sur la production terminologique se poursuit, il est possible de vérifier si les travaux suivent bien la voie proposée, si des ajustements quant au choix des secteurs sont à faire, ou si les références qui ont été à la base de l'analyse de ces derniers proposent maintenant des éléments différents;

3) Une liste, classée par catégories (réponses nulles, incomplètes ou complètes obtenues lors de l'interrogation du *Grand dictionnaire terminologique*) et par sous-domaines de la santé, des termes ayant fait l'objet d'une demande de consultation à l'Office de la langue française. Cette liste permet de valider, avec d'autres outils, les domaines retenus pour la recherche terminologique. Elle est également un indicateur de l'orientation future des travaux. Si le terminologue consulte mensuellement cette liste, il peut voir les tendances qui se dessinent à l'intérieur des sous-secteurs dont il a la responsabilité. Il doit s'efforcer de répondre aux questions auxquelles le *Grand dictionnaire terminologique* fournit une réponse nulle ou incomplète. Le total des questions posées figure également dans cette liste mise à jour tous les mois. Ce qui constitue aussi un autre indicateur, parmi toutes les autres questions posées, de l'importance ou non du secteur de la santé dans les travaux terminologiques à réaliser de façon prioritaire;

4) Les ressources documentaires pertinentes pour la veille terminologique. Ce dernier aspect est celui qui nous intéresse plus particulièrement en contexte de création d'une banque virtuelle documentaire. Ont été ciblés :

a) Des sites spécialisés qui tiennent le public ou les professionnels du milieu informés des découvertes et nouveautés dans un domaine précis. L'accès électronique offre ici une valeur ajoutée, car la

documentation imprimée ne permet pas cette mise à jour quasi-quotidienne des nouveautés;

b) des sites de fabricants ou de laboratoires pharmaceutiques, c'est-à-dire des personnes morales reconnues dans leur milieu, qui nous informent de l'évolution des produits, des recherches, etc. Encore là, ce type de source électronique est un plus. Le terminologue est en effet directement en contact avec les producteurs et fournisseurs dans le domaine de la santé. Il a accès à des informations qu'il n'était pas possible d'avoir avant sous forme imprimée, car rares, par exemple, étaient les firmes pharmaceutiques qui se donnaient la peine de distribuer régulièrement des imprimés faisant état de leurs recherches, découvertes, travaux;

c) Des sites de revues médicales spécialisées s'adressant principalement à la communauté scientifique. Encore une fois, la version électronique avantage le terminologue. Il y a souvent des fonctions de recherche dans ces sites. Il est alors possible d'accéder à des archives de documents, ce que ne permettrait pas un abonnement papier.

2.4 Exemples de sites répertoriés

Parmi les sites de veille qui informent des nouveautés ou découvertes, on a retenu, pour ne citer que quelques exemples : l'*Agence Science-Press*, *Technologies France*, *Communications MedNet*, *Le Réseau canadien de la santé*, le *Centre de recherche clinique de l'Estrie*, *Bioblock*, *Hachette*, *Planète Santé*, *L'Univers Santé*, etc. Les sites de veille de langue anglaise sont également présents, car ils sont particulièrement actifs. Ainsi, *What's New*, *MediciNet*, *Medsite*, *Medscape*, *New England Journal of Medicine*, *American Medical News*, *Press Releases*, *MedWatch*, *Medical Sciences Bulletins* et plusieurs autres font partie des sites de consultation. Grâce à Internet de nouvelles possibilités s'offrent à nous.

Auparavant, il fallait attendre que les documents imprimés nous parviennent avant d'en lire le contenu et s'approprier la nouveauté. Il était en effet impossible pour un terminologue d'être mis au courant aussi rapidement de tout ce qui se fait dans le milieu. Aujourd'hui, ce l'est. L'abonnement aux nouvelles de ces sites permet en plus de recevoir promptement et directement dans son propre courrier électronique toute la nouveauté sur le marché. Parmi les revues médicales recensées, on trouve des périodiques généraux en médecine tels *L'Actualité médicale*, *The Medical Post*, *La Recherche*, *La Presse médicale*, le *Journal de l'Association médicale canadienne*, *Pour la science*, *Médecine-Sciences*, *Journal of the American Medical Association*, etc. À ces revues générales en médecine se greffent des périodiques spécialisés tels *PharmacoEconomics*, le *Journal canadien de chirurgie*, *Québec Pharmacie*, etc. Près de 200 titres et sites ont été répertoriés. La plupart de ces revues offrent des articles en direct ou des résumés ainsi qu'une possibilité d'interroger des archives des textes publiés. Jumelé à des sites spécialisés dans les domaines retenus pour la veille, le site intranet peut ainsi guider le terminologue dans sa quête de nouveautés. Il n'a qu'à cliquer pour être directement dans le site recherché. Le site intranet peut devenir un outil de travail à privilégier, si on lui accorde l'importance qui lui revient. Il pourrait être un exemple de type de banque virtuelle documentaire. Mais comment cela s'intègre-t-il à la veille terminologique?

2.5 Exemple de la méthodologie utilisée dans les travaux terminologiques en santé

2.5.1 Exploitation de sites de veille

Il existe actuellement de nombreuses façons de se tenir au

courant des nouveautés en médecine et les périodiques médicaux sont de plus en plus présents dans Internet. Le premier problème qui se pose au terminologue est le choix des langues utilisées. En contexte de veille terminologique, la priorité est d'être au courant le plus vite possible de ces développements. Une solution est de cibler des sites de veille médicale qui offrent quotidiennement ou hebdomadairement un résumé des principaux travaux en santé. On pensera par exemple à *What's New* en anglais, à *L'Univers Santé* en français. On ne peut ignorer les sites de veille en anglais qui sont souvent les premiers à signaler la nouveauté. Ils sont la clé pour trouver l'équivalent français. À partir d'une information citée en anglais, le terminologue pourra relancer la recherche dans Internet pour trouver des articles français sur la notion. L'important est d'être au courant de cette nouveauté. Par exemple, un nouveau médicament qui fait son apparition sur le marché, des travaux de recherche qui expliquent certaines situations telles les réactions croisées entre des membranes bactériennes et des antigènes d'histocompatibilité. Le fait que certains sites anglais soient plus développés pour offrir cette veille doit inciter un terminologue à s'y arrêter.

2.5.2 Abonnement à des listes de diffusion

Il existe aussi des listes d'abonnement qui peuvent être utilisées avec profit. La personne recevra alors régulièrement, la plupart du temps hebdomadairement, un résumé des développements qui intéressent la communauté médicale internationale. On pensera ici aux *Nouvelles de l'Internet médical francophone*, à *Medscapés MedPulse*, ou plus près de nous aux *Bulletins de Santé Canada*, aux nouvelles de *L'Univers Santé*, etc. L'avantage de ce genre d'informations, c'est qu'on y

propose un résumé des faits principaux. En contexte de veille, c'est intéressant car on ne cherche pas à traiter le vocabulaire complet qui entoure un champ d'application précis. On essaie plutôt d'être à l'affût de la nouveauté telle qu'un développement particulier en chirurgie ou la dénomination d'une nouvelle maladie ou d'un syndrome, le syndrome de tension répétée par exemple. C'est cette nouveauté, son appellation qui nous intéresse. Mais tout le vocabulaire qui entoure cette réalité est souvent existant et il ne se crée pas nécessairement chaque fois de nouveaux appareils, de nouvelles technologies.

2.5.3 Possibilité d'associer des adjoints pour compléter des ensembles notionnels

Le terminologue qui travaille en veille essaie donc d'être en amont des découvertes pour offrir aux rédacteurs spécialisés les bonnes dénominations lorsqu'ils auront à décrire ces nouvelles découvertes. Une équipe complémentaire de terminologues ou de contractuels pourraient très bien assister ensuite celui qui se spécialise en veille, si on juge à propos de poursuivre le dépouillement dans le sous-domaine précis. C'est ici que le recours à une banque virtuelle de textes scientifiques et l'utilisation d'outils informatisés pourrait avoir de l'intérêt. La consultation de textes relatifs au sujet visé viendrait offrir toute l'information désirée.

2.5.4 Disponibilité et qualité des textes électroniques

Il est inexact de considérer qu'il est difficile de trouver des textes numérisés pour travailler avec ces outils. La difficulté réside plutôt dans le fait que toutes les possibilités offertes par les technologies de l'information ne sont pas encore familières au terminologue. Il peut être mal à l'aise avec les ordinateurs

ou ne connaît que très sommairement le langage de recherche dans Internet par exemple, ce qui l'amène devant une masse incommensurable de documents et il abandonne alors souvent toute objectivité devant les textes: ils ne sont pas fiables, ils contiennent des erreurs, etc. Il peut être amusant cependant de s'apercevoir que ces mêmes textes qu'on qualifie d'inintéressants dans Internet peuvent être ceux qu'on souhaite recevoir par abonnement papier à un périodique spécialisé. Ces mêmes périodiques, de plus en plus présents dans Internet, le sont assez souvent en version intégrale. Chaque mois, de nouveaux titres s'affichent et offrent cette possibilité. Il faut donc laisser le temps aux terminologues de s'ouvrir à cette nouvelle réalité, cette nouvelle façon de travailler. Il faut également s'interroger sur la façon de constituer un corpus documentaire.

2.5.5 Résumé de l'exploitation des sources électroniques

En médecine, il existe donc des sites de veille généraux, des sites gouvernementaux, des sites de communiqués de presse scientifique et des listes d'abonnement qui facilitent le travail du terminologue (quelques-uns ont été cités plus haut). Ils sont ses points de départ. S'ajoutent souvent ensuite les sites des laboratoires de recherche, des laboratoires pharmaceutiques ou des fabricants de matériels médicaux. Ceux-ci alimentent également la veille. Ils indiquent les développements de l'entreprise, les dernières nouveautés. Ils ont l'avantage également de nommer les

choses. Ce qui peut déjà donner une idée de l'usage qui peut se dessiner. Le terme est-il acceptable en français? Bien formé? Pourra-t-il permettre des dérivations? Fait-il déjà partie d'une famille lexicale? Etc. Ensuite, se greffent les fameux périodiques spécialisés, qu'ils soient de vulgarisation scientifique comme *Science et Vie*, par exemple, un peu plus spécialisé comme *Pour la science*, ou alors vraiment dans le domaine comme le *Journal de l'Association médicale canadienne*. L'avantage de consulter les sites de ces revues, c'est qu'on y trouve pratiquement pour tous des moteurs de recherche. On a besoin d'un texte qui traite de l'insulinothérapie par exemple, on interroge le terme et on a accès à une liste de textes récents de cette même revue. De plus, ces mêmes sites offrent assez souvent des pages sur les nouveautés et découvertes, pages mises à jour systématiquement.

2.5.6 Association d'agents de recherche (agents intelligents) au travail de veille

Pour le terminologue qui désire assurer une couverture plus complète de cette veille, il y a ce qu'on appelle les agents intelligents. Certains vont pouvoir assurer de façon automatique et programmée une veille des sites choisis par le terminologue. Par exemple, le logiciel *eCatch*⁽¹⁾ permet d'effectuer une veille hors-connexion. Selon les paramètres qui lui auront été indiqués, il peut télécharger les pages pour lesquelles on aura fait des demandes, nous signaler qu'il y a une mise à jour, effectuer la recherche selon les paramètres indiqués (inclusion, exclusion), gérer le contenu selon les thèmes ou trier les éléments. Son utilisation demande cependant une familiarisation pour les personnes ayant peu de connaissances de la navigation dans Internet et évidemment de l'espace

sur le disque dur de l'ordinateur du terminologue.

Un deuxième type d'agent intelligent, serait celui qu'on «loue». On peut très bien s'abonner à des banques documentaires qui vont faire le travail pour nous. On pensera alors à *InfoAlert* de l'Icist⁽²⁾ (Institut canadien de l'information scientifique et technique du Conseil national de recherches du Canada). *InfoAlert* est un service électronique auquel on s'abonne et qui nous informe régulièrement du progrès de la science et de la technologie dans le monde entier. Le système scrute la documentation internationale (revues scientifiques, comptes rendus de conférences, livres spécialisés, périodiques, bulletins de l'industrie).

L'avantage d'un tel système est qu'il tient compte des paramètres que nous lui aurons donnés. Il ne nous livrera que l'information qui correspond à ceux-ci, ce qui nous permet d'économiser sur le coût des abonnements à plusieurs périodiques ou autres, de réduire le temps de recherche et de constituer plus ou moins une banque virtuelle de textes scientifiques à jour. Selon le type de demandes, les frais seront plus ou moins élevés. Il n'empêche qu'il y a un intérêt à surveiller l'évolution de ces services qui peut très bien s'inscrire dans le genre de réponses nécessaires au travail terminologique. Abandonnant *InfoAlert*, on peut se tourner vers les aides documentaires, toujours à l'Icist. Délaissant le système de veille électronique, on peut très bien souhaiter consulter des bases documentaires spécialisées. Il est possible, par exemple, de consulter *Medline* (base de données médicales internationalement reconnue) ainsi que d'autres bases biomédicales. On sélectionne les textes pertinents parmi les réponses et on peut les commander (dans le cas de *Medline* cependant, de nombreux sites offrent gratuitement sa consultation). Les textes peuvent être transmis

(1) www.ecatch.com

(2) ICIST, bibliothèque scientifique, technique et médicale du Canada: www.nrc.ca/cisti/icist.html

(3) Achoo Healthcare Online: www.achoo.comrefsources/journals.htm

électroniquement. *Achoo* est également un répertoire de journaux et périodiques spécialisés dans le domaine de la santé⁽³⁾. Il indexe, catalogue et décrit l'information. On voit qu'il existe bien des outils pouvant simplifier la démarche de recherche documentaire du terminologue. Doit-on intégrer ces outils dans le cadre de la création d'une banque virtuelle de textes scientifiques?

L'expérience en situation de veille semble démontrer que l'intérêt de regrouper ainsi des textes est faible à cause de la nécessité de produire rapidement des fiches de terminologie. De plus, les notions étant isolées les unes des autres, la pertinence de réunir des textes sur un sujet précis est douteuse. Il peut en être autrement cependant dans le contexte de l'élaboration d'un vocabulaire dans un domaine particulier. Dans ce cas, une banque virtuelle pourrait s'avérer utile, mais cela suscite plusieurs questions.

2.6 Gestion documentaire des banques virtuelles

Il y a d'abord lieu de se demander comment organiser la gestion d'un tel produit. Sa tenue à jour est également à envisager. Qui doit faire les recherches menant à sa constitution? Les bibliothécaires sont-ils les mieux qualifiés pour ce genre de démarche? Comment en arriver à jumeler l'expertise du terminologue familiarisé avec les sites les plus intéressants et celle des documentalistes? De plus, comme il a été écrit au début, ce sont actuellement les sites anglais et les textes qui leur sont associés qui servent de clé d'accès aux découvertes en français. Bien que ce dernier soit en progression dans Internet, il est plus difficile d'être au courant des nouveautés en se restreignant aux seuls documents français. Une banque

virtuelle de textes scientifiques devrait-elle contenir des textes dans différentes langues? N'en serait-elle pas plus riche du point de vue informationnel pour celui qui essaie de comprendre et de décrire une notion?

Devrait-on plutôt envisager une plaque tournante de différents systèmes de veille qui nous mettraient en contact avec les banques documentaires? La gestion des documents ne se présenterait pas en l'occurrence de la même façon.

Conclusion

L'expérimentation des sources électroniques dans le domaine de la santé semble démontrer que la consultation des textes dans Internet est essentielle en situation de veille, alors que l'utilisation des logiciels de dépouillement est plus ou moins valable. En effet, lors d'un dépouillement, le logiciel va retenir une grande quantité de termes. Mais ces termes ne sont pas nécessairement décrits ou expliqués. Le terminologue doit donc relancer ses recherches. Il y a alors rupture dans la chaîne de travail informatisée. Cette rupture doit être vue du point de vue matériel.

En fait, pour certaines des personnes ayant expérimenté les deux façons de travailler (utilisation d'un logiciel de dépouillement et recherche autonome dans Internet), il ressort qu'il est souvent moins contraignant de relancer une recherche dans Internet pour trouver l'information complémentaire nécessaire à la description d'une notion que d'attendre d'avoir plusieurs textes sur un domaine pour les faire traiter par le logiciel avec toute la gestion des listes qui en découlent. Une banque virtuelle de textes scientifiques pourrait donc s'avérer utile dans le cas d'informations brutes mises à la

disposition des terminologues en tenant compte de ce qui est déjà fait ou recensé par d'autres afin de ne pas refaire ce qui existe déjà.

En tout temps, cependant, on doit garder à l'esprit que l'aide informatique n'est pas une panacée. Le terminologue devra toujours développer une stratégie de recherche intelligente, il aura toujours à analyser et à comprendre l'environnement d'un terme. L'aide informatique répond-elle réellement aux attentes de sa dénomination? Alourdit-elle la démarche parce que les outils actuels ne sont pas encore adéquats? Il est sûr qu'Internet est appelé à jouer un grand rôle dans le développement des outils terminologiques et qu'il remplit déjà bien son rôle pour les personnes qui en maîtrisent l'utilisation. Il faut cependant prendre le temps de bien regarder ce qui existe déjà pour plutôt s'en servir à bon escient.

*France Michel,
Office de la langue française,
Québec.*

La terminologie et Internet: profession en évolution

Pour démêler l'écheveau de l'information offerte sur Internet, la Direction de la terminologie et de la normalisation du Bureau de la traduction des Travaux publics et des Services gouvernementaux Canada a établi un Groupe de coordination Internet en mars 1996. Le Groupe doit trouver les meilleures façons d'intégrer les ressources technologiques et documentaires disponibles sur Internet à la chaîne de production; examiner toutes les possibilités d'accès aux ressources d'Internet; recenser systématiquement l'information langagière sur Internet.

Termes-clés:
terminologie; Internet;
recherche; normalisation; ententes;
produits et services.

Internet ouvre à la créativité et à la réceptivité des horizons naguère insoupçonnés. Tous en bénéficient, surtout dans les secteurs des communications et de la gestion de l'information. Avec une connexion Internet, il suffit de cliquer la souris pour accéder à un vaste éventail d'information, dans toutes les sphères de l'activité humaine.

Pour démêler l'écheveau de l'information offerte sur Internet, la Direction de la terminologie et de la normalisation du Bureau de la traduction de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada a établi un Groupe de coordination Internet en mars 1996. Le Groupe a pour mandat de faire toutes les recommandations et les suggestions susceptibles d'aider la Direction à atteindre ses objectifs par l'utilisation de technologies propres à l'inforoute. Plus précisément, le Groupe doit trouver les meilleures façons d'intégrer les ressources technologiques et documentaires disponibles sur Internet à la chaîne de production; examiner toutes les possibilités d'accès aux ressources d'Internet; recenser systématiquement l'information langagière sur Internet.

Le Groupe a donc assuré aux terminologues une formation spécialement adaptée à leurs besoins, rédigé des lignes directrices pratiques sur des sujets tels que les méthodes de recherche et formulé, à la demande de la Direction, des orientations stratégiques concernant Internet. Depuis plus de deux ans maintenant, les terminologues accèdent à Internet à partir de leurs postes de travail; ils ont intégré le réseau à leurs méthodes

de recherche et ont su tirer pleinement parti des possibilités de cet outil de référence efficace.

Comment, donc, Internet a-t-il transformé le mode de travail des terminologues? Je me propose justement, dans cet article, de passer en revue les diverses étapes du processus de recherche terminologique afin de mesurer l'impact de cet outil sur la profession.

1 Recherche documentaire

Dans un premier temps, les terminologues recensent les sources pertinentes pour le domaine visé et pour la terminologie recherchée. En cette ère de multiplication rapide des sources documentaires, ils doivent pouvoir accéder facilement à une information terminologique à jour, si bien que les centres de documentation traditionnels sont graduellement remplacés par Internet. Étant donné le grand nombre de sites actuellement disponibles sans frais, Internet est sans contredit un moyen commode et économique de rechercher de l'information.

Grâce à des abonnements et à l'accès par mot de passe, les terminologues peuvent extraire l'information d'un certain nombre de catalogues informatisés de bibliothèques en ligne (p. ex., *Amicus*, de la Bibliothèque nationale du Canada, l'Institut canadien de l'information scientifique et technique, le Centre national de la recherche scientifique (CNRS, France) et *Dialog*, de la *Library of Congress*).

À part ces systèmes perfectionnés de recherche de l'information bibliographique, les terminologues ont repéré sur Internet un nombre considérable d'autres ressources utiles, notamment des lexiques, des vocabulaires, des dictionnaires et des banques de terminologie. Parmi ces précieuses sources figurent *Eurodicautom*, dictionnaire électronique contenant des termes, des sigles et des abréviations relatives à l'Union européenne et *Onterm*, site de terminologie bilingue du gouvernement ontarien, créé et tenu à jour par le Service de traduction du gouvernement qui relève du Secrétariat du Conseil de gestion.

Les terminologues ont aussi recours aux pages Web de service pour améliorer l'accès, par domaine, aux ressources terminologiques. À n'importe quel moment au cours de leur « exploration », ils peuvent revenir à une page d'accueil familière où sont répertoriées les adresses qu'ils consultent le plus souvent. Conçues pour usage interne seulement et installées sur le disque dur d'un ordinateur, dans un répertoire commun ou sur un intranet, ces pages sont organisées selon les besoins du terminologue concerné. Elles sont réparties par domaine et présentent des lexiques, des vocabulaires, des dictionnaires et des listes d'experts techniques que l'on peut consulter via Internet. Les pages Web contiennent également une page de recherche qui présente divers moteurs spécialisés dans l'exploration de sites bien déterminés, ainsi que d'autres moteurs généraux, tels qu'*Altavista*, *Excite*, *Hotbot* et *Yahoo*.

L'utilisation de pages Web de service permet aux terminologues de gagner : en pouvant accéder aisément aux sites qu'ils visitent tous les jours, ils sont à même de relever le défi que pose la gestion de l'énorme volume d'information contenu dans Internet.

2 Recherche terminologique

Il s'agit là d'un atout particulièrement appréciable lorsque la Direction de la terminologie et de la normalisation reçoit des demandes de recherche terminologique de la part de ses clients du Bureau de la traduction ou de la fonction publique fédérale. Les terminologues consultent automatiquement *Termium*® en direct, la banque de données linguistiques du gouvernement canadien. En cas de recherche infructueuse, ils se tournent naturellement vers Internet, moyen idéal de repérer l'information sur les notions et les termes de pointe absents des dictionnaires et des monographies traditionnelles.

Citons l'exemple du terminologue qui recevait dernièrement une demande urgente d'équivalents pour une liste de termes obscurs issus du domaine de la calligraphie chinoise. Les méthodes classiques de recherche auraient nécessité plusieurs jours d'exploration de bibliothèques hors site et un temps fou pour déterminer à quels spécialistes s'adresser et comment les joindre. Or, grâce aux moteurs de recherche généraux sur Internet, le terminologue a réussi à trouver non seulement les termes anglais, mais également leur version française ainsi que leurs définitions dans les deux langues.

Dans un autre cas, un chercheur aux appellations officielles devait trouver la version française du nom d'une association britannique. Il a repéré la page d'accueil de l'association sur Internet et a pu obtenir d'autres renseignements par courrier électronique. En quelques heures, le client avait reçu l'information demandée.

3 Établissement de fiches

Une fois les notions identifiées et les équivalents documentés, l'étape suivante du processus terminologique consiste à rédiger une fiche pour *Termium*®. À partir de sites qui autorisent actuellement la reproduction de données, le terminologue peut utiliser des fonctions de traitement de texte pour copier-coller des définitions, des contextes, des exemples d'usage et des adresses de référence directement sur les fiches résidant dans le poste de travail *Latter*®. De même, il peut télécharger des textes entiers et les dépouiller à l'aide d'*Yvanhoé*, outil maison de dépouillement assisté par ordinateur. Il peut ensuite analyser les justifications, les synthétiser et les transformer en définitions originales pour refléter le réseau notionnel où se trouve le terme. Ce procédé, en plus d'augmenter la productivité et de réduire les risques d'erreur, est plus économique que les méthodes de travail conventionnelles.

4 Recherche thématique

Les terminologues travaillent aussi à des projets de recherche terminologique à long terme (p. ex., préparer des publications et gérer de vastes ensembles de données dans leurs domaines de spécialisation). Là encore, Internet offre de nombreuses possibilités de recherche et d'analyse approfondies de données terminologiques provenant de sources très diversifiées. Ainsi, les terminologues peuvent comparer des synonymes ou quasi-synonymes pour établir leurs différences conceptuelles et la fréquence de leur usage, de même que pour recenser aisément les variantes géographiques et les termes à privilégier.

Dans un cas particulier, un terminologue a établi un mini-

vocabulaire anglais-français-espagnol de nouveaux concepts du commerce électronique en compilant des données glanées sur Internet et en rédigeant des définitions originales dans les trois langues. Un autre terminologue met actuellement à jour les fiches de *Terminium*[®], dans le domaine de la commercialisation, en repérant sur Internet les justifications qui compléteront sa recherche. Les terminologues responsables du domaine médical consultent régulièrement Internet pour trouver les données et extraire les contextes de qualité présentés sur les sites de langue anglaise et de langue française pertinents, en particulier ceux des universités américaines et européennes. Ces contextes sont ensuite remaniés pour fournir à l'utilisateur les traits essentiels qui délimitent les concepts à l'étude. Le terminologue affecté au domaine de l'informatique fait partie d'un groupe officieux d'échanges par courrier électronique dont les membres – des experts d'IBM Canada, de Bell Canada, d'Unisys et de Northern Telecom – se consultent pour uniformiser les termes et les définitions.

5 Normalisation terminologique

Internet a un rôle fort utile à jouer dans l'uniformisation et la normalisation de la terminologie, aux niveaux international, national et gouvernemental.

À l'heure actuelle, les comités et les sous-comités de normalisation technique, tels que le Sous-comité du Vocabulaire (SC 1) du Comité technique mixte (JTC 1) de l'Organisation internationale de normalisation (Iso) ainsi que la

Commission électrotechnique internationale (CEI) établissent des sites Web avec accès par mot de passe au texte intégral des projets de normes et de propositions. Les bulletins de vote et les commentaires sur ces projets sont soumis par voie électronique, d'où une réduction des frais de déplacement et d'administration et l'accélération des échanges.

Autre avantage d'Internet: la consultation massive des utilisateurs au cours du processus de normalisation. Les commissions terminologiques du gouvernement français recueillent en effet les commentaires que leur font sur les termes et les définitions proposés une foule de parties intéressées, y compris la Direction de la terminologie et de la normalisation, qui participe aux échanges par courrier électronique.

6 Ententes terminologiques

Pour mieux garantir l'usage d'une terminologie cohérente et uniforme, au Canada et à l'échelle internationale, la Direction complète ses travaux par l'acquisition de terminologies auprès d'organisations externes. Sous réserve d'une entente, les données terminologiques peuvent être transférées à des collaborateurs ou à la Direction, sous forme de pièce jointe à un message électronique, moyen de transmission rapide et économique.

7 Produits et services

Une fois le produit terminologique élaboré et mis au point, on peut se servir d'Internet pour le commercialiser et le diffuser. Par exemple, sur le site Internet du Bureau de la traduction⁽¹⁾, les clients peuvent consulter la liste des produits et des services offerts par le Bureau.

Pour remplir son mandat, qui prévoit la vérification et la normalisation de la terminologie à l'échelle de la fonction publique fédérale, le Bureau de la traduction a établi plusieurs lexiques qu'il met sans frais à la disposition de tous ses clients. On trouve notamment le *Lexique bilingue Internet*, le *Lexique de la femme et du développement* et la *Liste bilingue des titres des ministres fédéraux, provinciaux et territoriaux*. De même, des versions électroniques du *Lexique de la Norme générale de classification*, et du *Lexique de l'équité en emploi*, du *Vocabulaire du Parlement* et du *Lexique de l'informatique* sont mises en marché sur Internet. La diffusion et la commercialisation en ligne des produits du Bureau ont ouvert la voie à un dialogue avec les clients. En effet, grâce au courrier électronique (bureau@tpsgc.gc.ca), les clients ont maintenant aisément accès à un mécanisme convivial de rétroaction par l'entremise duquel les terminologues donnent promptement suite à leurs commentaires et à leurs demandes. La Direction, quant à elle, se sert de cet outil pour mieux assumer ses responsabilités envers les clients et pour améliorer la qualité globale de ses produits.

Perspectives

Étant donné le potentiel extraordinaire que recèle le Web pour l'accès à l'information, sa commercialisation et sa diffusion, rien d'étonnant à ce qu'Internet se soit rapidement imposé comme outil de recherche auprès des terminologues. Bien que leurs tâches principales – soit l'analyse des notions, la sélection des dénominations, la rédaction des définitions et la consignation des données terminologiques – n'aient pas changé au fil des ans, les terminologues voient leur métier

(1) www.bureaudelatradsuction.gc.ca

évoluer de façon subtile, mais certaine. Ils sont maintenant chargés de gérer des masses de plus en plus considérables d'information, où ils glanent les données terminologiques pertinentes. Les terminologues de la Direction en conviennent :

l'utilisation efficace d'Internet peut réduire le temps de recherche et d'établissement des fiches et, par conséquent, améliorer la productivité. De même, le coût de l'accès à cette mine de renseignements est à présent minime. Le client reçoit une information de meilleure qualité, d'où une satisfaction accrue. Pour compléter le processus de production terminologique, la Direction exploite les fonctions de commercialisation et de diffusion d'Internet ; elle facilite ainsi l'accès à ses produits et services et sert au mieux les intérêts de ses clients. Il est permis de croire qu'Internet continuera de multiplier les possibilités d'accès à l'information et de commercialisation, pour le plus grand bonheur des terminologues et de leur clientèle.

*Helen Hutcheson,
Bureau de la traduction,
Travaux publics et Services
gouvernementaux,
Hull,
Canada.*

Systemes d'information multilingues au service du traducteur

Dans le cadre de la modernisation des méthodes de travail au Service de traduction de la Commission européenne, et dans la perspective d'une ouverture encore plus large de l'Europe multilingue, un certain nombre d'outils informatiques ont été développés ou adaptés dans le but d'améliorer la gestion des problèmes terminologiques et documentaires. Les solutions proposées mettent l'accent sur la réutilisation des données dans une perspective d'intégration toujours plus poussée.

Termes-clés :
multilinguisme ; traduction ;
terminologie ; documentation ;
outils informatiques intégrés ;
Europe élargie.

Notre propos n'est pas de décrire ici un xième logiciel de gestion documentaire ou terminologique, mais plutôt de présenter un ensemble intégré de solutions aux problèmes qui se posent aux traducteurs des institutions européennes, projet principalement connu sous le nom d'Euramis (European advanced multilingual information system).

À tout seigneur, tout honneur : chacun connaît *Eurodicautom*, la base de données terminologiques multilingue gérée par la Commission des Communautés européennes, qui abrite les données de la Commission, du Conseil de l'Union, du Parlement européen, de la Cour de Justice, des autres institutions et organes de l'Union, ainsi que de multiples vocabulaires spécialisés des agences de l'ONU, de ministères, d'organismes de terminologie, ou d'associations internationales.

Historiquement, *Eurodicautom* a été conçu comme un système essentiellement interactif, destiné à être utilisé directement par les traducteurs de la Commission, ouvert au monde extérieur pour des consultations en ligne, mais permettant aussi des traitements différés, comme l'extraction de glossaires synoptiques adaptés au document à traduire, ou des glossaires thématiques, éventuellement diffusés par l'Office des publications des Communautés européennes. Cette orientation interactive explique sans doute pourquoi l'accès est aujourd'hui possible à travers diverses interfaces, donc une interface Web, donnant

accès à l'ensemble des commandes d'une façon simplifiée.

Les objectifs assignés à *Eurodicautom*, à savoir de contribuer à accroître la productivité des services, la qualité et l'homogénéité des textes, n'ont jamais été remis en cause et sont plus que jamais à l'ordre du jour pour l'ensemble des outils d'aide à la traduction et à la rédaction qu'ils convient de mettre au point, au moment où l'Europe négocie un nouvel élargissement, qui accroîtra encore sa couverture linguistique.

Parmi les difficultés rencontrées pour mettre en adéquation ces objectifs avec le développement d'une base comme *Eurodicautom* et la réalité de l'activité traduisante, un aspect doit être davantage souligné qu'il ne l'a été dans d'autres articles ou présentations. En effet, d'une part, tous les problèmes rencontrés par les traducteurs ne sont pas de nature terminologique, et, d'autre part, la meilleure des bases ne rendra aucun service si elle n'est pas consultée.

Sur ce dernier point, le manque d'intérêt suscité par la consultation par lots d'*Eurodicautom* a très tôt interpellé ses concepteurs, et deux pistes ont pu être suivies pour expliquer ce phénomène.

D'une part, le produit fourni ne correspondait pas aux besoins. En effet, à ses débuts, la consultation différée permettait de poser une série de questions et de fournir dans les quarante-huit heures une liste imprimée sur les imprimantes rapides du Centre de Calcul. Deux jours, une éternité pour de nombreux documents à traduire dans l'instant ! Et ces listes sur papier, seule présentation possible à l'époque,

manquaient de flexibilité, et obligeaient le traducteur à opérer des choix *a priori*.

L'autre aspect concernait la consultation elle-même. Pour rationaliser au maximum l'opération, il convenait de poser les questions une seule fois, pour le bénéfice de tous les traducteurs concernés, soit que la traduction d'un texte d'une certaine longueur eût été répartie entre plusieurs traducteurs d'une même langue, soit que le même texte fût traduit vers diverses langues officielles. L'expérience a vite montré que, à tort ou à raison, les traducteurs considéraient que les questions posées par un collègue ne rejoignaient pas leurs propres préoccupations, soit que les termes considérés par l'un comme étant difficiles étaient déjà connus par un autre, soit que, à l'inverse, des termes inconnus ou douteux n'avaient pas fait l'objet d'une recherche. Les tentatives opérées pour son propre compte par un traducteur isolé n'étaient guère plus satisfaisantes : trop souvent, même lorsqu'il peut, conformément aux règles de l'art, prendre le temps de lire le texte à traduire avant de se mettre à l'ouvrage, le traducteur lui-même sous-estime la difficulté ou la simplicité d'un terme. Combien de fois, malgré l'expérience, ne nous laissons-nous pas piéger lors d'un survol rapide d'un texte, et les textes les plus simples en apparence ne sont-ils pas les plus ardues à interpréter et à rendre correctement ?

Un autre facteur doit être au moins mentionné, et concerne les stratégies de recherche. En effet, conscients des environnements différents selon qu'on travaille en conversationnel ou en différé, les développeurs avaient mis au point des stratégies en principe adaptées à la recherche par lots, mais qui, faute d'avoir bénéficié de développements appropriés tenant compte de l'expérience sur le terrain, étaient nettement inférieures au niveau de

qualité auquel les recherches interactives avaient habitué les traducteurs.

Dire qu'une réponse optimale a été apportée aujourd'hui à l'ensemble des problèmes documentaires et terminologiques rencontrés par les traducteurs relèverait sans doute d'une tendance à l'exagération dont nous essayons toujours de nous garder. Mais il est un fait qu'un grand pas en avant a été franchi dans le développement et la mise à disposition d'outils et de solutions s'inscrivant de mieux en mieux, d'une façon de plus en plus intégrée, dans le cycle de la communication écrite plurilingue à la Commission.

Schématiquement, l'orientation suivie est la suivante : dès qu'un service remplit une demande (électronique) de traduction d'un document, une série d'outils de recherche sont activés, de sorte que le traducteur, lorsqu'il reçoit le texte à traduire, reçoit en fait un dossier complet, incluant essentiellement, selon les cas, une pré-traduction effectuée par un système automatisé comme *Systran*, une archive de documents électroniques traitant du même sujet, une base de fragments de textes identiques à travers des mémoires de traduction, une liste de références juridiques et administratives pertinentes, une base de données terminologiques constituée dynamiquement à partir d'*Eurodicautom* et d'autres bases de travail sélectionnées. À partir de tous ces éléments regroupés dans son poste de travail, le traducteur peut alors recomposer le texte avec une efficacité maximale à l'aide de fonctions bien adaptées, et en continuant à faire usage du sens critique qui caractérise l'exercice de sa profession. Une fiche linguistique peut également suivre le document tout au long du circuit qu'il est éventuellement appelé à parcourir à travers les différentes institutions, expliquant ainsi aux collègues ayant à connaître du texte

plus loin dans la chaîne, le cheminement l'ayant amené à choisir tel terme, telle formule, etc.

Voyons brièvement, sans entrer dans le détail des caractéristiques techniques individuelles, les principales composantes qui sont activées dans ce processus.

Le système de traduction automatique *Systran* peut être utilisé soit pour fournir une traduction, soit pour repérer des termes ou des références législatives dans un document à traduire. Dans ce dernier cas, pour les langues sources disponibles, le système analysera le texte, en extraira les termes ou les références, et les enverra à *Eurodicautom* ou *Celex* pour la suite du traitement. Pour les couples de langues suffisamment développés, le service de traduction par la machine fait intégralement partie de l'offre du Service de traduction : n'importe quel fonctionnaire peut, à travers une interface Web, obtenir une traduction «brute» en quelques minutes. La qualité obtenue suffit souvent à des fins d'information ; une fois passés par les mains expertes de traducteurs chargés d'en faire une post-édition rapide, ces documents, même s'ils n'ont pas la qualité requise à des fins de publication, conviennent parfaitement aux débats techniques des experts de différents groupes de travail. Pour améliorer les performances du système, un effort a été fait pour établir différentes catégories de textes, et pour alimenter, notamment en s'appuyant sur *Eurodicautom*, les dictionnaires de *Systran* en termes et tournures fréquemment rencontrés.

Pour le traducteur, rien n'est plus frustrant que de devoir retraduire un texte fort semblable à d'autres documents déjà passés à travers ses mains, ou de constater, en déposant sa plume ou en éteignant son ordinateur, que la traduction qu'il vient d'achever était déjà partiellement disponible dans un

autre service. Pour une administration ou une entreprise également, ce genre de situation paraît devoir être évitée dans le souci d'améliorer la gestion de l'information et diminuer les coûts. La possibilité technique de créer des mémoires de traduction est donc une innovation particulièrement importante, qui satisfait à la fois l'employé et le donneur d'ordre. Partant du principe que de nombreux textes, ou morceaux de texte, ont déjà fait l'objet d'une traduction, et constatant que le traducteur, par un effort de mémoire ou par un archivage plus ou moins judicieux de son travail, cherche à retrouver les passages pouvant lui être utiles, un effort a été fait de rassembler, d'une façon structurée, des ensembles de textes originaux et de traductions, afin de se substituer avec une efficacité plus grande à la mémoire collective des traducteurs.

Euramis repose donc essentiellement sur une très grande base de ressources linguistiques. Les textes ou fragments de textes que celle-ci contient, une fois répertoriés, validés, alignés, grâce à des outils de gestion de l'information sophistiqués, peuvent être facilement reconnus par des systèmes informatiques, proposés au traducteur au cours de la traduction, ou bien déjà être intégrés « par surimpression » en quelque sorte dans le document source, sous réserve de l'acceptation ultérieure par le traducteur. On imagine aisément les gains prodigieux qui peuvent en découler, rien qu'en temps de recherche et de frappe ! Les systèmes disponibles aujourd'hui peuvent être paramétrés pour n'accepter que des passages exactement identiques, ou tolérer un certain taux de divergence. Ils peuvent aussi adapter certaines variables du texte retrouvé dans la mémoire au nouvel environnement créé par le texte source, par exemple pour des dates, des unités de mesure, des quantités etc. Le traducteur peut constituer sa propre mémoire à partir

de documents qu'il a sélectionnés, ou puiser dans la mémoire collective et décharger dans son poste de travail les sous-ensembles qui peuvent lui être utiles.

Il n'est toutefois pas toujours possible de retrouver des fragments de texte déjà traduits, ou bien le traducteur peut avoir de bonnes raisons de mettre en doute tel ou tel équivalent d'un terme qu'il a trouvé dans une mémoire. Dans ces cas, il sera heureux de pouvoir continuer à consulter une base comme *Eurodicautom*. Toutefois, pour rationaliser et accélérer le processus, un effort est fait pour modifier les habitudes de consultation. En effet, le balayage automatique des textes, par exemple par *Systran*, permet de générer une base terminologique locale, ciblée, éventuellement enrichie par d'autres apports. Appelée dans un coin de l'écran au cours de la traduction, elle permet à tout moment au traducteur de trouver ou de vérifier la terminologie à utiliser, et de l'intégrer dans sa traduction par simple clic. On voit donc que, tant en entrée qu'en sortie, il a été tenu compte des problèmes psychologiques, techniques et organisationnels évoqués plus haut.

Les mêmes routines d'analyse sont aussi utilisées par le mécanisme de recherche dans la base législative *Celex* des références à la législation communautaire apparaissant dans les documents à traduire. Ceci permet de retrouver et d'intégrer sans effort des titres de règlements ou de directives, mais aussi de vérifier plus facilement les usages terminologiques particuliers de tel ou tel concept dans tel ou tel texte de loi.

Lorsque l'information structurée et validée a atteint ses limites, le traducteur peut souhaiter étendre sa recherche, documentaire et terminologique, à un ensemble de textes « en vrac », qu'il sélectionnera éventuellement en fonction de l'auteur, du service, du numéro, du

titre, du contenu. Il pourra alors faire appel à *SdT vista*, le serveur de documents du Service de traduction, qui contient tous les documents électroniques qui entrent au service, et toutes les versions linguistiques qui en sortent. Ce système permet aussi de rassembler des textes qui peuvent contribuer à la formation du traducteur, ou du moins qui lui permettent de se familiariser rapidement avec un domaine qu'il maîtrise moins bien ; un effort est en cours actuellement pour trouver une méthode simple pour mieux identifier automatiquement le contenu réel d'un texte. Notons enfin que le fait de disposer facilement des textes originaux est une amélioration importante. Trop souvent par le passé, les traducteurs disposaient, dans leurs centres de documentation, des textes qu'ils avaient traduits, mais ils avaient plus difficilement accès à l'ensemble des documents pertinents, et plus difficilement encore aux originaux dans leur langue que, par définition, ils n'étaient pas amenés à traduire, et qui pourtant contiennent la terminologie et la phraséologie qu'il convient de retrouver dans les traductions. Cet impressionnant fonds documentaire est également accessible à d'autres directions générales pour les parties qui les concernent, ce qui contribue à une gestion plus rationnelle de l'information dans l'institution.

Comme on le voit, le développement d'outils d'aide à la traduction s'est considérablement diversifié et amplifié au cours de ces dernières années. Il tient compte à la fois des expériences accumulées lors de l'utilisation d'outils déjà « banalisés » comme *Eurodicautom*, de l'évolution des besoins des traducteurs en fonction de la réalisation de plus en plus poussée de l'Union européenne, des possibilités nouvelles offertes par la technique, et des nécessités découlant d'une organisation du travail faisant davantage appel à la

subsidiarité. Les prochains élargissements de l'Union accéléreront encore sans nul doute ces développements et modifieront encore les méthodes de travail. La traduction du droit primaire et du droit dérivé dans les langues des pays candidats peut également bénéficier des efforts consentis, le contenu des outils évoqués ci-avant pouvant s'enrichir et s'améliorer au fur et à mesure de l'avancement du travail. En effet, il ne faut jamais perdre de vue que les outils, aussi performants soient-ils, ne sont pas une panacée, et ils ne remplissent leur rôle d'une façon optimale que si les données qu'ils utilisent sont de qualité, et si l'organisation du travail dans un cadre interinstitutionnel évolue en symbiose avec leur développement et leur installation dans les services.

*Alain Reichling,
Chef de secteur,
Commission européenne,
Luxembourg.*

Bibliographie

T&T, Terminologie et Traduction, la revue des services linguistiques des institutions européennes, Luxembourg, Office des publications officielles des Communautés européennes, vol. 1.98, ISSN 0256-7873.

Le Centre de documentation de la terminologie : vers le troisième millénaire

Le Centre de documentation du Bureau de la traduction de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada dessert une clientèle spécialisée. Le fonds documentaire du Centre se compose d'ouvrages de référence, disponibles sur support papier ou sur support électronique. Le Centre offre une gamme complète de services, dont ceux de télé référence et d'exploitation du réseau Internet à des fins documentaires.

Termes-clés :
services documentaires ;
clientèles ; collections ; télé référence ;
exploitation d'Internet.

Les modules documentaires du Bureau de la traduction du Canada ont connu des débuts modestes, pour ensuite prendre de l'expansion et jouer au fil des ans un rôle de plus en plus important auprès des terminologues et des traducteurs.

Petit à petit, pour obéir au principe de la saine gestion des services documentaires et améliorer le soutien aux activités terminologiques et traductionnelles, les modules documentaires se sont spécialisés et en sont venus à desservir des clientèles bien définies. La documentation étant la pierre angulaire de toute activité terminologique, la mise sur pied d'un centre de documentation en bonne et due forme allait de soi.

terminologues, et très bientôt le besoin d'un service de bibliothèque géré professionnellement se fait sentir. C'est ainsi qu'en juin 1977 est créée la Direction de la documentation.

En 1979, le Centre de documentation de la terminologie est rattaché à la Division du réseau de bibliothèques sous une administration unique avec un budget centralisé. En 1995, par suite de réaménagements majeurs au Bureau de la traduction, les services documentaires sont décentralisés et rattachés aux unités opérationnelles du Bureau, ce qui favorise le rapprochement entre les services documentaires et les clientèles desservies. À partir de cette date, le Centre de documentation de la terminologie relève directement de la Direction de la terminologie et de la normalisation du Bureau.

1 Aperçu historique

Le Centre de documentation de la terminologie, la plus ancienne bibliothèque du Bureau de la traduction de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC), a donc vu le jour au début des années 70. En effet, en 1974, le gouvernement canadien confiait au Bureau de la traduction du Canada le mandat de vérifier et de normaliser la terminologie employée dans la fonction publique fédérale. Le Bureau devait coordonner les activités de normalisation terminologique des organismes de l'État et, à cette fin, collaborer avec tous les centres de recherche et de normalisation terminologique au Canada et à l'étranger. Tout le travail est alors effectué par les traducteurs et les

2 Collaboration entre les services documentaires du Bureau de la traduction

La mise en commun de certains services a permis de réaliser des économies et de servir au mieux les intérêts du Bureau de la traduction. Par exemple, tous les centres de documentation du Bureau exploitent le catalogue informatisé *Geac Advance*, qui donne accès aux ouvrages commandés et catalogués pour le Bureau. On y trouve tous les renseignements bibliographiques relatifs à ces ouvrages, de même que les fonds de collections des bibliothèques et des modules documentaires du Bureau. Les employés du Bureau auront bientôt

un accès direct au catalogue informatisé depuis leur poste de travail, par le truchement du réseau Intranet, ce qui contribuera à optimiser encore davantage l'exploitation des ressources documentaires.

Les services des acquisitions et de catalogage, également centralisés, sont accessibles aux différentes unités documentaires, y compris le Centre de documentation de la terminologie. En contrepartie, la Direction de la terminologie et de la normalisation fournit un appui au catalogage et offre des services de télé-référence à l'ensemble des centres de documentation du Bureau de la traduction.

3 La clientèle et les collections

À l'heure actuelle, le Centre de documentation de la terminologie dessert une clientèle d'environ quarante terminologues et d'une vingtaine de chargés de projets, d'aide-terminologues et de chercheurs aux appellations. La clientèle du Centre, à quelques exceptions près, travaille à proximité du Centre, qu'elle fréquente assidûment.

La collection est axée sur la référence et la recherche, répondant ainsi aux besoins différents des spécialistes affectés aux recherches ponctuelles et des thématiciens. D'une part, la documentation est souvent consultée sur-le-champ par les terminologues et chercheurs des services de consultation téléphonique, ainsi que par les terminologues se consacrant à des recherches thématiques. D'autre part, les ouvrages sont parfois empruntés en nombre pour les besoins d'un projet de longue haleine. Aussi le contrôle des prêts au comptoir est-il régi par une politique très souple.

Le fonds documentaire du Centre se compose d'ouvrages de référence tels que des dictionnaires, des encyclopédies, des vocabulaires, des lexiques, des manuels et des guides, le tout constituant une documentation plus ou moins spécialisée selon les disciplines. De plus en plus, le Centre de documentation acquiert des ouvrages de référence sous format CD-Rom qu'il met à la disposition des usagers à des postes de travail informatisés.

4 Les services

Le Centre de documentation offre une gamme complète de services de référence. Les usagers peuvent s'adresser à un personnel spécialisé qui les aide dans leurs recherches terminologiques et les guide dans l'utilisation des collections, surtout celle sur CD-Rom. Les préposés du Centre traitent des demandes de tous genres: recherches thématiques ou ponctuelles, vérifications bibliographiques, localisation d'un document ou d'un organisme, demande d'adresse, etc. Au besoin, les clients sont dirigés vers d'autres spécialistes.

Le service de télé-référence exploite de nombreuses banques de données bibliographiques. Les usagers ont ainsi accès à des bases de données canadiennes, américaines et européennes qui répertorient des articles de revues, des rapports et des ouvrages touchant tous les domaines d'intérêt pour la recherche terminologique. Les terminologues y trouvent souvent des termes précis que ne propose aucune autre source ou, à défaut d'équivalent dans une autre langue, des contextes qui sont autant de nouvelles pistes de recherche utiles.

Le réseau Internet, avec tout son potentiel de ressources documentaires, est un outil

indispensable. Il donne accès à des collections de publications qu'il est devenu difficile d'acquérir en raison de leur coût prohibitif. Au printemps de 1998, le Centre de documentation s'est vu confier la responsabilité de créer et de mettre à jour les pages Web de la Direction de la terminologie et de la normalisation afin de faciliter la consultation des divers sites Web pertinents. Conçues sur mesure pour répondre aux besoins très précis de chaque terminologue, elles comportent une page d'accueil où sont répertoriés les sites les plus utiles. Elles sont établies par domaines et donnent accès à des vocabulaires, des glossaires, des répertoires, des normes, des périodiques et des publications d'organismes gouvernementaux et internationaux.

Par ailleurs, les terminologues, chargés de projets, aide-terminologues et chercheurs aux appellations ont accès non seulement aux collections du Bureau de la traduction mais aussi, grâce à un système de prêts, à celles des autres bibliothèques gouvernementales, des bibliothèques universitaires et des bibliothèques publiques. Le Centre de documentation se charge d'obtenir les documents demandés.

De plus, le Centre offre un service de formatage de bibliographies aux terminologues qui s'apprennent à publier des bulletins de terminologie. Ce service consiste à vérifier et à compléter, au besoin, les références bibliographiques pour garantir que chaque notice est conforme aux règles en vigueur.

Enfin, le Centre permet aux employés de la Direction de la terminologie et de la normalisation de tenir leurs connaissances à jour en leur offrant un service d'acheminement de périodiques. Depuis deux ans déjà, le Centre est également responsable de la compilation de l'index de *L'Actualité terminologique*, la revue

professionnelle des langagiers du Bureau de la traduction.

5 Budget

Au cours des dernières années, le budget alloué à l'acquisition d'ouvrages a considérablement diminué, d'où un vieillissement notable des collections du Centre. Face à ce problème, le Centre a recours à des moyens non traditionnels pour acquérir des documents :

- il fait notamment appel au Centre canadien d'échange du livre, service de mise en commun des ressources documentaires qui favorise l'entraide entre les bibliothèques. Géré par la Bibliothèque nationale du Canada, le Centre fait office de bureau central de redistribution qui expédie les surplus de publications de certaines bibliothèques aux bibliothèques qui en ont besoin. Pour le Centre de documentation de la terminologie, il s'agit d'un moyen économique de compléter ses collections, les publications étant offertes gratuitement.

- De plus, la Direction de la terminologie et de la normalisation a, au fil des ans, conclu nombre d'accords de collaboration avec des organismes engagés dans la recherche terminologique. Les accords ont donné lieu à des échanges de vocabulaires, de glossaires, de monographies et de périodiques spécialisés en terminologie et en normalisation. Le fruit de ces échanges a permis au Centre de documentation d'enrichir ses propres collections à peu de frais.

C'est dire que dans un contexte de restrictions budgétaires, le documentaliste, en tant que conseiller en matière d'acquisition, assure la gestion rationnelle du budget documentaire.

6 Conclusion

Tout au long de son histoire, le Centre de documentation a su composer avec les changements de structure qui ont affecté le Bureau de la traduction et suivre l'évolution de la technologie dans le monde des bibliothèques en général. Les sciences de l'information subissent de profondes mutations, si bien que le documentaliste est amené à modifier sans cesse ses méthodes de travail. Soumis à des masses d'information, il est appelé jour après jour à opérer des choix qui aillent dans le sens des exigences très pointues de la clientèle.

À l'instar des bibliothèques universitaires et des autres bibliothèques spécialisées, le Centre de documentation du Bureau de la traduction, outil essentiel au travail terminologique, est résolument tourné vers le troisième millénaire.

*Yves Ranger,
Bureau de la traduction,
Travaux publics et Services
gouvernementaux,
Hull,
Canada.*

Exploitation de corpus pour la recherche terminologique ponctuelle

Cet article décrit la façon dont un traducteur peut utiliser un corpus électronique comme ressource documentaire, surtout pour faire des recherches terminologiques ponctuelles dans les domaines qui évoluent rapidement (par exemple, l'informatique). Nous présentons les résultats d'une étude comparative dans le cadre de laquelle un groupe d'étudiants a fait des recherches ponctuelles en utilisant deux types différents de ressources : d'une part les ressources documentaires classiques et d'autre part un corpus électronique.

Termes-clés : recherche terminologique ponctuelle ; corpus ; outils d'exploitation de corpus ; stratégies d'exploitation ; traduction.

1 Introduction

Les sous-domaines de la linguistique travaillent de plus en plus à partir de corpus. En terminologie, les chercheurs comme Bourigault (1994), Daille (1994), Jacquemin (1994) et Lauriston (1993), entre autres, ont examiné la possibilité de l'extraction automatique de termes. Meyer et McHaffie (1994) et Condamines (1995) ont utilisé des corpus à l'aide de la construction de bases de connaissances terminologiques (BCT). Un grand nombre d'applications automatisées sont décrits dans les actes de *Computerm '98* (Bourigault *et alii* 1998). En ce qui concerne les applications moins automatisées, Pearson (1996) a démontré l'utilité des corpus pour mener à bien la recherche terminologique thématique et pour développer les glossaires terminologiques. Cet article vise à dévoiler l'utilité des corpus pour mener à bien la recherche terminologique ponctuelle.

Selon Rondeau (1984 : 64), « On distingue la recherche terminologique *thématique* et la recherche terminologique *ponctuelle*, la seconde étant soumise aux contraintes de besoins immédiats à satisfaire ». D'après Dubuc (1985 : 45), « La recherche terminologique qui porte sur des problèmes isolés porte le nom de recherche ponctuelle ». Rondeau (1984 : 65) précise que « La terminologie ponctuelle a pour but de fournir des réponses de qualité, dans les délais les plus brefs, à des

questions spécifiques localisées dans le temps et dans l'espace ».

Malheureusement, certains se plaisent à dénigrer la recherche ponctuelle, considérant que ce type de travail n'apporte pas vraiment de solutions d'ensemble aux besoins terminologiques des divers milieux de travail. Il est vrai que la recherche ponctuelle à elle seule ne peut apporter de solutions globales et à long terme ; néanmoins, cette activité compte pour une part importante du travail terminologique, et pour les traducteurs, elle est une réalité quotidienne.

On sait bien que les traducteurs doivent souvent travailler dans des délais très serrés et que donc ils ne peuvent pas souvent consacrer beaucoup de temps à la recherche ponctuelle. Malheureusement, les dictionnaires et les glossaires, même les plus récents, ne fournissent pas toujours les renseignements nécessaires, surtout dans les domaines qui ont l'air d'être dans un état de perpétuel changement (par exemple, l'informatique). Dans ce type de cas, le traducteur doit chercher d'autres sources, telles que des documents parallèles (Williams 1996). Un document parallèle est un document écrit dans la langue d'arrivée qui est comparable au texte de départ du point de vue du fond et de la fonction (type de texte). Cependant, faire une recherche dans des documents parallèles présente certains inconvénients : la consultation des documents prend beaucoup de temps et est difficile à faire de façon systématique. Souvent, le traducteur découvre des données utiles au hasard plutôt qu'à dessein (Miller 1993 : 8).

À notre avis, les corpus électroniques constituent des ressources excellentes pour les traducteurs. Il est clair que les corpus bilingues fournissent une mine d'informations, mais ce type de corpus est encore assez difficile à trouver ou à construire pour le traducteur surchargé de travail. Néanmoins, un corpus monolingue peut fournir des informations très utiles. Dans cet article, nous décrivons une expérience que nous avons effectuée à la Dublin City University. Le but est de comparer les résultats des recherches ponctuelles fondées sur des ressources conventionnelles avec celles qui étaient fondées sur un corpus.

2 Les participants

Cinq étudiants de quatrième année ont participé à l'expérience. Ils suivaient un cours de traduction spécialisée (français-anglais), mais aucun d'entre eux n'était spécialiste en informatique. Tous les étudiants connaissaient l'outil d'exploitation de corpus *WordSmith Tools*⁽¹⁾, mais aucun d'entre eux ne l'avait encore utilisé pour mener une traduction ou une recherche ponctuelle.

3 Le texte et les termes

Le texte de départ se compose d'un extrait de 100 mots, tiré d'un article qui s'intitule «Microprocesseur et carte mère» et paru dans le journal *Science et Vie micro* (décembre 1997). Les cinq termes suivants ont été choisis pour être l'objet de recherches ponctuelles: *carte mère*, *carte d'extension*, *bus de données*, *fréquence d'horloge* et *connecteurs pour barrettes de mémoire vive*.

(1) <http://www.liv.ac.uk/~ms2928/wordsmith/index.htm>.

4 Les ressources

L'expérience a été réalisée en deux parties, chacune d'entre elles exigeant des ressources différentes.

4.1 Les ressources conventionnelles

Lorsqu'ils ont fait la traduction et la recherche ponctuelle à l'aide des ressources conventionnelles, les étudiants pouvaient accéder à toutes les ressources de la bibliothèque, y compris aux dictionnaires (généralistes et spécialisés, bilingues et monolingues), aux encyclopédies, aux livres et aux revues spécialisées ainsi qu'à l'Internet.

4.2 Le corpus

Lorsqu'ils ont fait la traduction et la recherche ponctuelle à l'aide d'un corpus, les étudiants avaient le droit de consulter un corpus monolingue spécialisé qui était construit spécialement pour l'expérience. Le corpus comporte un million de mots de textes authentiques écrits en anglais par des experts du domaine. Le corpus était tiré d'un cédérom intitulé *Computer Select*. Ce disque contient des articles tirés de centaines de revues qui traitent du domaine de l'informatique. Les textes choisis étaient similaires au texte de départ du point de vue du fond, de la fonction (type de texte) et de la date de parution. Il n'a fallu que trente minutes pour construire ce corpus. Pour une description plus détaillée de la conception et de la construction d'un corpus terminologique, voir Bowker (1996) ou Meyer et Mackintosh (1996).

Pour exploiter le corpus, les étudiants ont utilisé *WordSmith Tools*, qui est un type de logiciel qui permet à l'utilisateur de manipuler les mots

dans le corpus de plusieurs façons. Par exemple, on peut accéder à toutes les occurrences des termes et à leur contexte d'apparition (les concordances); on peut regarder les collocations courantes d'un terme; on peut déterminer la fréquence d'un terme (Rézeau 1997: 167).

5 L'expérience

L'expérience s'est effectuée en deux stades. Au premier stade, les étudiants ont traduit le texte à l'aide des ressources conventionnelles dans un délai d'une heure et quart. Le deuxième stade s'est déroulé deux semaines plus tard. Les étudiants ont alors traduit à nouveau le même texte, mais cette fois-ci, à l'aide du corpus et de *WordSmith Tools*. Un délai de 45 minutes était imposé lors du deuxième stade (une heure et quart, moins la demi-heure nécessaire pour construire le corpus). À la fin de chaque stade, nous avons interrogé les étudiants pour découvrir leurs avis et leurs attitudes à l'égard des différentes ressources. De plus, en ce qui concerne le corpus, nous nous sommes attachés à découvrir leurs stratégies d'exploitation.

6 L'analyse des données

Les deux séries de traductions sont analysées à divers égards, mais dans cet article nous examinons les données uniquement dans l'optique de la recherche terminologique ponctuelle. Les tableaux 1 à 5 illustrent les résultats des recherches ponctuelles effectuées par les étudiants pour chacun des cinq termes en question. Si un terme est marqué d'un astérisque, il s'agit d'un terme incorrect.

Tableau 1

| <i>carte mère</i> | Traduction 1 (ressources conventionnelles) | Traduction 2 (corpus) |
|-------------------|---|--------------------------|
| étudiant 1 | <i>motherboard</i> | <i>motherboard</i> |
| étudiant 2 | <i>*mother card</i> | <i>motherboard</i> |
| étudiant 3 | <i>(*mother board</i> | <i>motherboard</i> |
| étudiant 4 | <i>(*mother board</i> | <i>motherboard</i> |
| étudiant 5 | <i>motherboard</i> | <i>motherboard</i> |

Tableau 2

| <i>carte d'extension</i> | Traduction 1 (ressources conventionnelles) | Traduction 2 (corpus) |
|--------------------------|---|--------------------------|
| étudiant 1 | <i>*extension card</i> | <i>expansion card</i> |
| étudiant 2 | <i>*extension card</i> | <i>expansion card</i> |
| étudiant 3 | <i>*extension card</i> | <i>expansion card</i> |
| étudiant 4 | <i>*extension card</i> | <i>expansion card</i> |
| étudiant 5 | <i>expansion card</i> | <i>expansion card</i> |

Tableau 3

| <i>fréquence d'horloge</i> | Traduction 1 (ressources conventionnelles) | Traduction 2 (corpus) |
|----------------------------|---|--------------------------|
| étudiant 1 | <i>*clock frequency</i> | <i>clock speed</i> |
| étudiant 2 | <i>*clock frequency</i> | <i>clock speed</i> |
| étudiant 3 | <i>*clock frequency</i> | <i>clock speed</i> |
| étudiant 4 | <i>*clock frequency</i> | <i>clock speed</i> |
| étudiant 5 | <i>*clock frequency</i> | <i>clock speed</i> |

Tableau 4

| <i>bus de données</i> | Traduction 1 (ressources conventionnelles) | Traduction 2 (corpus) |
|-----------------------|---|--------------------------|
| étudiant 1 | <i>data bus</i> | <i>data bus</i> |
| étudiant 2 | <i>data bus</i> | <i>data bus</i> |
| étudiant 3 | <i>*information bus</i> | <i>data bus</i> |
| étudiant 4 | <i>data bus</i> | <i>data bus</i> |
| étudiant 5 | <i>data bus</i> | <i>data bus</i> |

Tableau 5

| <i>connecteurs pour barrettes de mémoire vive</i> | Traduction 1 (ressources conventionnelles) | Traduction 2 (corpus) |
|---|---|--|
| étudiant 1 | <i>*connectors for *strips of RAM</i> | <i>*connectors for RAM *strips</i> |
| étudiant 2 | <i>*connectors for *strips of RAM</i> | <i>*connectors for RAM</i> |
| étudiant 3 | <i>*connectors for RAM *strips</i> | <i>RAM *connectors</i> |
| étudiant 4 | <i>*connectors for RAM *strips</i> | <i>*connectors for *strips of *live memory</i> |
| étudiant 5 | <i>*connectors for *strips of RAM</i> | <i>SIMM slots for RAM</i> |

Tableau 6

| Nombre d'erreurs | Traduction 1 (ressources conventionnelles) | Traduction 2 (corpus) |
|------------------|---|--------------------------|
| étudiant 1 | 4 | 2 |
| étudiant 2 | 5 | 1 |
| étudiant 3 | 5 | 1 |
| étudiant 4 | 5 | 3 |
| étudiant 5 | 3 | 0 |
| Total | 22 | 7 |

Premièrement, nous avons constaté une diminution des erreurs, aussi bien chez tous les étudiants que chez chacun d'entre eux, quand le corpus est employé comme ressource terminologique. Les statistiques figurent dans le tableau 6.

Une analyse plus profonde indique que les erreurs particulières que les étudiants ont commises quand ils travaillaient à l'aide des ressources conventionnelles ont été corrigées pour la plupart quand les mêmes étudiants travaillaient à l'aide du corpus. Afin de déterminer pourquoi le nombre d'erreurs a diminué, nous avons questionné les étudiants sur leurs attitudes, leurs avis, et leurs stratégies d'exploitation.

6.1 Les inconvénients des dictionnaires

Nous avons déjà établi que les dictionnaires sont souvent vieilliss, que les termes recherchés ne s'y trouvent pas toujours. Dans ce cas, les étudiants avaient parfois recours à la recherche d'éléments individuels d'une unité complexe et les combinaient selon les règles grammaticales. Résultat: un terme qui suit la syntaxe de la langue, mais qui n'a aucune valeur sémantique. C'est le cas, par exemple, des traductions suivantes. Le terme 'carte mère' ne se trouvait pas dans les dictionnaires disponibles, alors l'étudiant a opté pour les traductions des éléments individuels 'carte' = *card*, 'mère' = *mother*, et les a combiné de façon grammaticale pour produire le non-sens **mother card*. D'autres exemples similaires: 'carte d'extension' (**extension card*); 'bus de données'; (**information bus*); 'fréquence d'horloge'; (**clock frequency*).

6.2 Les inconvénients des documents parallèles

La plupart des étudiants ont reconnu qu'ils ne consultaient pas souvent les documents parallèles, bien qu'ils connaissent la valeur des informations qu'ils renferment. Ils ont tous avancé la raison du manque de temps. L'un des étudiants parlant de l'Internet, a rapporté que tant les périodes d'attente que le nombre de documents récupérés étaient excessifs. Pour un autre étudiant, la difficulté de repérer le terme ou le passage désiré représente le problème principal lié aux documents parallèles. Il a déclaré que les termes en question n'étaient pas toujours mis en évidence dans le texte, et qu'ils se trouvaient rarement dans les index ou les tables des matières. Il a ajouté que la lecture de longs passages hors du sujet l'avait quelque peu lassé. Un troisième

étudiant a noté que, si on travaille dans des délais très courts, l'utilisation des documents parallèles n'est pas toujours réalisable. Ce sont des plaintes valables car, d'après Rondeau (1984: 65), la contrainte de temps est toujours présente en terminologie ponctuelle et la durée temporelle entre la formulation d'une question et l'obtention de la réponse doit toujours être réduite au minimum.

Les documents parallèles présentent un autre inconvénient. Même si on peut trouver le terme désiré dans le document, il est probable qu'on n'en trouve qu'une ou deux occurrences. Dans ce cas, il peut être difficile d'établir un «crochet terminologique». Selon Dubuc (1985: 72), en terminologie comparée, «on entend par crochet terminologique les descripteurs communs aux contextes accompagnant les vedettes». De plus, si on n'a que peu d'occurrences, il est difficile de savoir si le candidat équivalent est d'usage commun ou d'usage particulier.

6.3 Les avantages du corpus

Un corpus offre de grands avantages par rapport aux ressources classiques: il est plus d'actualité et plus complet que les dictionnaires, plus facile à consulter que les documents parallèles, et, d'après les étudiants, plus intéressant à exploiter. Par exemple, l'étudiant qui négligeait la recherche de termes dans les documents parallèles, s'intéressait beaucoup à la recherche dans le corpus. En outre, le corpus présente les termes, y compris les unités complexes, dans leurs contextes d'apparition. La possibilité de voir plusieurs exemples d'usage en même temps facilite l'établissement d'un crochet terminologique. En d'autres termes, le traducteur peut mieux vérifier l'exactitude et l'adéquation du terme comme équivalent en regardant un grand nombre de contextes. De

plus, le traducteur peut déterminer si le candidat équivalent est d'usage commun ou s'il constitue une préférence particulière à peu d'auteurs.

6.4 Les stratégies d'exploitation du corpus

Pour bien exploiter un corpus, il faut avoir des stratégies. Dans le cadre de l'expérience susmentionnée, les étudiants ont employé les outils suivants, soit de façon autonome, soit en association avec d'autres: l'outil de collocation, le concordancier, et l'outil de fréquence.

Du fait que le corpus est monolingue (en langue d'arrivée), la plupart des étudiants ont commencé la recherche en cherchant un équivalent (ou un équivalent partiel) dans un dictionnaire bilingue général. Comme point de départ, il s'agit d'une stratégie bien fondée. Selon Dubuc (1985: 46), si le traducteur possède le terme en langue de départ, il peut consulter les dictionnaires bilingues car ces ouvrages fournissent souvent des éléments de solution. Dubuc continue en précisant: «En [terminologie] ponctuelle, chaque fois qu'il y a consultation de documentation, il faut toujours procéder du général au spécialisé. Cette démarche se justifie par les contraintes de temps qui régissent cette activité. Les dictionnaires généraux, faits pour le grand public, sont habituellement plus faciles à consulter, l'information s'y retrouve plus rapidement et souvent ils présentent une vue d'ensemble du terme en rubrique où l'on peut trouver, à défaut de solutions, des jalons de recherches supplémentaires» (Dubuc 1985: 47).

Après avoir trouvé un terme candidat (ou un terme candidat partiel), il suffit de saisir ce ou ces mot(s) dans la fenêtre «mot(s) à rechercher» dans l'outil de collocation. Le logiciel fournit une liste de tous le

mots qui figurent dans le corpus à proximité du mot à rechercher. Par exemple, prenons le terme 'carte mère'. On peut commencer en recherchant les collocations du terme *card*, que le dictionnaire bilingue général présente comme équivalent commun de 'carte'. Parmi les collocations proposées on trouve : *expansion card, fax/modem card, graphics card, network card, sound card, tuner card, video card, WinTV card*, etc. Si on considère que l'un de ces termes est un candidat, on peut chercher des concordances; si non, on peut recommencer en recherchant les collocations du terme *mother*. Cette fois, le logiciel propose un candidat prometteur : *motherboard*⁽²⁾.

À l'étape suivante, le traducteur regarde les concordances pour le terme candidat. Les contextes lui permettent d'établir le crochet terminologique. De plus, il peut découvrir l'usage correct (à l'égard de la syntaxe, de la phraséologie) du terme.

S'il existe plusieurs candidats, le traducteur peut comparer les concordances de chacune des possibilités. Si les contextes indiquent qu'il y a des synonymes, le traducteur peut utiliser l'outil de fréquence pour l'aider à choisir le terme correct. Par exemple, les concordances pour les termes *clock rate* et *clock speed* indiquent que les deux sont synonymes. L'outil de fréquence dévoile que *clock speed* paraît 157 fois dans le corpus, lorsque *clock rate* ne paraît que 49 fois.

La possibilité d'exclure les hypothèses incorrectes constitue un avantage supplémentaire. Par exemple, quand ils employaient les

(2) Notons que le traducteur peut, avec l'expérience, court-circuiter les cheminements classiques pour arriver presque d'instinct à la solution cherchée sans compromettre la validité de sa recherche, mais le débutant doit être prudent.

ressources conventionnelles, tous les étudiants ont proposé *strips* comme traduction de 'barrettes' dans le syntagme 'barrettes de mémoire vive'. Cependant, quand ils ont consulté le corpus, le mot *strip(s)* n'y figurait pas – pas une seule fois dans un corpus d'un million de mots! Face à cette « preuve négative », les étudiants ont cherché d'autres façons d'exprimer la notion. Bien qu'ils n'aient pas tous trouvé la meilleure solution, ils ont tous amélioré leurs traductions en éliminant la mention de *strips*.

6.5 Les inconvénients du corpus

Le corpus monolingue n'est manifestement pas une ressource terminologique parfaite. L'un des inconvénients principaux c'est qu'il faut avoir un point de départ adéquat. Sinon, autant chercher une aiguille dans une botte de foin! Par exemple, l'un des étudiants ne pouvait pas trouver la traduction de 'mémoire vive' dans le corpus. Il a examiné les collocations et les concordances pour le terme *memory* ainsi que pour le terme *live*, mais le corpus n'a rien donné. C'est parce que la bonne traduction prend généralement la forme du sigle *RAM*.

7 Conclusion

L'exploitation d'un corpus n'est pas une panacée. Elle ne remplace jamais le travail consciencieux du traducteur ou du terminologue. Néanmoins, à notre avis, un corpus, même monolingue, peut être une ressource utile pouvant compléter les ressources terminologiques conventionnelles. Les possibilités des corpus comme aide à la recherche terminologique (soit ponctuelle, soit thématique, soit théorique), ne commencent qu'à être réalisées. C'est une époque bien excitante pour la terminologie et nous espérons que le travail décrit ici pourra servir de point

de départ pour des recherches plus approfondies dans ce domaine.

*Lynne Bowker,
School of Applied Language and
Intercultural Studies,
Dublin City University,
Irlande.*

Remerciements

Nous remercions les étudiants qui ont participé à l'expérience susmentionnée. Nous remercions également Danièle Tort, DCU.LS, pour la correction des épreuves.

Bibliographie

- Blanc (C.), 1997: « Microprocesseur et carte mère », dans *Science et Vie micro*, n° 155, décembre 1997, p. 260-265.
- Bourigault (D.), 1994: *LEXTER, Un Logiciel d'Extraction de TERminologie. Application à l'acquisition des connaissances à partir de textes*, Thèse de doctorat, EHESS, Paris, France.
- Bourigault (D.), Jacquemin (C.), L'Homme (M.-C.), dir., 1998: *Computerm '98, Proceedings of the First Workshop on Computational Terminology, COLING-ACL '98*, 15 août 1998, Université de Montréal, Canada.
- Bowker (L.), 1996: « Towards a corpus-based approach to terminography », dans *Terminology*, n° 3(1), p. 27-52.
- Condamines (A.), 1995: « Analyse de textes spécialisés pour le recueil de données terminologiques », dans *Terminologies nouvelles*, n° 14, p. 35-42.
- Daille (B.), 1994: *Approche mixte pour l'extraction de terminologie: statistiques lexicales et filtres linguistique*, Thèse de doctorat, Université de Paris VII, France.
- Dubuc (R.), 1985: *Manuel pratique de terminologie*, 2^e édition, Québec, Linguatex.
- Jacquemin (C.), 1994: « Quelques mécanismes spécifiques d'une grammaire d'unification adaptée à l'extraction terminologiques », dans *Actes du 9^e congrès « Reconnaissance des formes et intelligence*

artificielle» (RFIA'94), Paris, AFCET, p. 385-396.

Lauriston (A.), 1993: *Le repérage automatique des syntagmes terminologiques*, Thèse de maîtrise, Université du Québec à Montréal, Canada.

Meyer (I.) et Macintosh (K.), 1996: «The Corpus from a Terminographer's Viewpoint», dans *International Journal of Corpus Linguistics*, n° 1(2), p. 257-285.

Meyer (I.) et McHaffie (B.), 1994: «De la focalisation à l'amplification: nouvelles perspectives de représentation des données terminologiques», dans Clas (A.) et Bouillon (P.), dir., TA-TAO: *Recherches de pointe et applications immédiates, Actes des Troisièmes Journées scientifiques du réseau thématique «Lexicologie, Terminologie, Traduction»*, Montréal, 30 septembre-2 octobre 1993, Beyrouth, FMA, p. 425-440.

Miller (D.R.), 1993: *Towards Knowledge-Base Systems for Translators*, Thèse de maîtrise, Université d'Ottawa, Canada.

Pearson (J.), 1996: «Teaching terminology using electronic resources», dans Botley (S.), Glass (J.), McEnery (T.) et Wilson (A.), dir., *Proceedings of Teaching and Language Corpora 1996*, University of Lancaster, UCREL, p. 203-216.

Rézeau (J.), 1997: «Concordances, cédérom et internet au service de l'enseignement du français aux adultes», dans *The Dong-eui International Journal*, n° 3, p. 166-192.

Rondeau (G.), 1984: *Introduction à la terminologie* (2^e édition), Québec, Gaëtan Morin.

Williams (I.A.), 1996: «A Translator's Reference Needs: Dictionaries or Parallel Texts?», dans *Target*, n° 8(2), p. 275-299.

La thèse et son auteur : voie d'une nouvelle complémentarité terminologie-documentation

Nous cadrerons notre étude en retraçant le circuit général de diffusion des néologismes scientifiques, puis nous nous intéresserons aux néologismes d'indexation qui en résultent. Nous verrons que la thèse et son résumé font figure de documents scientifiques originaux au sein de l'ensemble des publications scientifiques et nous soulignerons leur importance tant du point de vue de la transmission des connaissances et que de celui de l'aménagement de la langue. Nous montrerons alors que l'intervention de l'auteur est précieuse dans la description de la néologie et présenterons un modèle de fiche multifonctionnelle pouvant satisfaire aux besoins de la documentation comme de la terminologie: modèle de fiche qui ouvre, selon nous, la voie d'une nouvelle complémentarité entre la terminologie et la documentation.

Termes-clés :
néologisme; thèse;
documentation; aménagement;
terminologique.

1 Circuit de diffusion des néologismes scientifiques et conséquences du point de vue des néologismes d'indexation: le cas de *Rameau*.

1.1 Prolifération et évaluation: le poids du support et de la langue

Il n'est pas aisé de quantifier le volume de la production mondiale des écrits scientifiques malgré les puissants outils de mesures bibliométriques dont nous disposons à l'heure actuelle.

On s'accorde en général sur l'existence d'environ 50 000 périodiques vivants au niveau mondial⁽¹⁾ ce qui permet d'estimer à plusieurs milliers le nombre d'articles diffusés par jour toutes disciplines confondues. Ce calcul ne vaut que pour aider à se représenter l'important volume de la production scientifique mondiale et pour mettre en lumière le rôle déterminant des outils qui canalisent et signalent le flux des publications: autrement dit, les bases de données bibliographiques comme les catalogues matières des centres de documentation. Il va sans dire que toutes les revues publiées n'ont pas le même impact sur la communication scientifique. À peu près 10% d'entre elles sont internationalement reconnues au sein de leur discipline respective et constituent ce qu'il est convenu d'appeler les fronts de recherche.

C'est dans ces revues (dont certaines comme *Nature* peuvent se permettre de refuser 90% des articles qui leur sont envoyés) que les chercheurs voudront être publiés, et c'est par la publication d'articles dans ces mêmes revues qu'ils seront reconnus et financés. La liste des publications est l'élément clé permettant d'évaluer le travail du scientifique. À partir de celle-ci, *l'Institute for Scientific Information* (ISI) a forgé la méthode d'évaluation mondialement connue et surtout reconnue par tous les organismes de recherche: le *Science Citation Index*. Partant du principe que tout article scientifique se termine obligatoirement par une liste de publications, ce que Ginette Gablot nomme «*le réseau d'autorité mobilisé par l'auteur à cette occasion*» (Gablot 1992: 205), le SCI établit la liste des auteurs les plus cités et surtout des titres phares dans les différents domaines de recherche.

Le mode d'évaluation de la recherche via le *Science Citation Index* accentué de fait la course aux périodiques sélectionnistes. Les périodiques les plus cités sont les plus convoités mais ils sont également dans leur majorité entre les mains d'éditeurs anglo-saxons: ce qui fait dire à Maurice Ronai que «ce qui reste en position centrale, ce n'est pas la science américaine, mais bien son réseau de revues, d'index bibliographiques et son arbitrage bibliométrique (l'ISI)» (Ronai 1990: 69). Ces revues s'appuient sur des comités de lecture composés de scientifiques considérés comme pairs dans leur champ disciplinaire et pour lesquels l'anglo-américain est le passage obligé pour la publication.

(1) Périodiques labellisés par un numéro d'identification international, l'ISSN.

À la sélection scientifique s'ajoute donc une sélection linguistique drastique. Les éditeurs français comme européens partagent ce point de vue à l'image de Serge Eyrolles, responsable du secteur science, technique et médecine pour le Syndicat national de l'édition, qui répondait en leur nom à la question posée en 1990 en titre d'un colloque : *Quelles langues pour la science?*⁽²⁾. Il déclarait alors qu'il ne s'agissait pas de mener une bataille du français contre l'anglais mais bien de permettre à l'information scientifique et technique de s'adapter à un environnement international (Cassen 1990 : 84) Cette adaptation, qui s'est traduite par une série de regroupements pour résister à la concurrence américaine⁽³⁾, a également eu pour conséquence la généralisation de l'anglais dans les périodiques francophones qui ont d'ailleurs, pour un certain nombre d'entre eux⁽⁴⁾, décidé d'angliciser leur titre à cette occasion. Les mots pour dire les avancées scientifiques étant d'abord anglo-saxons (plusieurs dizaines de milliers de néologismes chaque année), les commissions de terminologies françaises doivent alors

(2) Colloque organisé en 1989 par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

(3) Masson signe une convention d'exclusivité avec Springer Verlag en 1992, Elsevier rachète les éditions Techniques en 1993, Bordas, Dunod, Gauthier ont fusionné à cette même période etc. (Source Livre-Hebdo).

(4) Les *Annales de l'Institut Pasteur* s'intitulent depuis 1989 *Research in virology, microbiology, immunology*; en 1998, le *Journal de Physique* devient *European Physical Journal*, revue éditée par les Éditions de Physique et Springer Verlag.

(5) Répertoire d'autorité matière encyclopédique et alphabétique unifié.

essayer de pallier ce qui prend la forme de plus en plus accentuée d'un véritable sous-équipement de la langue dans des champs spécialisés : sous-équipement accentué par les chercheurs eux-mêmes qui attribuent, le plus souvent, une valeur méliorative aux termes anglo-saxons. Ces termes, débarrassés de toutes connotations avec la langue familière française, acquièrent à leurs yeux une dénotation équivalente à un étiquetage conceptuel.

1.2 Les néologismes d'indexation

Mais à l'image d'une effigie imprimée sur un billet de banque, la valeur du terme anglo-saxon est également largement fonction de son support de diffusion : ces mêmes périodiques tant convoités. Derrière la reprise et la prédominance de certains termes sur d'autres il faut alors se poser la question des conditions d'usage, dans le cas de synonymies dénominatives entre termes anglais et français lorsqu'ils se trouvent en concurrence, mais également la question des forces sociales (en l'occurrence éditoriales) qui diffusent ces termes. Nous souscrivons ici aux propos de Jean-Claude Baudet lorsqu'il écrit que « toute terminologie, ainsi (en tant que système de termes), se construit sur une éditologie au moins latente (un système de canaux de communication) » (Baudet 1991 : 90). La prise en compte du canal donne un sens aigu à l'étude du contexte de la communication telle que le préconise la sociolinguistique et partant la socioterminologie. Elle trace selon nous la voie d'une complémentarité nouvelle entre la terminologie et la documentation. Les questions bibliothéconomiques relatives au signalement des documents (indexation notamment) relèvent à la fois d'une terminologie

descriptive (qui s'intéresse aux conditions d'émergence et à la circulation des termes) et de l'éditologie (qui relie le terme au texte et le texte à son support de diffusion). L'indexation documentaire résulte directement du circuit de diffusion des néologismes scientifiques. Le fait que l'édition d'ouvrages de recherche au niveau mondial se fasse en anglo-américain n'est évidemment pas sans conséquences sur les néologismes d'indexation. Ces néologismes apparaîtront sur les index bibliographiques nord-américains. Ils alimenteront les fichiers matières de la Bibliothèque du Congrès de Washington et transiteront ensuite par le Québec pour y être traduits par la cellule de francisation des vedettes matières de la bibliothèque de l'Université Laval (par des professionnels de la documentation) avant de venir enrichir, sous forme de calques et d'emprunts pour la plupart, la liste d'autorité matière nationale *Rameau*⁽⁵⁾ qui est le réservoir obligé de toutes les vedettes d'indexation françaises.

1.3 La réduction des terreaux

En résumé, nous dirons que le cheminement des termes d'indexation est le même que celui des terminologies scientifiques : des États-Unis vers le reste du monde. Mais si l'anglo-américain constitue un puissant facteur d'universalisation dans la communication entre chercheurs lors de colloques, échanges via internet, revues, etc., rappelons à la suite de Louis Guespin qu'il serait grave de négliger le risque d'une réduction des terreaux spécifiques à partir desquels s'enracinent les sciences et les techniques nouvelles (Guespin 1990 : 19). Négligence qui revient à considérer l'activité scientifique comme le déploiement d'une raison universelle pouvant

exister hors des parlers des communautés humaines, négligence que la dominante onomasiologique de la terminologie partage avec le monde de la documentation, devenue sous la pression de la mondialisation des réseaux de communication «science de l'information» (Holzem 1997). Cette uniformisation linguistique, synonyme comme le remarque Daniel Confland (Confland 1990: 90), d'une uniformisation de la pensée, est bien sûr au cœur de la réflexion sur l'avenir de la francophonie.

2 La thèse: pour une validation des usages francophones

2.1 Un document original

La thèse, comme sa notice bibliographique (titre, résumé, mots clés), semble bien être le dernier document à propos duquel il soit (encore) stipulé qu'il doit être rédigé en français. L'auteur assure lui-même le signalement de son travail avec comme seul interlocuteur le personnel de la bibliothèque universitaire qui se chargera de la transmission au niveau national: auprès de l'Agence bibliographique de l'enseignement supérieur (ABES), pour alimenter les bases de données *Pascal* et *Docthèses*; à l'Atelier national de reproduction des thèses (ANRT), pour le microfichage et l'envoi à toutes les bibliothèques universitaires de France.

Du point de vue de sa langue, de sa rédaction et de son circuit de diffusion, la thèse, surtout en

sciences, peut donc être qualifiée de document original au sein de l'ensemble de la production écrite des chercheurs français. Elle est tout à la fois une production de laboratoire, au sein duquel la problématique a été construite en fonction d'axes de recherche considérés comme prioritaires, et une communication par nature très individualisée. L'auteur tentera de se valoriser par rapport aux travaux réalisés jusqu'ici dans son micro-champ disciplinaire: désirs tout à la fois de démarcation individuelle et d'adhésion explicite aux connaissances partagées. Notons que le désir de démarcation est ici certainement plus fort que dans la rédaction d'un article scientifique qui est souvent une œuvre collective voire transdisciplinaire (à l'image des domaines de recherches en émergence).

2.2 Un document clé pour l'aménagement linguistique

La thèse scientifique tient une place toute particulière sur le plan de l'aménagement de la langue: son auteur doit communiquer en français une recherche qu'il aura mis trois années, voire plus, à élaborer à partir d'articles essentiellement en anglais. L'analyse de quelques titres de thèses scientifiques nous a permis de percevoir les difficultés auxquelles sont confrontés les thésards qui semblent bien dépourvus devant la traduction de syntagmes anglo-américains (Holzem 1997: 273). Ce bricolage terminologique est d'autant plus regrettable qu'il s'agit de l'intitulé de leur propre travail. Il nous conduit, tout comme les auteurs de l'enquête sur l'impact des arrêtés terminologiques (Guespin 1993: 33), à considérer qu'une sensibilisation aux problèmes de la langue et une assistance terminologique auprès des jeunes docteurs seraient urgentes, au vu de la place unique de la thèse dans

la diffusion de l'avancée des connaissances en langue française.

3 Le résumé de thèse du point de vue de l'aménagement terminologique

3.1 Un document secondaire pour un public non spécialiste

Au regard du rythme et du volume de la production des écrits scientifiques que nous évoquons au début de cet article, le résumé de thèse est, en tant qu'information secondaire, primordial dans la sélection de l'information spécialisée. Ce résumé n'est pas destiné à être évalué par les membres du jury, mais est exigé par l'institution universitaire au moment de la soutenance. Il s'adresse à un public à la fois bien plus large: du fait de sa diffusion sur des bases de données bibliographiques pluridisciplinaires *Pascal* (pour les sciences exactes, appliquées et disciplines de santé) et *Francis* (pour lettres, droit, sciences économiques, et psycho-sociologie), et le plus souvent non spécialiste du domaine: du fait de l'accroissement des morcellements disciplinaires et de l'étroitesse des champs de spécialisation qui en découle (Kunth 1992: 39). Outre qu'il est en français, ce qui n'est plus le cas de l'immense majorité des notices de la base, le résumé de thèse est bien plus long et détaillé que n'importe quel autre résumé: une demi-page contre quelques lignes. Le thésard prendra en général le temps d'explicitier ce qui fait l'originalité de sa recherche par rapport aux autres, et pour se faire, il s'attachera à mettre en évidence la finalité de celle-ci.

La phrase introductive du type, *le but de cette thèse est de*, est de loin la plus fréquente du corpus que nous avons étudié⁽⁶⁾. Elle annonce une

(6) Corpus de 189 notices de thèses issues de la base de données *Pascal* du CNRS. Corpus sélectionné à partir de quatre termes exprimant la notion de hasard (*hasard, aléatoire, stochastique, randomisation*).

application, au terme d'un texte dont la composition est avant tout fondée sur la logique : présentation, problématique, résolution et enfin application. Même si cette dernière est souvent plus théorique que réellement concrète et située, elle traduit une volonté d'inscrire la recherche dans une certaine pratique et tente par là même de répondre à une question fondamentale en vulgarisation des connaissances : *à quoi ça sert ?* C'est bien par le biais de la transmission, non du savoir mais de son usage, comme le remarque Philippe Roqueplo dans son ouvrage consacré au *Partage du savoir* (Roqueplo 1974), que la science peut s'habiller des vêtements du quotidien et ainsi se mettre à la portée de tous.

3.2 Un acte de reformulation

À l'étude d'un corpus, pourtant constitué à partir de quatre termes de mathématiques, nous avons pu mesurer les efforts des auteurs en matière de lisibilité. Nous n'avons relevé qu'une seule amorce formelle s'ouvrant sur un subjonctif « *soit* », alors que celle-ci introduit la plupart des énoncés de mathématiques. Efforts qui conduisent les auteurs à un important travail de reformulation ; reformulation au niveau de la macrostructure d'abord : l'auteur reprenant la structure du document source ; reformulation terminologique enfin.

Ce dernier type de reformulation est de loin le plus intéressant. De nombreux termes sont suivis d'un contexte définitoire introduit par un marqueur explicite de la reformulation copulative : *est un*.

Exemples extraits de résumés :
« *Les semi-conducteurs magnétiques sont*

des... », « *la paléosismicité est une...* », etc.

Les auteurs, qui dans le cadre de leur thèse, ont eu recours à de nombreux théorèmes, modèles, lois etc., effectueront ici un choix drastique. Ils choisiront de présenter et d'explicitier ce qui fait l'innovation de leurs travaux par rapport aux autres sur le même sujet. Ils le feront en retranscrivant le cadre d'emploi particulier d'un terme, c'est-à-dire en ayant recours à son contexte d'apparition. Cette démarche, qui s'attache à décrire les situations de communication dans lesquelles intervient un terme, se révèle être plus linguistique que notionnelle. Elle démontre, comme l'écrivait Bakhtine, que la compréhension ne se ramène pas à l'identification d'une forme utilisée mais bien à sa signification dans un contexte donné (Bakhtine 1997 : 100).

Ces contextes définitoires sont particulièrement précieux pour aider à l'appropriation des connaissances car ils mettent en circulation des termes scientifiques dont on ne trouve pas encore trace, loin s'en faut, dans les dictionnaires et terminologies spécialisés. Autrement dit, si les notions ainsi définies n'ont pas été dans leur majorité créées par ces jeunes docteurs, elles n'ont pas non plus été définies auparavant et gardent, de ce fait, un caractère fortement néologique. C'est précisément ce premier contexte d'utilisation en français qui confère tout son intérêt au résumé de thèse car, comme le remarque John Humbley à propos de l'observation de la néologie, il est plus utile de savoir dans quel contexte un mot est utilisé pour la première fois que d'avoir une simple attestation (Humbley 1993 : 67).

La reformulation terminologique est omniprésente dans le résumé de thèse, on peut même dire que le résumé est une reformulation à visée explicative en tant que telle. C'est un

texte centré sur l'interprétation d'un texte source dont le sens n'est pas directement accessible à un public non-spécialiste. *Le résumeur*, écrit Catherine Fuchs, construit à partir de l'interprétation qu'il a de T un nouveau texte T' plus court, aux fins de transmettre à l'interlocuteur les informations essentielles contenues dans T (Fuchs 1994 : 10). Ici auteur et résumeur sont une même et seule personne ce qui offre un cadre d'analyse aussi intéressant et qu'original.

3.3 La nécessité d'une assistance terminologique

Par les consignes qui lui sont données dans le livret de signalement des thèses⁽⁷⁾, l'auteur est invité à la reformulation et à la traduction : il doit notamment développer les sigles si possible en français. Il se trouve ici dans une situation de communication (vers un public plus large) assez inconfortable parce qu'elle lui est en grande partie inconnue. À la lecture de nombreux résumés, nous avons pu mesurer la nécessité d'une assistance terminologique pour aider l'auteur dans son tâtonnement autour de la traduction ou dans la non-traduction de sigles ou de termes anglo-saxons, comme dans les exemples suivants :

- modèle MREI « modèle modifié d'éléments distribués au hasard se déplaçant en phase » ;
- propriétés du type « *event average-time average* » ;
- modèle ODE (*ordinary differential equation*) ;
- modèle « *Random Sequential Adsorption* » (RSA).

Dans les deux derniers exemples la non-traduction ne provient pas d'une lacune en langue d'arrivée, puisque *équations différentielles ordinaires* et *absorption séquentielle aléatoire* sont deux termes connus des mathématiciens et physiciens (ils font d'ailleurs partie du champ des

(7) Livret de signalement des thèses édité par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche.

descripteurs de la base de données *Pascal*). Elle semble plutôt provenir d'une possible méconnaissance des auteurs dont le français n'est à priori pas la langue maternelle⁽⁸⁾, ou bien, cas malheureusement fréquent chez les scientifiques, en raison d'une valeur méliorative accordée aux termes anglo-saxons sur leurs équivalents francophones. Nous avons également pu constater que dans de nombreux cas, l'auteur annonce une nouveauté sur le plan conceptuel par le biais d'une définition fonctionnelle, mais qu'il se garde de lui donner un autre nom que *cette méthode, cet algorithme, cette approche* ou qu'il recourt à un générique précédé d'un article indéfini : « *je conçois un démonstrateur de cette machine de Botzman linéaire et un séquenceur pour le mettre en place...* »

3.4 La fiche multifonctionnelle

Nous avons enfin relevé quelques néologismes morpho-syntaxiques comme : *la paléosismicité*, que son auteur annonce étudier pour la première fois en France ; une nouvelle famille de *codes linéaires dits en dégradés* ; la notion de *bridage*, que l'auteur a dû introduire *pour traduire la fermeture partielle du domaine des variables* en algorithmique ; le *plasmide pRL1*, un outil génétique annoncé

(8) L'un se nomme Driss Touijar et l'autre Raed Ezzedine.

(9) Dictionnaire des bio-industries mis au point sous la direction de François Gaudin (UPRESA 6065) et prototype de dictionnaire destiné à faciliter les échanges entre informaticiens, biologistes et statisticiens dans le cadre d'un groupe pluridisciplinaire de recherche à l'Université de Rouen.

(10) TG = terme générique, TE = terme équivalent, TR = terme rejeté.

comme *original pour introduire de nouveaux sites*, etc.

Ces tentatives, réussies ou non, d'explication de l'innovation scientifique en langue française, plaident, selon nous, pour une prise en compte des résumés de thèse du point de vue de l'aménagement terminologique du français. Les occasions d'écriture et d'échanges spécialisés en français étant devenus rares, nous avons alors voulu poursuivre cette étude pensant qu'il était tout à fait nécessaire et même urgent d'aider à l'émergence de termes francophones de la recherche : faute de quoi, comme nous l'avons souligné avec François Gaudin, on laisse s'installer un sabir anglo-américain qui se révèle être encore plus vide de sens pour les profanes, notamment ceux qui, en situation de formation, doivent s'appropriier tout à la fois les connaissances et les formes linguistiques par lesquelles on les dénomme (Gaudin et Holzem 1995 : 107).

Nous avons donc élaboré un modèle de fiche terminologique qui soit capable de fournir les contextes d'utilisation d'un terme, mais également de le situer dans un environnement sémantique fait de termes génériques, spécifiques, équivalents, etc. Nous avons appelé cette fiche *multifonctionnelle* pour rappeler, à la suite de Pierre Lerat, que l'avenir est aux bases de données terminologiques multifonctionnelles, desquelles on puisse extraire à la demande, par des clés d'interrogation diversifiées selon les usages, des informations (lexicographiques notamment) utiles à la documentation, à la traduction ou à l'harmonisation (Lerat 1988 : 28). Cette fiche est conçue à la fois sur le modèle de la fiche de proposition *Rameau* (pour permettre aux professionnels de soumettre de nouvelles vedettes matières), sur le modèle de la fiche terminologique du Centre de Néologie et de

Terminologie adaptée à la présentation de la néologie et sur celui des fiches de *Biolex* et *Lexigène*⁽⁹⁾ qui introduisent quatre relations prédicatives (action, objet, agent et application) pour une description contextualisée et fonctionnelle. Ces modèles de fiches terminologiques offrent un cadre de travail très ouvert permettant l'enrichissement de nouveaux contextes d'utilisation en fonction des nouvelles acceptions d'un terme.

À partir de la lecture des résumés de thèse, nous avons alors tenté une description de quelques termes annoncés comme nouveaux par leurs auteurs comme dans l'exemple suivant :

Paléosismicité

TG⁽¹⁰⁾ : Sismologie

TG : Géologie

TE : Paléosismologie

TE : Néotectonique

TR : Sismicité historique

Action : étude des séismes fossiles

Objet : Caractérisation des accidents sismogènes en fonction du temps

Agent :

Application : Évaluation de l'aléa sismique en fonction du temps
Contexte : La paléosismicité est une discipline à cheval entre la sismologie et la géologie, qui a pour but de mettre en évidence et d'étudier les séismes fossiles (extrait du résumé).

Source : Ghafiri, Abdessamad, *Paléosismicité de failles actives en contexte de sismicité modéré : application à l'aléa sismique dans le sud-est de la France*. Thèse Université Paris 11, 1995.

Terme anglais : Paleoseismicity.

L'élaboration de cette fiche, réalisée à partir de la seule lecture du résumé de thèse, démontre la richesse de celui-ci en matière de description et de reformulation. Il est cependant difficile et long pour un non-spécialiste, comme peut l'être le terminologue et à plus forte raison le documentaliste, de l'élaborer à partir de la seule lecture du texte qui

pourtant dans le cas présent semble clair. La fiche ci-dessus n'a ni terme spécifique, ni agent. Le terme rejeté (sismicité historique) l'est par l'auteur, qui dans son résumé lui substitue un néologisme (paléosismicité) mais sans motiver son choix. C'est à l'oral que cette motivation pourrait transparaître. Autrement dit l'élaboration de ce type de fiche, comme de toute autre fiche terminologique, a besoin du recours d'un expert. Dans le cas présent l'auteur devient, en tant que spécialiste d'un savoir, indispensable à la description d'un néologisme.

4 Pour une intervention de l'expert: premiers bilans d'une enquête en cours

4.1 Un entretien indispensable

Dans le cadre d'une enquête commandée à notre laboratoire de recherche (l'UPRESA 6065 de l'Université de Rouen) par la Délégation générale à la langue française et agréé par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, nous recevons toutes les personnes soutenant leur thèse en 1998 devant l'Université de Rouen. Lors de cette rencontre, qui se situe en général au moment où l'auteur remplit sa notice de signalement (titre, résumé, mots clés), nous lui demandons de bien vouloir choisir un ou plusieurs termes rendant, selon lui, le mieux compte de l'innovation de son travail. Celui-ci effectue son choix sans trop de difficulté dans la première partie de l'entretien, puis il nous aide à remplir les champs de la fiche ci-dessous.

Terme :

Mutualisme

Terme en anglais :

mutualism

Sigle :

Subdivision géographique :

Remplace :

Terme(s) générique(s) :

Écologie, interaction lombric-microorganismes

Terme(s) associé(s) :

cellulolyse (dégradation de la cellulose), lignolyse (dégradation de la lignine)

Auteurs associé(s) :

Lavelle (Patrick), Barois (Isabelle)

Terme(s) synonyme(s) :

synergie, complémentarité

Terme(s) spécifique(s) :

mutualisme entre macrofaune et microflore

Terme(s) antonyme(s) :

parasitisme

Action (utilisation de l'objet décrit) :

recyclage de la matière organique

Objet (ce qui subit l'action) :

la litière (composée de cellulose, lignine, pectine etc.)

Agent (celui qui effectue ou

permet l'action sur l'objet) :

les enzymes bactériennes et tissulaires animales (celles du lombric)

Application (indique les applications, procédés, etc. dans lesquels l'action est ou peut être utilisée) :

– sert à la fabrication d'un compost issu de la stimulation de l'activité bactérienne par le vers (compost appelé vermicompost qui est plus riche en macromolécules que le compost simple)

– permet un meilleur recyclage des déchets organiques.

Contexte(s) : Le mutualisme est l'expression d'une synergie dans le sens de complémentarité entre les enzymes tissulaires et les enzymes bactériennes (microbiennes) dans le processus de dégradation de la

cellulose. Ce mutualisme entre le vers (lombric) et la matière organique (cellulose et lignine) aboutit à une modification plus fine de la matière organique. Ce qui conduit à une minéralisation primaire plus importante autrement dit à une cellulolyse et lignolyse plus importante.
Note (sur le mot ou la chose désignée) :

le mutualisme déjà utilisé dans la complémentarité entre être vivants d'espèces différentes, jamais jusqu'à maintenant dans un rapport macrofaune (le lombric) - microflore (les champignons)

Distribution (construction syntaxique) :

Dérivation (renseigne sur les dérivés existants) :

Source :

VINCESLAS-AKPA, Marthe. 1998. Activité cellulolytique dans le tube digestif d'*Eisenia fetida andei*. Impact sur la dynamique de la matière organique de déchets lignocellulosiques. Thèse de Biologie, Université de Rouen.

Sans vouloir nous appesantir sur le bilan de cette enquête qui donnera lieu à un rapport final, nous pouvons d'ores et déjà dire que tous les entretiens menés jusqu'à présent (une cinquantaine) se sont soldés par la description d'un terme présenté comme nouveau : d'un point de vue morpho-syntaxique parfois, d'un point de vue sémantique toujours, comme dans l'exemple ci-dessus (cf. l'information mise en note dans la fiche).

Nous constatons également que les fiches obtenues sont en général bien plus complètes que celles réalisées après la seule lecture des résumés et que leur élaboration est bien plus rapide que dans le cas précédent : moins d'une heure par fiche. L'intervention de l'auteur en tant qu'expert ponctuel enrichit la

compréhension par un non-spécialiste. En s'appuyant sur son propre résumé, il décrit et surtout motive le nouveau terme ou la nouvelle acception.

Nous avons enfin pu remarquer que l'auteur nous proposait quelquefois un terme non présent dans la notice bibliographique. Dans l'exemple de *mutualisme*, Madame Vincelas décrit avec soin cette complémentarité nouvelle, mais n'a pas cru utile de reprendre ce terme très connu des biologistes (il fait même l'objet d'une entrée dans *Rameau*) pour le charger d'un sens supplémentaire: peut-être par modestie ou souci de précision et de scientificité.

Quoi qu'il en soit, l'entretien se révèle précieux à l'émergence de la néologie. C'est à l'oral, et heureusement que l'on discute, que l'on échange ses perplexités, que l'on «ferraille» sur des points litigieux, remarque François Gaudin (Gaudin 1995: 232) qui souligne le rôle premier de la parole dans l'innovation scientifique au sein du laboratoire. «L'enquête sur l'impact des arrêtés terminologiques dans le domaine du génie génétique» menée par notre laboratoire avait également plaidé pour un travail sur le terrain en parallèle au travail *in vitro* (sur les écrits) mené par les commissions de terminologie. Elle rappelait très logiquement que le labo, lieu même de production de la science, devrait être aussi lieu de production des termes (Guespin 1993: 40). Notre démarche est ici la même. Elle fait de l'entretien avec le chercheur un moment privilégié où peuvent s'intégrer, «*in vivo*», l'ensemble des paramètres scientifiques et sociaux concernant les conditions d'usage d'un terme.

(11) Une centaine de thèses de troisième cycle sont soutenues chaque année devant l'université de Rouen.

4.2 La bibliothèque: lieu d'aménagement de la langue

Ce que nous réalisons à titre expérimental avec les thésards rouennais, toutes disciplines confondues⁽¹¹⁾, pourrait tout à fait être étendu au niveau national. Derrière toutes les thèses soutenues chaque année en France (il y en a environ 10 000), il y a autant d'auteurs physiquement présents sur les campus et qui peuvent s'associer à la mise en valeur de leurs travaux par une description en français de l'innovation. Il faudrait que les futurs docteurs soient invités à se rendre à la bibliothèque, lieu de diffusion de la thèse, au moment de la rédaction de leur dossier de soutenance (et notamment au moment de l'écriture du résumé) pour y rencontrer les bibliothécaires, afin de les aider au bon signalement de leur travail et surtout, afin de mettre celui-ci en valeur par une description de l'innovation. Cette rencontre bibliothécaire-thésard peut être, selon nous, envisagée sous l'angle d'une expertise terminologique entre un auteur spécialiste de son sujet, et donc expert ponctuel, et un professionnel qui pour l'occasion assurerait une fonction de terminologue. Cette fonction de terminologue ponctuel conforterait les bibliothécaires dans leur mission d'aide à la circulation et au transfert des connaissances, quel qu'en soit le support. Pour mener cette tâche à bien il faudrait cependant que ces derniers reçoivent une formation adéquate: formation qui les sensibiliserait aux questions de la langue et de son rôle dans la culture, la diffusion et la vulgarisation des connaissances.

Bien que la fiche multifonctionnelle résultant de l'entretien offre une description approfondie d'un usage pour l'instant unique, celui de la thèse, il faut considérer que le chercheur n'est pas

un individu isolé. Il travaille dans un laboratoire au sein duquel la problématique et la rédaction du travail ont été effectuées. De ce point de vue, sa contribution à l'équipement de la langue à partir de sa propre recherche, nous semble ouvrir la voie, dans le cas d'une systématisation de cette démarche, d'une collaboration plus large avec les laboratoires eux-mêmes.

5 Conclusion

Il ne s'agit pas d'imposer l'entrée chaque année de 10 000 nouveaux termes dans les répertoires, fichiers, thésaurus ou bases de données, mais bien de proposer la description en français de l'avancée des connaissances.

Nous pensons que ces fiches multifonctionnelles, qui pourraient être reliées les unes aux autres par des liens hypertextuels, sont autant de descriptions contextualisées proposées à une large communauté universitaire et extra universitaire ayant besoin d'acquérir des connaissances ou de se construire, comme pour les bibliothécaires, une représentation d'un champ à indexer. Nous faisons confiance à la langue et aux usages pour trancher dans la reprise ou non de certains termes, qui alors, pourront devenir d'excellentes vedettes matières capables de guider les usagers. Cette enquête nous semble prometteuse, elle ouvre la voie d'une nouvelle complémentarité entre la terminologie et la documentation. Elle permet de diversifier le circuit trop unique de production et de circulation des vedettes matières scientifiques. Elle sensibilise un public cible, des chercheurs qui sont au début de leur carrière et donc gros producteurs de textes et pourvoyeurs de termes, aux problèmes de la langue en les encourageant à une mise en circulation et en culture (par les

contextes définitoires), des termes en usage dans leur laboratoire. Cette enquête, qui plaide pour une standardisation à partir des usages, fait de la bibliothèque un lieu privilégié pour l'aménagement du français. La bibliothèque universitaire, tout particulièrement, qui se trouve sur le chemin du continuum qu'il convient de tracer entre les calculs du laboratoire et la diffusion élargie (Peytard 1986: 11), pourrait ainsi jouer pleinement son rôle de médiation en matière de transmission et d'appropriation des connaissances.

Maryvonne Holzem,
Upresa CNRS 6065,
Université de Rouen,
France

Bibliographie

Depecker (Loïc), éd. 1997: *La mesure des mots: cinq études d'implantation terminologique*, Publications de l'Université de Rouen.

Fuchs (Catherine), 1994: *Paraphrase et énonciation*, Éditions Ophrys, 120 p.

Gablot (Ginette), 1992: Les revues scientifiques, *Encyclopædia Universalis*, Éd. Encyclopædia Universalis, pp. 203-205.

Gaudin, François, 1995: «Champs, clôtures et domaines: des langues de spécialités à la culture scientifique», dans *Méta*, vol. 40, n°2, pp. 229-237.

Gaudin (François), Holzem (Maryvonne), 1995: «Du terme au mot-clé: le cas des mathématiques et de la microbiologie», dans *Recherches documentaires: actes des deuxièmes journées «Linguistique et ergonomie», 17-18 juin 1994*, Université de Rouen, Éd. CLS, pp. 97-108.

Guespin (Louis), 1993: «Étude d'implantation des arrêtés de terminologie, domaine: génie génétique», dans Depecker (L.) et Mamavi (G.), dir., éd. 1997: *La mesure des mots: cinq études d'implantation terminologique*, Publications de l'Université de Rouen, pp. 1-45.

Holzem (Maryvonne), 1997: *Apport des recherches en terminologie à la communication des sciences, thèse sciences du langage*, Université de Rouen, 393 p.

Humbley (John), 1993: «L'observation de la néologie terminologique: l'expérience du CTN», dans *La Banque des mots*, (numéro spécial 5), pp. 64-74.

Lerat (Pierre), 1988: «Terminologie et sémantique descriptive», dans *La Banque des mots* (numéro spécial), pp. 11-38.

Ronai (Maurice), 1990: «Dans quelle langue livrer les résultats de la recherche?» dans Cassen (B.), dir. *Quelle langue pour la science?* Paris, La découverte, pp. 63-83.

Jurivoc :

Le nouveau thesaurus juridique suisse

Le Tribunal fédéral suisse a élaboré, en collaboration avec les bibliothèques juridiques suisses, le thesaurus juridique *Jurivoc*. Celui-ci est destiné à l'indexation intellectuelle des lois, de la jurisprudence et de la doctrine juridique. La présente communication donne un aperçu des étapes de la réalisation, des caractéristiques et des perspectives d'utilisation de *Jurivoc*.

Termes-clés :
thesaurus ; *Jurivoc* ; banque de données ; droit suisse ; multilinguisme ; gestion de projet.

1 La situation de départ

Au début des années quatre-vingt-dix, le Tribunal fédéral suisse (TF), sis à Lausanne, et le Tribunal fédéral des assurances (TFA), la cour des assurances sociales du Tribunal fédéral dont le siège est à Lucerne, possédaient un vocabulaire d'indexation distinct pour chaque banque de données : un thesaurus général pour la banque de données de jurisprudence du TF, un thesaurus du droit des assurances sociales pour la banque de données de jurisprudence du TFA, un répertoire de mots-clés pour le recueil officiel des arrêts publiés du TF et du TFA, une liste systématique pour l'indexation des notices bibliographiques du TF et trois listes systématiques pour l'indexation de celles du TFA.

À la même époque, les bibliothèques juridiques suisses désiraient créer des conditions favorables à un partage du travail d'indexation en adoptant un vocabulaire d'indexation commun.

Les deux projets étant semblables, un rapprochement a été opéré. Les bibliothèques juridiques ont fourni leurs vocabulaires d'indexation au TF qui s'est chargé de les examiner et de les intégrer dans le thesaurus *Jurivoc*.

2 Les objectifs du projet

Les objectifs du projet *Jurivoc* étaient les suivants :

- fusionner les vocabulaires d'indexation existants en créant un thesaurus juridique multilingue qui permette d'interroger les trois principales sources du droit : la loi, la jurisprudence et la doctrine ;
- tenir compte, dans la mesure du possible, des indexations existantes afin de limiter l'ampleur d'éventuels travaux de réindexation des documents existants.

3 Les étapes du projet *Jurivoc*

L'élaboration de *Jurivoc* a eu lieu dans le cadre d'une organisation de projet commune au TF et au TFA. Nous allons commencer par décrire les structures mises en place avant de passer en revue les principales étapes du projet.

3.1 L'organisation du projet

La direction du projet *Jurivoc* a été confiée à un ancien juge fédéral, M. Brunswiler, pour la partie juridique et au soussigné pour la partie documentaire. Une équipe du projet composée de quatre juristes spécialisés dans les questions documentaires a été constituée. Ces quatre personnes ont formé le noyau de l'équipe du projet. Chacune d'entre elles a élaboré une partie du thesaurus en collaboration avec d'autres juristes spécialisés dans les domaines traités. Les paires ainsi formées étaient toujours bilingues : une personne francophone et l'autre germanophone. De cette manière, le

thesaurus a pu être élaboré en tenant compte d'emblée des spécificités de chaque langue.

3.2 L'élaboration des concepts

Le mandat de projet a été remis aux chefs de projet en avril 1993. La première activité de l'équipe de projet a été de questionner les utilisateurs sur leur façon de rechercher des documents à l'aide de termes-clés et sur leurs vœux en matière de thesaurus. Ensuite un concept général en vue de la réalisation du thesaurus *Jurivoc* a été rédigé. Il a été approuvé par la commission de pilotage des projets en novembre 1994.

Jusqu'en avril 1995 ont été élaborés divers concepts détaillés sur la façon de réaliser le thesaurus (sa structure, ses relations et leur utilisation, la séquence des travaux, etc.) et sur la manière de l'utiliser pour l'indexation de documents (règles générales d'indexation valables pour toutes les sources du droit). Le feu vert pour la réalisation du thesaurus a alors été donné.

3.3 La réalisation

La première étape de réalisation a consisté à répartir le vocabulaire par domaines du droit. Ensuite les termes ont été placés dans la structure du thesaurus selon les critères énoncés dans les concepts. Ces travaux ont été terminés en octobre 1997.

3.4 Le contrôle de qualité

Chaque Cour du TF possède des juristes qui sont chargés de représenter les intérêts de l'ensemble des utilisateurs de leur Cour dans les projets. Chaque domaine du droit a été soumis à l'approbation des représentants des utilisateurs de la Cour concernée lors d'une quinzaine de séances de contrôle de qualité. Au

cours de ces séances, près de 2 000 propositions de modification ou de complètement du thesaurus ont été formulées. Sur proposition des groupes de travail de l'équipe de projet, les chefs de projet ont ensuite décidé de la suite à donner aux propositions des utilisateurs. Les séances de contrôle de qualité ont duré jusqu'en février 1998.

3.5 La diffusion de Jurivoc

Jurivoc sera disponible sur le site internet du Tribunal fédéral suisse auquel il est possible d'accéder depuis le site de l'administration fédérale (www.admin.ch) dès cet automne.

4 Les caractéristiques de Jurivoc

4.1 Un thesaurus juridique

Les termes juridiques constituent l'essentiel de la terminologie. Les termes des autres domaines, tels que, par exemple, la géographie, l'histoire, la médecine figurent dans le thesaurus dans la mesure où ils servent à préciser une facette d'une indexation juridique.

Le premier niveau de hiérarchie, qui offre un survol des domaines traités, illustre bien le caractère juridique du thesaurus:

- Aménagement du territoire et droit public des constructions
- Art et culture
- Droit civil
- Droit constitutionnel (branche du droit)
- Droit de cité et droit des étrangers
- Droit des assurances
- Droit des obligations et droit commercial
- Droit des poursuites et faillites
- Droit du travail
- Droit international privé
- Droit international public

- Droit pénal
- Droits politiques
- Économie
- Énergie
- Entraide et extradition
- Équilibre écologique
- Expropriation
- Finances publiques
- Instruction et formation professionnelle
- Organisation de l'État et administration
- Organisation du travail
- Politique de sécurité et de promotion de la paix
- Poste et télécommunication, média
- Procédure
- Propriété intellectuelle, concurrence et cartels
- Protection des données
- Religion, État et église
- Santé
- Science du droit
- Science et recherche
- Sécurité sociale
- Source du droit
- Sport
- Terme général
- Transport

4.2 Un thesaurus systématique

Les termes contenus dans *Jurivoc* sont, soit des descripteurs (termes-clés servant à l'indexation de documents) soit des non-descripteurs (synonymes, quasi-synonymes voire même antonymes dans certains cas) qui renvoient à des descripteurs ou à des combinaisons de descripteurs.

Jurivoc comprend environ 8 000 descripteurs et 10 000 non-descripteurs par langue.

Les descripteurs sont situés dans des hiérarchies. Les têtes de hiérarchies se rapprochent le plus possible de la systématique du droit fédéral qui est connue de tous les juristes de notre pays. Ainsi, par exemple, le *droit civil* est subdivisé dans les quatre livres du Code civil: *droit des personnes, droit de la famille,*

droit des successions et droits réels.

Chacun de ces domaines possède des subdivisions qui se rapprochent au maximum des titres ou des parties du Code civil. Les descripteurs spécifiques tels que *l'action en paternité*, *l'adoption* ou le *testament olographe* se trouvent dans l'une des subdivisions précitées en fonction de leur situation dans la loi.

4.3 Un thesaurus monohiérarchique

Chaque descripteur ne peut figurer qu'une seule fois dans le thesaurus: dans sa hiérarchie d'origine (selon la systématique du droit fédéral) ou dans celle où il est utilisé le plus fréquemment. Dans tous les cas, il peut être utilisé pour l'indexation de documents n'appartenant pas à ces hiérarchies. Ainsi, si le *lieu de séjour* est placé dans la hiérarchie du *droit des personnes*, il peut également être utilisé pour des documents de droit fiscal ou pour le droit des étrangers.

4.4 Un thesaurus multilingue

Jurivoc est multilingue. Actuellement le thesaurus est bilingue français-allemand. L'adjonction de l'italien est en cours et il est également prévu d'y ajouter l'anglais.

5 La réindexation des anciens documents

Les anciens documents sont ceux qui se trouvent actuellement dans les diverses banques de données du Tribunal fédéral et qui sont indexés à l'aide des termes-clés des anciens thesaurus ou des anciennes listes systématiques. La réindexation vise à remplacer ces termes-clés par des descripteurs tirés de *Jurivoc*. Le coût

d'une réindexation intellectuelle étant trop élevé, la seule solution encore possible était une réindexation automatique. À cet effet, il a été établi pour chaque vocabulaire d'indexation ancien un tableau de concordance. Celui-ci indique pour chaque terme-clé ancien le terme équivalent dans *Jurivoc*. Souvent la concordance est parfaite: on trouve les mêmes termes dans les deux vocabulaires. Parfois, elle est imparfaite: un terme de l'ancien vocabulaire correspond à un autre terme ou à une combinaison de termes; dans ce cas, il faut remplacer l'ancien terme par le ou les nouveaux.

D'autres fois, *Jurivoc* possède un vocabulaire plus détaillé que les anciens vocabulaires; dans ce cas, plusieurs nouveaux descripteurs doivent être proposés à la place de l'ancien terme-clé; ce choix ne peut être fait qu'intellectuellement; la réindexation devient alors semi-automatique. Enfin, quelques anciens termes sont supprimés; cette action peut également avoir lieu automatiquement.

6 Conclusion et perspectives

Un vocabulaire d'indexation unifié dans un domaine tel que le droit constitue le premier pas sur le chemin du partage du travail d'indexation. L'étape suivante est l'adoption de règles d'indexation identiques de manière à garantir que les descripteurs soient utilisés de la même manière dans toutes les banques de données. Ainsi, tous les documents sur un même sujet seront en principe indexés à l'aide des mêmes descripteurs quels que soient le lieu ou les personnes qui ont traité les documents. À cet effet, deux niveaux de règles d'indexation sont élaborés par le Tribunal fédéral: Des règles d'indexation générales et des règles d'indexation spécifiques. Les

règles d'indexation générales sont communes à tous les sujets juridiques à indexer. Les règles d'indexation spécifiques sont propres à chaque question juridique et consistent en des grilles de descripteurs à utiliser pour indexer le sujet du document. Ces règles constituent un mode d'emploi du thesaurus *Jurivoc* visant à atteindre un haut degré d'homogénéité de l'indexation. Nous sommes persuadés que l'adoption de *Jurivoc* et des règles d'indexation qui s'y réfèrent par le plus grand nombre d'institutions possibles permettra à terme un allègement de la charge de travail par un partage du travail d'indexation.

*Jacques Bühler,
Secrétariat général,
Tribunal fédéral suisse,
Lausanne,
Suisse.*

Terminologie et documentation technique : l'exemple d'une entreprise autrichienne ⁽¹⁾

La documentation technique, surtout multilingue, gagne à intégrer la terminologie dès sa conception.

Dans cette présentation, nous apprenons comment une entreprise de moteurs et de métrologie autrichienne, tournée vers l'exportation, incorpore la terminologie et la documentation technique dès la conception de ses produits. Une terminologie qui se développe en même temps que les produits est la garantie d'une cohérence dans toute la chaîne de la communication, et confère à la société qui l'emploie un avantage compétitif certain.

Termes-clés :
terminologie ; documentation ;
rédaction technique ; entreprise ;
production.

(1) Abrégé de la communication orale présentée le 26 août 1998 au Quatrième symposium d'Infoterm, Vienne.

(2) L'exemple est l'entreprise de l'auteur, AVF List GmbH, le plus grand centre de recherche et développement indépendant et privé dans le domaine des moteurs et de la technologie de la métrologie, fondée en 1948 par le professeur Hans List. Elle emploie 1 200 personnes à son siège à Graz et 800 personnes dans le reste du monde. La recherche et développement représente 15% de son chiffre d'affaires, la quote-part d'exportation est de 96%. Voir www.avl.com.

La documentation technique relève des activités de relations publiques d'une entreprise. Elle doit comporter toutes les informations nécessaires en respectant les critères suivants :

- présentation claire ;
- organisation logique ;
- précision factuelle ;
- utilisation fonctionnelle.

La documentation technique sert dans de très nombreuses activités de l'entreprise ⁽²⁾, notamment dans le démarchage, la vente, la gestion des projets, les activités d'installation et d'opération ; l'entretien et la maintenance. Elle prend la forme de spécifications techniques, de matériel publicitaire, de descriptions de produits, de manuels d'utilisation, de catalogues de pièces détachées, de notices de programmation, et bien d'autres. Les supports sont également très variés, allant du papier traditionnel aux présentations vidéo, aux publications sur site internet et à différentes formes d'aide en ligne.

Mais qu'est-ce qui constitue une bonne documentation technique ? Elle est conçue en visant une cible bien identifiée, elle présente les informations nécessaires afin de faire certaines tâches. De plus en plus, une bonne documentation est une documentation multilingue, correspondant à une clientèle internationale de l'entreprise. Elle est donc impliquée dans le processus de ce qu'on appelle aujourd'hui la localisation. On peut la définir comme le processus de créer et d'adapter un produit pour l'usage

dans un pays donné ou pour un marché donné, et elle comporte, outre la traduction, un travail d'adaptation au contexte linguistique et culturel du pays où le produit sera commercialisé. Elle est efficace dans la mesure où le produit est préalablement conçu pour un marché international. Cette internationalisation revient à développer d'abord un produit de base, indépendamment de la culture et de la langue, et des variations de ce produit, selon la culture et la langue visées.

Une documentation technique multilingue de qualité est désormais une nécessité. D'abord, c'est une obligation juridique de la Communauté européenne et de législations nationales en matière de responsabilité civile. En outre, elle confère à la société un avantage compétitif et stimule le processus de l'innovation technique.

Afin d'obtenir une documentation technique de qualité, il est nécessaire d'intégrer au processus la gestion de la terminologie. L'exploitation systématique de la terminologie d'une entreprise permet la conception de documents originaux cohérents, qui, à leur tour, permettent des traductions tout aussi cohérentes. Mieux, la terminologie peut jouer un rôle important dans tout le processus du développement d'un produit, car ingénieurs, techniciens, traducteurs, commerciaux doivent employer le même vocabulaire.

Compte tenu de l'importance de la terminologie, qui sort de l'orbite exclusive de la traduction technique, la société AVL List GmbH a adopté

un système simplifié de gestion de la terminologie. Il comporte un spécialiste maison et un spécialiste par filiale (ces spécialistes peuvent être traducteur ou ingénieur). La base comporte des termes et des descriptions claires, qui permettent la recherche d'un terme parfaitement équivalent dans la langue étrangère.

La fiche simplifiée comporte les champs suivants:

- Numéro;
- Terme (langue source);
- Terme (langues cibles);
- Classe de mot;
- Domaine;
- Définition/explication;
- Date de création;
- Date de dernière mise à jour;
- Rédacteur;
- Source.

*Franz STEINER, Dipl. ing.,
AVL List GmbH,
Hans-List-Platz 1,
A-8020 Graz, Autriche,
franz.steiner@avl.com,
Propos recueillis par J. Humbley.*

Quels systèmes conceptuels peut-on préconiser pour les banques de données terminologiques en ligne?

La diffusion de ressources terminologiques au moyen de réseaux interactifs qui relient les centres de documentation présupposent l'accès aux archives de chacun de ces centres, qui emploient des systèmes d'organisation différents. La spécificité des banques de données terminologiques et la variété de systèmes de classifications en usage rendent très complexe la recherche en ligne d'informations terminologiques. En soulignant la nécessité d'impulser des études dans ce domaine d'une manière coopérative, cet article se propose d'examiner une solution directe qui permet de conserver l'organisation actuelle des archives existantes, et de parvenir à l'exploitation d'un système unique et complexe de connaissances, ouvert et multifonctionnel. Ce système devrait être solidement ancré dans une structure ontologique, et représenter une «cartographie» conceptuelle qui propose à l'utilisateur un parcours rationnel qui guide sa recherche. Nous indiquons en guise de conclusion quelques exemples de comparaisons et de corrélations parmi d'importants systèmes de classification.

Termes-clés : terminologie ; classification ; ontologie ; documentation.

1 Plurilinguisme et société de l'information

« Le plurilinguisme n'est pas, institutionnellement, un problème ; c'est un état de l'humanité... Le mouvement qui promet aujourd'hui en Europe de libérer et de faire revivre les identités ethniques, culturelles et linguistiques réprimées et opprimées est légitime et porté par le sentiment diffus de la fragilité de ce qui est libre et intègre. Nous devons cependant nous demander comment ce mouvement peut coexister avec la tendance (que les Américains appellent la globalisation) de faire du monde un réseau de communication qui dépasse et qui annule les frontières traditionnelles. Les communications que les réseaux informatiques d'aujourd'hui rendent (nous devrions dire, imposent) ininterrompues et instantanées, éliminant les délais et les erreurs produites par la diversité des langues et par l'obstacle de la traduction. Comment un tel mode de communication, orgueil de l'ingénierie des États-Unis, peut-il accepter les rythmes d'un humanisme respectueux des diversités culturelles et linguistiques, tel qu'il est exigé dans les organismes de la Communauté européenne, déjà très accaparés par la traduction de leurs propres textes dans les langues et dans les terminologies des États membres? » (Nencioni, 1997: 1-2).

Une réponse à cette question est fournie en partie par le Conseil de l'Union européenne dans sa décision

du 4 novembre 1996. Cette instance propose une politique innovatrice dans le secteur de la langue dont le but est la défense des différentes identités culturelles, leur valorisation et leur intégration pour la promotion du processus culturel, social, économique et productif dans la totalité de la Communauté européenne. La décision, qui vise l'adoption d'un programme communautaire pour la promotion de la diversité des langues dans la société de l'information, souligne dans ses prémisses l'importance des aspects culturels et linguistiques dans cette nouvelle société, importance qui trouve un écho jusqu'à la Conférence des ministres du G7 tenue à Bruxelles en février 1995.

Il ressort de la politique commune européenne le signe et la volonté d'imposer dans le circuit de la communication internationale le respect de l'identité historique et culturelle des différents pays et de valoriser ces ressources par le biais de la mondialisation.

Parmi les motivations qui ont présidé à la formulation de ce programme, retenons les suivantes :
 – l'avènement de la société de l'information pourrait permettre aux citoyens européens de mieux accéder à l'information et de saisir cette occasion unique de bénéficier de la richesse et de la diversité culturelle et linguistique de l'Europe ;
 – il faut s'efforcer de garantir à chaque citoyen européen l'égalité en matière de participation à la société de l'information, indépendamment de ses conditions sociales, culturelles, linguistiques ou géographiques ;

– il est essentiel de garantir à chaque citoyen européen le même accès à l'information; cette information doit être mise à sa disposition dans sa propre langue;

– les langues qui restent en dehors de la société de l'information risquent de se voir marginalisées de façon plus ou moins rapide. (Décision du Conseil de l'Union européenne du 4 novembre 1996, art 6, 10, 11, 12). Il est donc permis d'espérer que «le XXI^e siècle sera celui de la terminologie multilingue. L'essor du multilinguisme est un justificatif de taille pour inciter à la collaboration et au partage. S'il revêt un intérêt marqué, le multilinguisme devra constituer un des principaux axes de développement dans les années à venir, malgré ses coûts élevés et d'implantation et d'exploitation pour les banques de terminologie.» (Tremblay 1996: 149-150.)

2 Le patrimoine terminologique et les banques de données

Par langues de spécialité (ou technolectes) on entend le lexique qui permet d'exprimer les concepts et les connaissances propres aux domaines scientifique, technique ou professionnel, caractérisées par le fait qu'on s'adresse à une classe donnée de scientifiques et de professionnels qui partagent ces connaissances. Il existe une gamme assez large de langues spécialisées, représentée non seulement par le nombre de disciplines auxquelles ils se rapportent, mais aussi par le niveau de spécialisation scientifique ou technique. Plus l'unité terminologique a un degré élevé de spécialisation, moins elle est fréquente dans l'usage.

Il arrive souvent aussi que la spécialisation très poussée d'une discipline dépasse les limites de la

discipline même pour déborder dans des secteurs particuliers d'autres disciplines. Que l'on pense par exemple en cardiologie aux études de nature médicale et technologique qui concernent le rejet des valves cardiaques, en sénologie au diagnostic par l'imagerie ou en acoustique aux aspects physiques, biologiques et sociaux de la pollution sonore.

Le «terme» est l'unité de base des langues de spécialité. Pour qu'un mot soit défini comme terme, il doit se distinguer de l'ensemble d'autres éléments. La définition est une opération logique et linguistique destinée à fixer une limite ou une fin (définir), et le terme est le résultat de cette opération: «le terme désigne à la fois une "opération logique", et la "production d'une séquence en langue naturelle"; il désigne à la fois ces "opérations" et leurs "résultats"» (Rey 1979: 40).

Le langage partagé par la communauté à laquelle il est destiné est un instrument direct de communication, dans la mesure où il retranscrit, grâce aux termes propres qui le composent, ce qu'il est sensé définir. Cette condition est remplie si les termes sont sans ambiguïté et leur sens est univoque.

Anne Guyon fait une comparaison très juste entre les termes employés dans un texte scientifique ou technique et les briques conceptuelles avec lesquelles une information se construit (Guyon 1993: 188). Pour comprendre l'information il convient de connaître les éléments de base, à savoir les termes.

Les glossaires, les dictionnaires, les thésaurus, les banques de données et autres sont de précieux recueils de terminologie, élaborés et gérés par des centres spécialisés pour parvenir à différentes fins institutionnelles. Ces recueils font aujourd'hui l'objet de recherches pour leur contenu conceptuel et terminologique. Les centres qui gèrent ces ressources,

classent et ordonnent le contenu de ces recueils selon des systèmes de classification consolidés ou originaux, de caractère général ou particulier, qui permettent la localisation et la consultation.

La constitution de réseaux interactifs, que relient les centres d'informations qui constituent les pôles du réseau, doit prévoir l'accès aux archives, organisées selon différents systèmes de classement. Les recherches d'information en ligne auront des résultats satisfaisants si on rationalise l'accès aux ressources terminologiques détenues par ces centres. Les collections qui ne seront pas accessibles par ce moyen et qui ne pourront être consultées perdront de leur utilité.

Pour récupérer les informations en ligne, la meilleure solution passerait par le respect des critères suivants:

- a) le partage d'un système de classification unique, qui comporte dans sa structure hiérarchique les informations les plus spécifiques correspondant au contenu de chaque archive;
- b) une liste des pôles avec les disponibilités des ressources dans un secteur particulier;

Ce genre de solution n'est cependant pas réaliste à cause de:

- La diversité des systèmes de classement en usage dont on a précédemment parlé;
- La spécificité du contenu d'une collection qui, la plupart du temps, a été établie avec une analyse conceptuelle rigoureuse qui de ce fait, devient difficilement intégrable dans un système collectif de caractère général;
- La multidisciplinarité qui caractérise généralement un patrimoine terminologique, ce qui rend difficile l'établissement d'un relevé correct.

L'utilisateur pourrait se faire guider de façon heureuse dans le processus rationnel de recherche si les

ressources terminologiques, ainsi que les ressources qui se réfèrent à un même thème, sont relevées avec une indication conceptuelle analytique qui distingue les différents contenus qui caractérisent les ressources elles-mêmes.

Le problème de la spécificité des banques de données terminologiques est mise en évidence par Louis-Claude Tremblay: «Les banques sont mises au point en fonction d'un mandat, d'une mission et d'objectifs bien précis, ce qui donne lieu à l'exploitation des champs de spécialité propres à la clientèle desservie.» (Tremblay 1996: 149). Si des échanges d'informations sont introduits et que la banque de données doit assumer des fonctions plus vastes et plus diverses que celles pour lesquelles elle était conçue, il en résulterait peut-être un alourdissement inutile pour l'utilisateur. Il faut néanmoins encourager une exploitation plus grande de ce patrimoine, en mettant en évidence les éléments de différenciation d'une banque de données qui puissent constituer «des avantages marqués en situation de vente, en situation de marketing». Tremblay note aussi que les clés d'accès au système d'information en réseau doivent être «à la fois significatives et précises. Ces clés sont des termes, des expressions justes dont la définition relève de l'activité terminologique. Une terminologie juste permet l'accès plus ciblé à cette terminologie». Et à ce sujet, l'auteur entrevoit de nouveaux thèmes de recherche, qui marqueront les futures orientations des banques de données terminologiques.

3 Une carte, guide du processus de recherche de l'utilisateur

Quelles sont les «expressions justes» qui permettent d'accéder avec

précision au système? Ce sont les termes qui représentent le contenu conceptuel de l'archive terminologique, le *concept-objet* en question et de façon plus spécifique les concepts corrélés à celui-ci (caractéristiques, procédés, actions, théories) qui révèlent des aspects particuliers de l'objet selon différents critères, sans nécessairement tenir compte de limites disciplinaires.

Un bon relevé sémantique d'un patrimoine terminologique doit mettre en évidence le concept-objet et ses facettes, les aspects traités et les critères qui ont présidé à sa création. Si ces aspects du problème ne sont pas suffisamment mis en lumière, le contenu de la banque de données peut être classé de façon incorrecte et par conséquent, donner des résultats de recherche décevants. Un lexique de la neige, qui par exemple, traite d'un lieu géographique caractéristique, avec ses phénomènes propres, et donc ses dénominations propres, se rapporte aussi aux aspects anthropologiques qui tiennent compte des traditions et de l'impact culturel que la neige a toujours suscité chez l'homme, aux aspects folkloriques, littéraires, psychologiques, sans oublier les divertissements, les sports associés, etc. Dans ce cas, une classification de la terminologie de la neige comme sous-classe de la météorologie ne serait pas représentative de tout le contenu du lexique.

Il en résulte qu'un concept-objet peut relever de n'importe quel domaine du savoir, et pour lui attribuer une identification adéquate pour les besoins de la classification, il faut donc identifier la fonctionnalité du concept-objet. Ainsi émerge la conception d'un système de références multidimensionnel, qui peut représenter l'objet sous différents points de vue et être indexé correctement pour le signalement du contenu sémantique du recueil.

L'activité de collaboration en vue de constituer un réseau d'informations terminologiques doit aussi viser l'étude de processus cognitifs, de méthodologies et d'outils, qui tout en valorisant les expériences acquises, permettent d'accéder rationnellement à des systèmes renforcés s'ils sont jugés satisfaisants, mais en introduisant des parcours cognitifs nouveaux et alternatifs.

Parmi les conclusions du séminaire «Compatibilité et intégration des systèmes de classement», on souligne à quel point l'infrastructure d'un système de documentation en réseau est valorisée par deux composantes essentielles, la télécommunication à l'échelle mondiale et les réseaux électroniques, mais on confirme aussi qu'en plus de cette dernière composante, il est indispensable de disposer d'une infrastructure qui mette en valeur l'organisation des connaissances et des informations (Recommandations 1995).

Une solution à ce problème de la réalisation d'une infrastructure de cette nature pourrait venir de l'analyse des systèmes de classification en usage, de l'étude de leur compatibilité, de leurs relations et de leur intégration éventuelle ainsi que de l'élaboration d'une cartographie conceptuelle. Celui qui cherche de l'information pourra faire appel à une telle cartographie en empruntant un parcours logique personnalisé, qui reflète son degré de spécialisation, ses connaissances et ses attentes en matière de documentation.

Cette cartographie devra être fondée sur des concepts-objets généraux, abstraits et concrets, qui à leur tour comprendront, justement dans le but de rester généraux, des concepts plus spécifiques corrélés (*clusters*). Il est possible d'organiser pour les concepts en rapport avec chacun des clusters une structure réalisée selon un modèle commun,

qui identifie un réseau conceptuel primaire pour être mis en relation avec d'autres systèmes, universels et particuliers, et constituer ainsi un réseau très complexe, mais en gardant la possibilité de proposer un échafaudage (*une structuration*) ontologique. L'utilisateur qui interroge le système de documentation devra être en mesure de suivre sur la cartographie qu'on lui propose un parcours plus rationnel pour sa recherche. Il est par conséquent fondamental d'étudier la compatibilité des systèmes de classement et leurs corrélations pour définir un système de connaissances qui permette à l'utilisateur de visualiser automatiquement l'organisation du secteur en rapport avec l'objet de sa recherche et de trouver le centre d'information qui dispose de telles ressources.

4 Recommandations sur la compatibilité et l'intégration des systèmes de classement

L'intégration des systèmes conceptuels, universels et particuliers, est un sujet souvent débattu sur le plans de la théorie, de la méthodologie et des applications.

Nous venons de faire mention du séminaire de recherche, «Compatibilité et intégration des systèmes de classement», organisé en 1995 à Varsovie par l'ISKO (*International Society for Knowledge Organisation*) et la *Society for Professional Information*. Les recommandations, qui regroupent des conclusions partagées par des chercheurs de douze pays, revêtent une importance particulière dans le cadre de l'argument présenté dans cet article, tant pour l'objectif commun qui est d'organiser un système d'information à l'échelle planétaire,

que pour les suggestions qu'ils fournissent. Si l'on est conscient de la nécessité de partager l'infrastructure électronique et télématique pour organiser un système de documentation, il ne semble pas possible d'obtenir un tel consensus sur l'importance d'une infrastructure conceptuelle qui sert de support à la précédente, ni sur les efforts à consentir pour harmoniser et intégrer des systèmes de classification des connaissances.

Des recommandations sont plus particulièrement destinées:

- a) aux problèmes de recherche, de formation et d'échange d'informations;
- b) au développement de systèmes et de collaborations aux niveaux national et international.

En ce qui concerne le premier point, il convient d'encourager les études des principes et les méthodologies nécessaires pour établir les corrélations entre les systèmes de classement ayant des structures différentes. La *compatibilité* ne doit pas être poursuivie comme une fin en soi, mais pour les objectifs spécifiques à identifier au cas par cas, en évaluant les avantages associés à chaque solution.

Il est opportun de promouvoir la formation de spécialistes de l'information et de l'organisation de la connaissance, y compris de la représentation des connaissances, la classification et l'indexation, ainsi que la terminologie.

En ce qui concerne le développement de systèmes et de collaborations nationales et internationales, les recommandations mettent en évidence la nécessité d'accroître les corrélations entre les systèmes de classements existants et le rendement d'une base de connaissances, conceptuelle et terminologique, ouverte et multifonctionnelle, multilingue et intégrée, qui ne modifie d'aucune manière les différentes sources qui

l'alimentent. Un système ainsi conçu devra être en mesure de satisfaire non seulement les exigences de celui qui fait partie d'un tel réseau mais également celles de l'utilisateur final qui fait des recherches sur l'internet et à partir d'autres services en ligne, disponibles en différentes langues, autres que ceux utilisés pour les bases de données du réseau. En plus, le système pourra assumer le rôle d'outil d'indexation, y compris au niveau européen, de base conceptuelle pour des systèmes fondés sur la connaissance; de dictionnaire sous forme monolingue, bilingue ou plurilingue pour une utilisation commune; de dictionnaire /base de connaissances pour le traitement automatique du langage, comprenant l'usage de la langue naturelle et la traduction automatique; de classification/ontologie pour la normalisation des éléments donnés. Une base de connaissances ouverte à de tels développements sera alimentée par un effort coopératif qui vise à tirer les meilleurs résultats des informations provenant de différentes sources, mutuellement complémentaires et reliées.

La coopération internationale devra être attentive à définir et à maintenir des listes d'autorités de noms de personnes, d'organisations, etc.

Parmi les recommandations on compte aussi le développement de critères, de méthodologies, d'outils et de logiciels pour définir, gérer, convertir, harmoniser, restructurer et traduire des systèmes de classements monolingue et plurilingue, des systèmes de classification, des thésaurus et autres listes terminologiques comme les dictionnaires, en gardant comme perspective le contrôle de leur quantité.

5 Subjectivité et objectivité d'un système de classification

Une analyse rigoureuse menée par Ingetraut Dahlberg sur les principes qui dans l'histoire de la pensée philosophique, à partir de Platon, ont inspiré l'organisation de la connaissance, arrive à la conclusion que les classifications du savoir jusqu'à nos jours sont caractérisées par des principes subjectifs (Dahlberg 1995: 131). En particulier, ses études ont mis en lumière comment la division de champs de savoir (*Domaines de connaissances*) liés aux capacités humaines, telles que la mémoire, l'imagination et le raisonnement, était attribuée de façon hiérarchique à ces mêmes capacités, de telle sorte que celles-ci représentent les principales divisions du savoir. Dans la trilogie de Francis Bacon, par exemple l'*Histoire*, avec ses subdivisions, est mise en relation avec la mémoire, la *Poésie* avec l'imagination, la *Science* ou la *Philosophie* avec la raison ou l'intelligence.

Passant en revue l'histoire des systèmes de classification des bibliothèques, Dahlberg met l'accent sur l'influence que le schéma philosophique de Bacon a exercée sur le développement de nouveaux systèmes de classement pour ce qui concerne le regroupement et la séquence, mais aussi et d'une certaine manière la conception de ses classes principales. On en veut pour preuve les systèmes de W.T. Harris de 1870 et celui de M. Dewey de 1876, qui sont certainement inspirés du précédent. La classification de Dewey est parmi celles qui sont aujourd'hui encore les plus utilisées, et c'est également le modèle sur lequel Otlet et Lafontaine se sont appuyés pour développer la Classification décimale universelle.

L'être humain et ses capacités ont donc inspiré la construction de classes intégrant les connaissances relatives aux sciences, aux arts et aux technologies.

Il serait souhaitable qu'un système de classification universelle soit fondé sur des principes ontologiques.

Un système universel fondé sur des objets généraux de l'être et sur l'usage d'un modèle de classement logique et systématique, qui permet de relever pour chaque objet les propriétés, la théorie et les méthodologies qui le caractérisent, relèverait des classes relatives aux objets simples, représentant une base objective aussi bien pour celui qui développe le système que pour celui qui l'utilise.

6 Information Coding Classification

L'ICC (*Information Coding Classification*) est fondée sur des principes ontologiques et sur la *théorie des niveaux intégratifs*.

Ce système de classification universelle, projeté et défini par Ingetraut Dahlberg, a été utilisé pour la codification des thèmes des banques de terminologie du CIRT (*Centro Italiano di Riferimento per la Terminologia tecnico-scientifica*) et c'est à cette expérience particulière que nous faisons référence ici.

Avant cette expérience, la volonté d'approfondir l'étude de la théorie avait été mise en valeur par les quelques résultats obtenus qui en confirment le bien-fondé. À la suite d'une expérimentation pratique relative à l'organisation systématique de termes relevant d'un secteur disciplinaire spécifique, des regroupements de termes avaient été constitués (clusters) sur la base de critères logiques qui ne tenaient pas compte d'un modèle préétabli: de tels

critères se sont révélés très similaires du modèle de catégories proposé par la chercheuse allemande, appelé «systématificateur».

La conviction de la validité pratique des principes qui ont inspiré l'ICC est également fondée sur l'utilité finale de la théorie. Les principes sur lesquels la classification est fondée permettent en effet de donner un ordre systématique à chaque champ du savoir et en particulier, à ces nouveaux thèmes, qui naissent de la recherche et qui se développent progressivement jusqu'à acquérir une connotation spécifique dans le domaine scientifique. De tels principes permettent d'organiser de façon systématique les informations relatives à un domaine particulier ou au contenu d'une banque de données spécialisée, et impliquent en premier lieu le chercheur qui, dans l'exercice de ses activités scientifiques, est directement impliqué dans le processus de l'évolution du savoir dans ce domaine spécifique.

6.1 Description du système

L'*Information Coding Classification* (ICC) sur la base de la théorie des niveaux intégratifs est représentée comme une matrice à double entrée (tableau 1).

Une entrée vise à relever les *objets* de la réalité avec toutes les unités de connaissance qui y sont associées. L'«objet» de la réalité avec ses prédicats, des concepts associés à celui-ci, est le champ de connaissance. L'autre entrée de la matrice relève en revanche du *mode d'analyser* l'objet.

Selon la théorie des niveaux intégratifs, on a mis en valeur les objets généraux correspondant à *neuf niveaux de l'être* et qui constituent ce qu'on appelle les «catégories d'êtres», et les *aspects* qui se rapportent à ces objets et qui correspondent à neuf «catégories de forme». Tous les concepts relatifs à un objet général,

| 0 GENERAL FORM | 01 THEORIES, PRINCIPLES | 02 OBJECT COMPONENT | 03 ACTIVITY PROCESS | 04 PROPERTY ATTRIBUTE | 05 PERSONS OR CONT'D | 06 INSTITUTION OR CONT'D | 07 TECHNOLOGY & PRODUCTION | 08 APPLICATION & DETERMINAT. | 09 DISTRIBUTION & SYNTHESIS |
|--|--|---|--|--|--|--|---|--|---|
| 1 FORM & STRUCTURE AREA | 11 Logic | 12 Mathematics | 13 Statistics | 14 Systemology | 15 Organization Science | 16 Metrology | 17 Cybernetics, Control & Automation | 18 Standardization | 19 Testing and Monitoring |
| 2 ENERGY & MATTER AREA | 21 Mechanics | 22 Physcis of Matter | 23 General and Technical Physics | 24 Electronics | 25 Physical Chemistry | 26 Pure Chemistry | 27 Chemical Technology & Engineering | 28 Energy Science and Technology | 29 Electrical Engineering |
| 3 COSMO & GEO-AREA | 31 Astronomy & Astrophysics | 32 Astronatics & Space Research | 33 Basic Geosciences | 34 Atmospheric Sciences & Technology | 35 Hydrospheic & Oceanol. Sci. & Technology | 36 Geological Sciences | 37 Mining | 38 Materials Science & Technology | 39 Geography |
| 4 BIO-AREA | 41 Basic biological Sciences | 42 Microbiology and Cultivaiton | 43 Plant Biology and Cultivation | 44 Animal Biology and Breeding | 45 Veterinary Sciences | 46 Agriculture & Horticulture | 47 Forestry & Wood Sci. & Technology | 48 Food Sciences and Technology | 49 Ecology and Environment |
| 5 HUMAN AREA | 51 Human Biology | 52 Health and Theoretical Medicine | 53 Pathology and Practical Medicine | 54 Clinical Medicine & Cure | 55 Psychology | 56 Education | 57 Profession Sci., Labor., Leisure | 58 Sport Science and Sports | 59 Household and Home Life |
| 6 SOCIO AREA | 61 Sociology | 62 State and Politics | 63 Public Administration | 64 Money and Finances | 65 Social Aid, Social Politics | 66 Law | 67 Area Planning, Urbanism | 68 Military Science and Technology | 69 History Science and History |
| 7 ECONOMICS & TECHNOLOGY AREA | 71 General and National Economics | 72 Business Economics | 73 Technology in general | 74 Mechanical & Precision Engineering | 75 Building | 76 Commodity Science & Technology | 77 Vehicle Science and Technology | 78 Transportation Technology & Services | 79 Utilities and Service Economics |
| 8 SCIENCE & INFORMATION AREA | 81 Science of Science | 82 Information Science | 83 Informatics, computer science | 84 Information in general | 85 Communitat. Science | 86 Mass Communication | 87 Printing and Publishing | 88 Communication Engineering | 89 Semiotics |
| 9 CULTURE AREA | 91 Language and Linguistics | 92 Literature and Philology | 93 Music and Musicology | 94 Fine Arts | 95 Performing Art | 96 Culture Sciences, narrower sense | 97 Philosophy | 98 Religion and Secret Teachings | 99 Christian Religion |

Tableau 1 :
Information Coding Classification
Survey of Subject Groups © 1982, rev. 1992 I. Dahlberg, Frankfurt/Main, Germany

analysés selon les catégories de forme, constituent des regroupements de concepts associés qui forment des clusters; chaque cluster, à son tour, analysé selon les mêmes catégories, génère des clusters de concepts plus spécifiques. C'est ainsi que le processus peut être poursuivi à l'infini.

Chaque cluster de concepts est un objet de la réalité et représente un champ de connaissance. L'ICC est articulé de telle sorte qu'il permet d'ordonner n'importe lequel de ces champs grâce aux catégories de forme (modèle systématificateur).

6.2 Caractéristiques du système

Le choix de l'ICC est dicté par certains avantages importants du système:

1) la possibilité de caractériser le champ de connaissance, c'est-à-dire le thème de la banque de données terminologiques, à partir de *niveaux primitifs de catégories* et non d'une liste de disciplines. Cette qualité du système permet de relever un thème selon des points de vue différents et de les représenter par des notations différentes. Comme nous l'avons déjà indiqué, le sujet d'un fonds terminologique, même hautement spécifique, n'intéresse pas qu'une seule discipline définie traditionnellement par des divisions consolidées du savoir, mais manifeste plutôt, grâce à sa haute spécificité, une individualité propre exprimée par différents concepts afférents à plusieurs disciplines, concepts qui peuvent être regroupés selon divers aspects et critères, mais qui trouvent dans cet argument leur intégration et leur unicité. Par exemple, la culture de céréales, classée sous la cote 465, *Production végétale* (sous-classe de 46 Agriculture et horticulture; 4 domaine de la biologie); 43 *Biologie végétale et culture de plantes* (sous-classe de 4, domaine de

la biologie); 412 *Génétique* (sous-classe de 41, Sciences biologiques élémentaires; 4, domaine Biologie); 485, *Aliments végétaux* (sous-classe de 48, Sciences alimentaires et technologie; 4, domaine Biologie).

2) L'ICC comporte uniquement des classes qui définissent les champs de connaissance. Ces classes se réfèrent à des concepts généraux qui peuvent être mis en relation avec des concepts généraux d'autres systèmes. Cette caractéristique est un outil efficace pour «cartographier» des concepts hiérarchiquement plus élevés qui appartiennent à d'autres systèmes de classement.

3) Les dénominations des classes sont solidement ancrées à une définition (en langue allemande). Un classement systématique est construit sur cette base, et une répartition dans les bonnes classes est ainsi assurée.

4) Les principes de classement sur lesquels la classification est fondée permettent de représenter des concepts composés, et en particulier de relever les deux composantes d'une combinaison et leur relation syntaxique (par exemple Objet+activité/application). La relation syntaxique entre un sujet et le concept qui en forme le prédicat est ainsi expliquée.

Par exemple, «351-428» indique *Microbiologie de l'eau* (351 correspond à *Principes généraux de l'hydrographie et de l'océanographie*, 428 correspond à *Applications de la microbiologie*). Respectant les catégories de forme, la combinaison se réfère au niveau «1» pour indiquer les principes généraux du sujet (dans ce cas précis 351, où 35 est Hydrographie et océanographie) et au niveau «8», pour indiquer l'application (dans ce cas 428, où 42 est Microbiologie et culture). Ce genre de procédure est très utile pour incorporer de nouveaux sujets.

7 Comparabilité des systèmes

Le travail de mise en relation de l'*Information Coding Classification* et de la Classification décimale universelle a été traité par Ingetraut Dahlberg (Dahlberg 1982: 138). La table 2 est un exemple de correspondance entre les deux systèmes selon la notation de l'ICC, et la table 3 selon celle de la CDU. Dans cette dernière on relèvera le fait significatif que, pour une classe de la Classification décimale universelle qui ne correspond pas totalement à une classe propre de l'autre système, plusieurs codes de l'*Information Coding Classification*, reliés entre eux par des signes particuliers (+, / ou ;), sont marqués. Dans le tableau de comparaison ces signes ont une signification précise pour indiquer des relations entre la classe d'un système et plusieurs classes d'un autre système.

Des correspondances analogues auraient pu être indiquées d'après l'ordre alphabétique.

Il est opportun de faire remarquer que les relations entre l'*Information Coding Classification* et la Classification décimale universelle s'étendent à des niveaux plus particuliers que ceux qui ont été publiés. Les corrélations entre les classes ont pu être établies grâce à l'aide de la définition de chaque classe. L'actualité de ce travail est liée à sa future mise à jour et à la gestion automatique.

Dans la phase de projet du CIRT, on a présenté le problème de la multiplicité de structures des bases de connaissances. La nécessité de conserver de telles structures a suscité le projet de comparer les différents systèmes dans le but de pouvoir les gérer de façon intégrée. Dans une telle optique, l'ISRD, qui a organisé et qui gère la structure centrale de référence du CIRT, est en train

| | | | | | | |
|--|---|----------|--|-----|---|----------------|
| WARNING: This is not so much a correlation table but rather the attempt to provide a systematic listing of the subjects contained in the bibliography with indication of their UDC Numbers, whenever these occurred. The non-indented subject headings/keywords are identical with ICC classes, the indented ones are subsumptions of such classes, mostly without the three-digit class number and heading which may, however, be found in Annex 2. | | | | | | |
| | | | | 275 | technical gases | 661.1/.6/.8/.9 |
| | | | | | organic materials | 661.7 |
| | | | | | colour industries; paints | 667 |
| | | | | | tensides; surface active agents | |
| | | | | 278 | cosmetics-perfumery; cosmetics technol. | |
| | | | | 28 | ENERGY SCIENCE AND TECHNOLOGY | |
| ICC | | UDC | | 282 | solar energy | |
| 12 | MATHEMATICS | 51 | | 283 | steam power | 621.1 |
| 122 | algebraic groups; division algebra | | | | water power, hydraulic energy; | |
| 13 | STATISTICS | 31 | | | hydroenergetics | 621.1 |
| 132 | mathematical probability | | | | pneumatic energy | 621.5 |
| 133 | sampling | | | 284 | atomic energy | 621.039 |
| 15 | ORGANIZATION SCIENCE AND TECHNOL. | | | | nuclear technol.; nuclear fission | 621/621.0 |
| 154 | Operations research | | | | reactor; reactor names; thermo-nuclear | |
| 155 | Planning | | | 285 | plants; | |
| 157 | Rationalisation | | | 286 | accelerator engg. | |
| 16 | METROLOGY | 389 | | | explosives | 662.1/.5 |
| 17 | CYBERNETICS | | | 287 | fuels | 662.6/.9 |
| 173 | control; control systems | | | 288 | energy conservation | |
| 175 | automatic control engineering; | | | | general economics of energy | 620.9 |
| | automation facilities | 681.5 | | 29 | ELECTRICAL ENGINEERING | 621.3 |
| | | | | 293 | Electrical power engineering | 621.31 |
| 19 | TESTING AND CHECKING | | | | electric energy transportation; | |
| 192 | quality control; nondestructive testing | | | | electrical energetics | |
| 198 | materials testing | 620 | | 294 | integrated circuits, production engg. | |
| 21/4 | PHYSICS | 53 | | 297 | power switching technology | |
| 21 | MECHANICS | 531/534 | | 298 | electric motor | |
| 213 | aerodynamics | | | | illumination engineering; lighting | 628 |
| 217 | ballistics | | | | air-conditionning; refrigeration technol. | |
| 22 | PHYSICS OF MATTER | | | 31 | ASTRONOMY, ASTROPHYSICS | 52 |
| 221 | quantum field theory | | | 313 | radioastronomy | |
| 222 | high energy physics | | | 33 | BASIC GEOSCIENCES | 55 |
| 223 | radiation physics | | | 332 | sediments; structural geology | |
| 227 | nuclear sciences | | | 334 | Geodesy and surveying | 528 |
| 228 | solid state physics; crystallography | 548 | | 335 | Geophysics; exploration geophysics | 550.3 |
| 229 | thin films | | | | geothermal physics and technology | |
| 23 | GENERAL AND TECHNICAL PHYSICS | | | 338 | Palaeontology; palaeobotany, palinology | 56 |
| 232 | wire explosions; high temperature | | | 339 | Historical geology | |
| | physics; vacuum physics | | | 34 | METEOROLOGY, ATMOSPHERIC SCIENCES | 551.5 |
| 235 | thermal physics | | | 344 | air pollution | |
| 236 | optics, applied, technical; colors | | | 346 | bioclimatology | |
| 237 | acoustics, technical | 681.8/.9 | | 35 | HYDROSPHERIC AND OCEANOLOGICAL SCIENCES | 551.49 |
| 24 | ELECTRONICS | | | | hydrology | 556 |
| 242 | laser | | | 354 | Oceanographic, Maritime sciences | |
| 243 | semiconductor diode; transitors | | | 355 | coastal environments; | |
| 244 | voltaic cell | | | | Marine technology | |
| 246 | electronic tube | | | 356 | Hydraulic engineering | 626/627 |
| 25 | PHYSICAL CHEMISTRY | | | 357 | hydraulic, water construction works; | |
| 255 | radiochemistry; isotopes; radiation | | | | waterways | |
| | chemistry | | | 358 | Water economy | |
| 26 | PURE CHEMISTRY | 54 | | 36 | GEOLOGICAL SCIENCES | |
| 263 | Analytic chemistry | | | 363 | soil mechanics | |
| 264 | uranium | | | 365 | Mineralogy | 551/553 |
| 265 | alkaloid chemistry; organic reactions; | | | 366 | Soil sciences; | 631/632 |
| | organic compounds | | | | peat | |
| 267 | polymers | | | | MINING | 622 |
| 27 | CHEMICAL TECHNOL. AND ENGINEERING | 66 | | 37 | metal extraction | |
| 273 | Chemical process technology | | | 373 | petroleum technology; petroleum | |
| | liquefaction technique | 621.5 | | 376 | mineral oil processing | 665.6/.7 |
| 274 | chemicals (inorganic materials); | | | | | |

Tableau 2: Corrélations entre ICC et CFU (Source: ICIB 1, p. 133)

| UDC | | ICC | | | |
|---------|---|---------|--------|---|-----------|
| | | | 35 | Public Administration | 63 |
| 1 | PHILOSOPHY | 97 | | Military Art and Science | 68 |
| 11 | Metaphysics. Fundamental problems | 972 | 36 | Social Welfare and Relief. | 65 |
| 122/129 | Special metaphysics | 972 | 368 | Insurance | 656 |
| 13 | Philosophy of mind and spirit. Metaphysics of mental life | 9725 | 37 | Education. Teaching. Training | 56 |
| 14 | Philosophical systems and points of view. Weltanschauung | 976/8 | 379.8 | Leisure | 578 |
| 159.9 | Psychology | 55 | 389 | Metrology. Weights and Measures | 16 |
| 16 | Logic; Theory of knowledge. Methodology of logic | 11; 973 | 4 | (vacant; linguistics transferred to 80) | |
| 17 | Moral philosophy. Ethics | 975 | | | |
| 2 | RELIGION. THEOLOGY | 98/99 | 50 | MATHEMATICS AND NATURAL SCIENCES | 12+21/49 |
| 21 | Natural theology | 981 | 51 | Generalities. Nature and conservation | 49 |
| 22 | Holy Scripture. Holy Bible | 992 | 52 | Mathematics | 12 |
| 23 | Dogmatic theology | 994 | 528 | Astronomy. Astrophysics. Space Research | 31; 32 |
| 24 | Practical theology | 993 | 53 | Geodesy | 334 |
| 25 | Pastoral theology | 993 | 54 | Physics | 21/24 |
| 26 | The Christian Church in general | 996 | 548 | Chemistry | 25/26 |
| 27 | General History of the Christian Church | 999 | 549 | Crystallography | 228 |
| 28 | Christian sects and denominations | 998 | 55 | Mineralogy | 365 |
| 29 | Non-christian Religions | 984/8 | 550.3 | Geology | 33 |
| 3 | SOCIAL SCIENCES | 6 | 551.49 | Geophysics | 335 |
| 30 | Sociology. Sociography | 61 | 551.5 | Hydrology | 35 |
| 31 | Statistics | 13 | 56 | Meteorology | 34 |
| 32 | Politics | 62 | 57 | Palaeontology | 338 |
| 33 | Political Economy. Economics. Trade. Commerce | 71/72 | 58 | Biological Sciences | 41/44; 51 |
| 34 | Law. Jurisprudence | 66 | 59 | Botany | 43 |
| | | | | Zoology | 44 |

Tableau 3: Corrélations entre CDU et ICC (Source: ICIB 1, p. 138)

d'étudier la définition d'un métasystème pour la gestion intégrée de l'ICC avec d'autres classifications utilisées pour classer les patrimoines terminologiques qui relèvent du CIRT.

Le classement international de normes (ICS) est un système très utilisé dans le domaine terminologique. Ce genre de système, que l'on doit à l'Iso, est conçu pour classer tous les différents secteurs de nature technique qui ont la particularité d'avoir été normés, parmi lesquels est comprise la classe 01 relative à « Généralités. Terminologie. Normalisation. Documentation ».

L'ICC et l'ICS ont fait l'objet d'études. Il ressort des analyses comparatives des divergences de nature théorique, méthodologique et applicative.

En ce qui concerne l'aspect théorique, le classement international de normes (ICS) est fondé sur des *principes inductifs* de caractère expérimental, tandis que

l'International Coding Classification (ICC) est fondé sur des *principes déductifs* qui font référence à des catégories primitives, relatives à des objets concrets ou abstraits (Meo-Evoli, Negrini et Farnesi 1998).

La diverse nature des deux systèmes influe fortement sur les aspects méthodologiques et applicatifs des systèmes proprement dits.

Du point de vue méthodologique, l'organisation inductive présente une souplesse de structure qui privilégie avant tout les niveaux hiérarchiques inférieurs. Ces nouveaux ajouts pourraient cependant entraîner la modification de la structure générale du classement dès lors que les concepts hiérarchiquement plus élevés, définis préalablement, n'incluraient pas correctement les nouvelles unités conceptuelles introduites.

Du point de vue de l'application, les avantages et les limites de la classification de nature inductive sont réciproquement inverses par rapport à ceux de la classification de nature

déductive. Si on retient et on fusionne les aspects positifs de chacun des deux classements on pourra obtenir un système complexe fondé sur des principes rigoureux de structures qui caractérisent l'ICC, et utiliser la classification articulée de concepts spécifiques et nouvellement introduits de l'ICS, ou d'autres classifications comparées à l'ICC.

De telles motivations expliquent l'effort d'intégrer des ressources cognitives de systèmes déjà utilisés, en laissant à chaque système ses propres caractéristiques et son autonomie. Par le truchement du réseau de relations comparatives, les classements seront reliés entre eux et constitueront un système global unique. Le réseau relationnel, qui met en évidence de différentes façons les équivalences conceptuelles (correspondance, inclusion, quasi-équivalence) et les différentes structures, représente la cartographie qui doit guider le processus de recherche de l'utilisateur. Avec cette procédure, la cartographie articulée et complexe réunit des

nœuds de structure qui mettent en relief une typologie d'équivalence, et se fondent sur une solide structure ontologique.

Une recherche réalisée par l'Institut d'études sur la recherche et la documentation scientifique du CNR a défini le modèle CoReC

(*Comparazione e Relazione di Classificazione*) pour représenter de façon formelle des classifications et des relations de comparaison (Meo-Evoli et Negrini 1998). L'application a permis de définir une table de comparaison entre ICC et ICS pour la classe 01 («Généralités.

Terminologie. Normalisation. Documentation» (tableaux 4 et 5)). Pour de plus amples renseignements sur la problématique, les solutions adoptées au niveau formel et le développement du projet, le lecteur est invité à se reporter à Meo-Evoli et Negrini (1998).

| Icc code | Icc description | relation | Ics code | Ics description |
|-----------------|--|----------------------------------|------------------------|---|
| 18 | STANDARDIZATION | is included in | 01 | GENERALITIES. TERMINOLOGY. STANDARDIZATION. DOCUMENTATION |
| 826 | Documentation | is included in | 01 | GENERALITIES. TERMINOLOGY. STANDARDIZATION. DOCUMENTATION |
| 915 | Terminology | corresponds to is included in | 01.020 01 | Terminology (principles and coordination) GENERALITIES. TERMINOLOGY. STANDARDIZATION. DOCUMENTATION |
| F | FORM DIVISIONS | is included in | 01 | GENERALITIES. TERMINOLOGY. STANDARDIZATION. DOCUMENTATION |
| F3 | DICTIONARIES, TERMINOLOGIES | corresponds to | 01.040 | Vocabularies |
| F3/S12 | MATHEMATICS | is included in | 01.040.07 | Mathematics. Natural Sciences (Vocabulaires) |
| F3/S168:F3/S746 | Precision instrument for measurement technology | is about | 01.040.17 | Metrology and measurement. Physical phenomena (Vocabularies) |
| F3/S18 | STANDARDIZATION | is included in | 01.040.01 | Generalities. Terminology. Standardization. Documentation (Vocabularies) |
| F3/S193 | Testing technology | corresponds to | 01.040.19 | Testing (Vocabularies) |
| F3/S21 | MECHANICS | is included in | 01.040.07 | Mathematics. Natural Sciences (Vocabularies) |
| F3/S22 | PHYSICS OF MATTER | is included in | 01.040.07 | Mathematics. Natural Sciences (Vocabularies) |
| F3/S226:F3/S738 | Technology in physics of liquids | is about | 01.040.23 | Fluid systems and components for general use (Vocabularies) |
| F3/S226:F3/S744 | Tank & containers of liquids | is about | 01.040.23 | Fluid systems and components for general use (Vocabularies) |
| F3/S226:F3/S788 | Mechanical handling of liquids | is about is about | 01.040.23 01.040.21 | Fluid systems and components for general use (Vocabularies) Mechanical systems and components for general use (Vocabularies) |
| F3/S23 | GENERAL & TECHNICAL PHYSICS | is included in | 01.040.07 | Mathematics. Natural Sciences (Vocabularies) |
| F3/S24 | ELECTRONICS | is included in corresponds to | 01.040.07 01.040.31 | Mathematics. Natural Sciences (Vocabularies) Electronics (Vocabularies) |
| F3/S25 | PHYSICAL CHEMISTRY | is included in | 01.040.07 | Mathematics. Natural Sciences (Vocabularies) |
| F3/S26 | PURE CHEMISTRY | is included in | 01.040.07 | Mathematics. Natural Sciences (Vocabularies) |

Tableau 4 : Corrélations entre ICC et ICS

| Ics code | Ics description | relations | Icc code | Icc description |
|-----------|--|--|--|--|
| 01 | GENERALITIES. TERMINOLOGY. STANDARDIZATION DOCUMENTATION | includes includes includes includes | 915 18 826 F | Terminology STANDARDIZATION Documentation FORM DIVISIONS |
| 01.020 | Terminology (principles and coordination) | corresponds to | 915 | Terminology |
| 01.040 | Vocabularies | corresponds to | F3 | DICTIONARIES, TERMINOLOGIES |
| 01.040.01 | Generalities. Terminology. Standardization. Documentation (Vocabularies) | includes includes includes | F3/S915 F3/S18 F3/S826 | Terminology STANDARDIZATION Documentation |
| 01.040.03 | Sociology. Services. Company Organization and Management Administration. Transport (Vocabularies) | includes includes includes includes includes | F3/S61 F3/S79 F3/S72 F3/S63 F3/S78 | SOCIOLOGY SERVICE ECONOMICS MANAGEMENT OF ENTERPRISES PUBLIC ADMINISTRATION TRANSPORT TECHNOL. & SERV. |
| 01.040.07 | Mathematics. Natural Sciences (Vocabularies) | includes includes includes includes includes includes includes includes includes includes includes includes includes includes | F3/S12 F3/S21 F3/S23 F3/S24 F3/S22 F3/S25 F3/S27 F3/S31 F3/S34 F3/S35 F3/S33 F3/S41 F3/S43 F3/S44 | MATHEMATICS MECHANICS GENERAL & TECHNICAL PHYSICS ELECTRONICS PHYSICS OF MATTER PHYSICAL CHEMISTRY CHEMICAL TECHNOL. & ENG. ASTRONOMY AND ASTROPHYSICS. ATMOSPHER. SCI. METEOROLOGY HYDROSPH. & OCEANOLOG. SCI. BASIC GEOSCIENCES BASIC BIOLOGICAL SCIENCES PLANT BIOLOGY AND CULTIVAT. ANIMAL BIOLOGY AND BREEDING |
| 01.040.11 | Health care technology (Vocabularies) | is about | F3/S527 | Medical physics & biomed. technol. |
| 01.040.13 | Environment and health protection. Safety (Vocabularies) | is about | F3/S49 | ECOLOGY AND ENVIRONM. SCI. |
| 01.040.17 | Metrology and measurement. Physical phenomena (Vocabularies) | is about corresponds to | F3/S168:F3/S74 F3/S16 | Precision instruments for measur. technology METROLOGY |
| 01.040.19 | Testing (Vocabularies) | corresponds to | F3/S193 | Testing technology |
| 01.040.21 | Mechanical systems and components for general use (Vocabularies) | is about is about | F3/S741:F3/S21 F3/S226:F3/S78 | Principles of mechanical engineering in Applied mechanics Mechanical handling of liquids |
| 01.040.23 | Fluid systems and components for general use (Vocabularies) | is about is about is about | F3/S226:F3/S78 F3/S226:F3/S74 F3/S226:F3/S73 | Mechanical handling of liquids Tanks & containers of liquids Technology in physics of liquids |

Tableau 5: Corrélations entre ICS et ICC

8 Considérations en guise de conclusion

Le parcours constructif qui a été proposé n'est pas dépourvu de difficultés de réalisation. Les travaux

mentionnés sont le résultat de recherches conduites de façon individuelle, privées du support constructif dérivé d'une collaboration active, de l'appui nécessaire pour être étendues à la comparaison avec d'autres systèmes consolidés ou

approfondies à des niveaux hiérarchiques plus particuliers.

L'auteur a voulu promouvoir une initiative qui, grâce à la contribution de quelques savants du domaine, se proposait d'étudier l'intégration de différentes classifications en usage

après de centres de terminologie en Europe, pour obtenir un système harmonisé de langages documentaires consultables sur l'internet.

Un problème que nous n'avons pas souhaité évoquer ici est celui des langues. Si les notations d'une classification permettent de communiquer par dessus les barrières linguistiques, il est de toute évidence qu'un système d'information en réseau télématique ne pourra pas ne pas mettre à la disposition de l'utilisateur final les structures de classification explicites au moyen des termes. Ces termes, classés selon des méthodologies diverses, représentent la cartographie permettant à l'utilisateur d'effectuer un parcours de recherche. Les systèmes de classification pour rechercher des informations dans les banques de données terminologiques en ligne ne sauraient se satisfaire d'une présentation dans la seule langue anglaise. Ce serait en contradiction avec le rôle des banques de données terminologiques. L'accès doit être prévu dans les différentes langues des communautés linguistiques qui apportent leur propre contribution au réseau.

En regard des nombreuses mesures visant à promouvoir l'activité à contenu technologique innovateur, qui prévoient le support et l'utilisation de réseaux télématiques pour la diffusion de l'information, il serait nécessaire de réaliser des études et des recherches dans le secteur de la théorie et de la classification conceptuelle, secteur qui jusqu'à présent n'a pas enregistré de progrès significatif.

*Giliola Negrini,
CNR,
Istituto di studi sulla ricerca e
documentazione scientifica,
Rome.*

Traduction: J. Humbley.

Bibliographie

- Dahlberg (Ingetraut), 1974: *Grundlagen universaler Wissensordnung*, Munich, Saur Verlag Dokumentation, n° 18.
- Dahlberg (Ingetraut), 1982: «*Information Coding Classification – Principles, Structure and Application Possibilities*» dans *Classification systems and Thesauri*, 1950-1982, International Classification and Indexing Bibliography, ICIB 1, Frankfurt, Indeks Verlag, (107-132).
- Dahlberg (Ingetraut). 1982: «Annex 4» dans: *Classification systems and Thesauri*, 1950-1982, International Classification and Indexing Bibliography, ICIB 1, Frankfurt, Indeks Verlag, (138-139).
- Dahlberg (Ingetraut). 1995: «Historical paradigms in the philosophy of classification», dans G. Negrini (éd.), *Categorie, oggetti e strutture della conoscenza*, Atti del seminario, Roma, 1-2 dicembre 1994, CNR-ISRDS, Roma, CNR, (Note di bibliografia e di documentazione scientifica, 60) (121-132).
- Dahlberg (Ingetraut), 1996: «The Compatibility Guidelines – a re-evaluation» dans *Compatibility and Integration of Order Systems*. Proceedings of Research Seminar, ISKO and TIP, Varsovie, sept. 13-15, 1995 (32-45).
- Dahlberg (Ingetraut), 1996: «Library Catalogs in the Internet: Switching for Future Subject Access»: dans Green (R.) (ed.): *Knowledge Organization and Change*, 4th International ISKO Conference, Washington, 15-18 July, Frankfurt, INDEKS Verlag. (155-164).
- Guyon (Anne), 1993: «L'information scientifique et technique» dans *Actes de la première université d'automne en terminologie*, Rennes 2, 21-26 Septembre 1993, Paris, La Maison du Dictionnaire.
- International Standards Organization, 1997: *International Classification for Standards (ICS)*, Iso Catalogue 1997 (33-39);
- Isko, 1995 «Recommendations of the Research Seminar on Compatibility and Integration of Order Systems». organisé par ISKO and TIP, Varsovie, sept. 13-15, 1995, dans *Knowledge Organization*, 22, 1995, nos 3-4 (174-175)
- Meo-Evoli (L.) et Negrini (G.), 1998: *CoReC: a formal model for relations between two classification systems*, CNR/ISRDS/RT 8/98.
- Meo-Evoli (L.), Negrini (G.) et Farnesi (T.), 1998: «ICC and ICS: Comparison and Relations between two Systems based on Different Principles» dans *Structures and Relations in Knowledge Organization*, Proceedings of the 5th ISKO Conference, Lille, 25-29 August (sous presse).
- Nencioni (G.) 1997: *Plurilinguismo in Europa*, dans La Crusca per voi, n°15.
- Rey (Alain) [1979] 1992, *La Terminologie: noms et notions*, Paris, Presses universitaires de France (Que sais-je?)
- Tremblay (Louis-Claude), 1996: «Les avenues de collaboration entre les banques de terminologie», *Terminologies nouvelles*, n°15.
- Unione Europea, *Decisione del Consiglio dell'U.E. del 4 novembre 1996, riguardante l'adozione di un programma pluriennale per la promozione della diversità linguistica della Comunità nella società dell'informazione (SIML)*.

La politique linguistique par le trou de la serrure ou les aventures du mot-clé

La politique linguistique s'est peu intéressée à la circulation documentaire des néologismes scientifiques apparaissant dans les thèses de doctorat. Pourtant, une étude sociolinguistique de leur diffusion montre qu'une action peu coûteuse et utile pourrait améliorer la valorisation des concepts nouveaux formulés en français. Les masses documentaires concernées (de l'ordre de 10 000 thèses soutenues par an en France) obligent à intégrer ce flux documentaire dans les réflexions sur la place du français dans les sciences.

Termes-clés :
politique linguistique ;
documentation ; terminologie.

Lorsque l'on pense à la politique linguistique, de prime abord, on n'envisage guère qu'elle puisse entretenir des liens avec le monde de la documentation. Et il est vrai que l'intervention humaine sur la langue, sur son statut, sur son corpus, mais aussi sur les situations linguistiques, sur les pratiques langagières, cette intervention a peu à voir avec les professions vouées à la mise en circulation des savoirs et des documents écrits qui sont leur mode d'existence privilégié. Et pourtant, lorsque l'on envisage la place déterminante que joue l'innovation dans l'évolution des sociétés, et par conséquent dans celle des pratiques sociales et culturelles, il importe de porter attention aux circuits qu'empruntent les nouveautés linguistiques : les innovations technologiques et scientifiques apparaissent et se diffusent en emportant avec elles les vocables pour les dire, pour les faire fonctionner, pour les vendre, pour les apprendre, pour les populariser, pour les apprivoiser.

Une part importante de ces mouvements lexicaux, terminologiques, appartient à un secteur sur lequel ne peut avoir prise, en France, une politique linguistique. Mais une partie des communications innovantes émane d'institutions, de

canaux de communication auxquels l'État peut proposer des solutions linguistiques. Nous verrons plus loin que le monde de la documentation en fait partie. Mais cela ne tombait pas sous le sens et il a fallu quelques travaux pour établir clairement ces faits. Comment en sommes-nous arrivés à de telles conclusions ?

1 De l'implantation aux mots-clés

Notre laboratoire travaille depuis plusieurs années, d'un point de vue sociolinguistique, sur les questions relatives à la politique linguistique et sur les problèmes concernant la terminologie. Ces deux ordres de préoccupations se rejoignent fréquemment dans nos travaux. Pour épargner les lecteurs assidus de *Terminologies nouvelles*, je renverrai les autres aux numéros 12 et 16, que l'honorable revue francophone gratuite a consacrés aux enquêtes d'implantation.

Ces enquêtes, publiées en 1997 (Depecker et Mamavi, 1997), serviront de point de départ à ma courte contribution. Elles ont été lancées en 1991 par la Délégation générale à la langue française, organe exécutif de la politique linguistique française, afin d'évaluer l'impact qu'avaient pu connaître les arrêtés de

terminologie que publiait l'État depuis une petite vingtaine d'années. Il faut souligner qu'une telle décision relève de l'exception. En effet, les politiques linguistiques visent une action avant tout symbolique, même lorsqu'elles sont efficaces. Il est donc rarissime que leurs initiateurs éprouvent le besoin d'évaluer les dispositifs mis en place.

Notre équipe fut une de celles qui répondirent à l'appel d'offres. Elle fut chargée du vocabulaire du génie génétique. Parmi les résultats de cette enquête, il était apparu que la francisation du vocabulaire de la génétique se jouait, entre autres, dans le passage d'une recherche dominée par l'anglais à un enseignement dans lequel le français a toute sa place. Notre étude avait montré que cette articulation se jouait en partie dans la formation des docteurs, et que la thèse constituait un lieu d'observation privilégié pour recenser les stratégies permettant d'adapter en français un vocabulaire dont la première diffusion a lieu dans des supports éditoriaux anglo-américains.

Cette recherche, menée à la demande des pouvoirs publics, a eu des conséquences sur d'autres travaux de notre laboratoire, notamment ceux consacrés aux relations entre terminologie et documentation. Le cas du génie génétique nous avait alerté sur le rôle que joue la thèse dans la formation des chercheurs : c'est souvent le seul document entièrement rédigé en français (du moins telle est l'obligation réglementaire) durant les années de formation à la recherche. Elle constitue donc un moment privilégié pour l'équipement en français des disciplines : avant la thèse on lit en anglais ; après la thèse il faut lire et écrire en anglais.

Cette piste fut approfondie, dans le cadre de sa recherche doctorale, par Maryvonne Holzem (1997). Sa réflexion l'a conduite, notamment, à proposer un dispositif de recensement

des néologismes apparaissant dans la production des doctorants. Il se soutient plusieurs milliers de thèses chaque année et ces travaux sont en prise sur la recherche la plus innovante. Leur rédaction oblige donc les auteurs à des formules néologiques. Les repérer à ce stade pourrait contribuer à faciliter leur repérage et leur diffusion. Quel sort font-ils à ces innovations ? Comment traduisent-ils ? Quelles attitudes linguistiques adoptent les laboratoires ? Quels directives reçoivent-ils ? Voit-on émerger des jargons de laboratoires ? Existe-t-il des besoins linguistiques méconnus ? L'anglais bénéficie-t-il d'une faveur sans partage ? Toutes ces questions laissent entrevoir un intéressant champ d'études linguistiques. Mais étudier n'est pas tout. Il fallait aussi être en mesure d'apporter éventuellement une aide. En effet, les doctorants s'estiment-ils assez compétents pour rédiger le résumé de leur travail et en permettre le repérage par le choix de quelques mots-clés ? Auquel cas, ne pourrait-on pas leur proposer une assistance ?

2 Une enquête pilote

Telle était notre hypothèse. Dans cet esprit, nous avons proposé à la Délégation générale à la langue française et à la Direction des bibliothèques de mener, sur le campus de l'Université de Rouen, une enquête pilote afin de mieux comprendre le rôle des thèses dans l'innovation terminologique. Concernant l'échantillon, nous avons choisi de travailler sur l'ensemble d'un campus afin d'appréhender la diversité des situations selon la discipline dans laquelle est poursuivi le travail de recherche. Cette enquête est en cours. Son dispositif est simple. Avant de soutenir son mémoire, chaque étudiant de doctorat

rencontre une bibliothécaire afin de présenter son résumé et de choisir les mots-clés qui l'accompagneront. Le cas échéant, il reçoit une aide concernant tant la rédaction du résumé que le choix des termes et celui des mots-clés (seul un petit nombre de termes est retenu en mot-clé).

Il s'agit donc d'une aide linguistique au signalement de la thèse. La procédure pourrait paraître contraignante. Elle l'est peu, car tout étudiant rédige son résumé et choisit ses mots-clés. Il n'y a donc pas d'inflation bureaucratique, l'aide étant bien sûr facultative. Par ailleurs, le doctorant peut y trouver son intérêt dans la mesure où il peut tirer bénéfice du fait que le caractère novateur de son travail soit valorisé dans les meilleures conditions. Et de fait, l'accueil reçu par cette enquête auprès des intéressés est très positif. Ceci indique à nos yeux qu'il existe des attentes et des besoins linguistiques méconnus, mais également qu'il est possible de favoriser une meilleure gestion des questions linguistiques par les intéressés eux-mêmes. Cette perspective est celle de la glottopolitique dont les réflexions incluent la notion d'autogestion langagière (Guespin 1985 ; Gaudin 1996a et b).

3 Une politique linguistique au service des usagers

De notre point de vue, cette enquête présente un double intérêt. D'une part, elle montre la nécessité d'un lien entre intervention et recherche en matière de politique linguistique. En ce domaine, la France s'est longtemps illusionnée sur les vertus d'un dirigisme trop peu éclairé. Pour agir sur les pratiques langagières, il importe de mener des

études précises et il n'est, par ailleurs, pas inutile de s'interroger sur les besoins effectifs des locuteurs. Notre objectif en la matière est limité, notre enquête ne visant qu'à décrire les difficultés linguistiques que rencontrent les chercheurs en formation. Nous proposerons également une amélioration du dispositif existant en matière de signalement des thèses et concernant la diffusion des mots-clés néologiques.

D'autre part, la poursuite de cette enquête présente à nos yeux l'avantage de s'inscrire dans une continuité, et de creuser des pistes déjà défrichées. Une telle continuité se lit trop rarement dans la succession des efforts que les pouvoirs publics français consentent vis-à-vis de la recherche. Pour des questions comparables, la francophonie développe des programmes pluriannuels qui permettent aux chercheurs de s'inscrire dans la durée. La réflexion sur le rôle du français dans les métiers scientifiques et la production des connaissances nécessite un travail de description afin que les décisions à prendre ne s'appuient pas sur des idées reçues ou sur des opinions forgées sur la base d'expériences individuelles, nécessairement limitées.

Il y a là des questions mal connues et peu travaillées, et qui engagent la francophonie, ne serait-ce qu'à travers le nombre important de chercheurs étrangers qui choisissent encore de venir en France pour recevoir une formation universitaire de haut niveau. L'effort qu'ils consentent va dans le sens du maintien du français comme langue scientifique internationale. Or ce maintien ne va pas de soi.

Il ne s'agit pas de lutter contre le rôle véhiculaire que joue pour les échanges entre spécialistes un anglais de base, dont les fonctions sont souvent très limitées. (Sur ce point, notre laboratoire mène actuellement

une autre enquête sur les pratiques langagières dans les colloques scientifiques dont les conclusions apporteront de nouveaux éléments de connaissance sur ces questions.) Il s'agit de dire que la position du français concerne de nombreux locuteurs dans le monde et que quelques règles lui permettent de conserver un certain nombre de fonctions. Il suffirait par exemple que l'obligation, parfois bafouée, de rédiger les thèses de doctorat en français soit supprimée pour que l'enseignement universitaire s'anglicise très fortement dans certaines disciplines. Et sans doute cela serait-il favorable à une certaine élite...

Certains peuvent voir là une voie d'avenir. D'autres insisteront sur le rôle de la langue dans le maintien d'une culture commune. La question est politique; elle doit être posée.

Il reste que, dans l'infini des minuscules décisions qui pèsent au jour le jour sur l'évolution des façons de dire et de penser, il n'est pas déraisonnable d'imaginer que, si l'on propose à des étudiants de mieux utiliser leur langue, si on les convainc que les mots de leur laboratoire ne sont pas un horrible galimatias impossible à écrire, si on leur montre que leurs travaux sont remplis de mots, dont certains tout neufs peuvent intéresser d'autres étudiants, d'autres chercheurs, on contribuera peut-être à faciliter l'usage du français par des locuteurs, qu'il soient francophones natifs, d'adoption ou de cœur.

*François Gaudin,
Upresa CNRS 6065,
«Dynamiques sociolangagières»,
Université de Rouen,
France.*

Bibliographie

Depecker (Loïc) et Mamavi (Gina) (éd.), 1997: *La mesure des mots. Cinq études d'implantation terminologique*, Rouen, Publications de l'Université de Rouen, n° 229.

Gaudin (François), 1996a: «Droit aux mots, droit au savoir. Approche glottopolitique de la loi Toubon», dans *Cahiers de lexicologie* (n° 69: 43-61).

Gaudin (François), 1996b: «Des enquêtes sur l'implantation des termes officiels. Du cheminement pour évaluer aux postes pour agir», dans *Les politiques linguistiques, mythes et réalités*, Julliard C. et Calvet L.-J. (éd.), Beyrouth, FMA et Aupelf/Uref, p. 201-205.

Guespin (Louis), 1985: «Matériaux pour une glottopolitique» dans *Cahiers de linguistique sociale* (n°7: 13-32).

Holzem (Maryvonne), 1997: *Apport des recherches en terminologie à la communication des sciences*, thèse de doctorat en sciences du langage, dir. Y. Gambier, Université de Rouen, 393 p.

Test de convertisseurs-éditeurs de dictionnaires

Le Rint a demandé à son module de terminotique de tester les logiciels assistant le travail du terminographe et du terminologue. Le présent article donne les résultats d'un premier volet de ce test, effectué en 1997 et 1998 par le Centre de terminologie de Bruxelles (CTB) pour 4 types de logiciels et parties de logiciels permettant la préparation et la conversion, pour l'édition électronique, de fichiers comportant des collections de termes.

Mots-clés:
terminotique; évaluation;
micro-ordinateur; PAO;
lecture optique; questionnaires;
thesaurus.

1 Justification du test

1.1 Avantages de l'édition électronique

Nous avons abordé le bout de la chaîne terminographique parce que, de plus en plus, l'édition sur support

électronique des vocabulaires est envisagée d'emblée, éventuellement en excluant l'édition imprimée. En effet, le papier ne permet pas:

- Les consultations rapides dans des collections volumineuses;
- Les consultations des composants d'un syntagme par la demande d'un de ses mots qui n'est pas le premier;
- La consultation des termes figurant non seulement dans les vedettes des fiches ou du dictionnaire mais aussi dans les contextes, les définitions;
- L'incorporation de signets pour retrouver une entrée de dictionnaire intéressant un usager précis;
- Les mises à jour à intervalle rapproché;
- La consultation du dictionnaire depuis un traitement de texte et ce, sans reffape du mot à chercher;
- Les requêtes plus fines (filtres dans la recherche);
- Les données d'illustration multimédia;

- La consultation simultanée de plusieurs dictionnaires.

D'autres raisons, non linguistiques, militent pour la mise sur le marché de versions électroniques bon marché de banques de termes et de dictionnaires spécialisés:

- La création de logiciels de gestion de vocabulaires spécialisés pour Internet (*cf. Balnéo*, par l'université de Rennes II);
- La baisse du prix des PC multimédia;
- La présence, dans ces PC multimédia, du lecteur de CD-Rom à titre de périphérique standard, gratuit;
- La faveur du CD-Rom auprès des éditeurs pour les ouvrages volumineux, dont certains ne paraissent d'ores et déjà plus sur papier;
- Le peu d'intérêt pour Internet des éditeurs commerciaux de terminologies (ou de diffuseurs soumis à des contraintes commerciales), hormis pour la présentation de leurs catalogues, en raison des difficultés de tarification sur le réseau des réseaux.

1.2 Notion d'interface d'édition

Le corollaire s'en est suivi: la mise sur le marché de logiciels d'édition électronique pour dictionnaires. Pour le moment, il

Terminotique

n'existe qu'un logiciel de publication assistée dédié aux publications dictionnaires (édition sur papier ou sur CD-Rom): *Gestorlex* tourne sous OS/2, un système d'exploitation à l'état de mort clinique, et ses auteurs n'ont pas l'intention d'en programmer une version pour *Windows*.

En attendant, des interfaces d'édition électronique pour dictionnaires ont fait leur apparition pour *Windows*. Elles confèrent à des fichiers textuels de dictionnaires une finition analogue à celle des dictionnaires édités. Elles donnent aux attributs de présentation livresque, mise en page, composition et typographie, des équivalents aussi attrayants pour les écrans en couleur. Elles y ajoutent convivialité, consultation simultanée d'ouvrages multiples ainsi que vitesse et précision des recherches. Enfin, elles proposent des fonctions de consultation nombreuses pour ces dictionnaires qu'elles adaptent au CD-Rom et/ou à Internet. Des interfaces comme Sami et Latter font une partie de la tâche de ces interfaces, en convertissant les fichiers des terminographes dans leur format de la BTQ et de *Termium*, respectivement (c'est le logiciel sous-tendant ces deux banques qui assure les fonctions de consultation depuis le CD-Rom).

On se prend à souhaiter qu'une interface commerciale émerge. Ce monopole uniformiserait à terme l'aspect sur écran des dictionnaires. Pour le moment, les éditeurs vantent leur interface de consultation et de présentation du lexique ou du dictionnaire comme valeur commerciale ajoutée à leur livre. Mais la consultation de chaque dictionnaire électronique requiert l'apprentissage des déplacements et autres consultations du contenu. C'est comme si un éditeur devait nous apprendre à tourner les pages d'un livre avant de nous vendre chaque ouvrage. Cette situation ne durera

sans doute pas. Ce seront les éditeurs de dictionnaires qui joueront le rôle d'arbitres en la matière (non pas les gros auteurs, comme les responsables de banques de termes, qui ont les moyens de programmer leur logiciel exclusif de consultation et de le faire évoluer).

2 Comparaisons effectuées

Les interfaces testées sont de deux types.

2.1 Convertisseurs de collections faites avec un gestionnaire de glossaires

Une de ces interfaces est un étage, un module, ajouté à un logiciel de gestion de glossaires (type de logiciel destiné aux créations et consultations de glossaires des traducteurs comme *Proflex*). Appelé *MultiTerm Dictionary Compiler*, il ne permet pas les ajouts, suppressions et modifications d'articles ni de vedettes dans les collections terminologiques, qui sont considérées comme définitives. Les fichiers peuvent uniquement y être consultés en mode de lecture. Greffé au gestionnaire de glossaires *MultiTerm*, le plus utilisé en Europe, ce module permet à des traducteurs de valoriser leurs connaissances de la terminologie d'un domaine en vendant, donnant, échangeant sur disquette leurs glossaires et lexiques produits avec *MultiTerm*. Les bénéficiaires de cette interface ne se limitent pas aux collègues traducteurs et aux terminologues mais incluent les clients du traducteur. Comme *MultiTerm*, *MultiTerm Dictionary Compiler* est conçu par la firme allemande Trados, auteur de la mémoire de traductions (exploitante d'anciennes traductions) *Translators' Workbench*.

2.2 Convertisseurs de publications

Une deuxième interface est *ANDComplex 3.5*, conçue aux Pays-Bas par *AND Publishing Technology B.V.* Il l'a conçue pour l'édition sur CD-Rom de tous types de livres, avant de l'enrichir de fonctions destinées aux livres électroniques d'un autre éditeur international de dictionnaires spécialisés. Cette interface peut être achetée par tout éditeur de dictionnaires (ou d'autres livres); la société qui l'a conçue offre en outre un service en option: la conversion par ses soins des bases de données terminologiques en dictionnaires pour CD-Rom.

Linguistique Communication Informatique a programmé une troisième interface, aux fins identiques à celles de *ANDComplex: Lexpro CD Databank*, qui est en est à sa version 2.0. Elle a été programmée pour l'édition sur CD-Rom des dictionnaires livres techniques d'un éditeur. Cette maison d'édition française est donc propriétaire de ce logiciel, également français.

2.3 Étude faite

Comme les membres du Comité de terminotique du Rint connaissent les fonctions de consultation des gestionnaires de glossaires, elles ne feront pas l'objet d'un long commentaire.

La seconde raison de la brièveté de ce rapport est l'absence d'informations reçues sur le fonctionnement de la conversion même.

Nous appelons «entrée de dictionnaire» l'équivalent d'une fiche de terminologie d'une banque comme *Termium* et *Eurodicautom*, c'est-à-dire les données sur une vedette (dénomination et notion associée), au sein d'un dictionnaire.

Si nous parlons de CD-Rom (disque optique numérique) et non de DON, c'est parce que cette abréviation française ne s'est pas lexicalisée en Belgique et qu'elle ne le fera pas. Nous nous en excusons auprès de nos partenaires du Rint.

3 Aperçu de chaque interface

3.1 *Lexpro*

Lexpro CD Databank convertit en dictionnaire électronique des fiches de terminologie et des dictionnaires, au départ d'un format textuel ou de base de données. Cette interface de conversion et de consultation a été programmée pour *La Maison du Dictionnaire*, le grand éditeur français de dictionnaires spécialisés, qui en est le seul utilisateur. Contrairement à *ANDComplex* (cf. infra), *Lexpro* est donc une interface exclusivement dédiée à la consultation de dictionnaires électroniques, non de tous les types de livres électroniques.

3.1.1 *Interfaçage*

Les formats reconnus à l'importation sont les suivants: le gestionnaire de bases de données pour *Windows Access 2.0* (ou version antérieure), les tableaux d'*Excel* (version 5.0 ou antérieure), le traitement de texte *Word* (6.0 ou 2.0), à condition que les données en *Word* soient stockées sous forme de tableau.

Les dictionnaires gérés par *Lexpro* peuvent être consultés depuis *Word* et les équivalents trouvés, insérés depuis le dictionnaire dans un texte en cours de rédaction ou de traduction en *Word*. L'interface avec ce traitement de texte n'est cependant pas aussi bonne que celle du produit de Trados (cf. infra).

3.1.2 *Conditions d'acquisition et liens avec LCI*

Comme *Lexpro* a été développé pour *La Maison du dictionnaire*, les liens des terminographes avec LCI sont inexistant. Les auteurs passent par *La Maison du dictionnaire*.

Les raisons pour lesquelles ils ont commandé un logiciel

«maison» étaient notamment:

- La nécessité de traiter les alphabets de langues comme le russe et l'arabe;
- Les recherches à faire mener dans les notes d'utilisateurs et pas uniquement dans les entrées de dictionnaires;
- Les recherches simultanées à mener dans plusieurs dictionnaires et qu'aucune interface existant à ce moment-là pour la consultation de collections sur CD-Rom ne permettait.

Le contrat d'un auteur de dictionnaire avec *La Maison du dictionnaire* est soumis à la fourniture du manuscrit sous le format de base

de données Access ou à défaut, sous la forme d'un tableau en *Word*, en sus du manuscrit proprement dit.

Les utilisateurs des dictionnaires de *La Maison du Dictionnaire* peuvent acheter les ouvrages sur CD-Rom:

- À la pièce;
- Par domaine;
- Et bientôt, par combinaison linguistique (anglais-russe, par exemple).

3.1.3 *Présentation*

La présentation de *Lexpro* est extrêmement simple. Les icônes sont pourvues d'un libellé (phylactère s'affichant quand on laisse le pointeur de la souris pendant quelques instants sur l'icône). Le logiciel n'a pas de menus. Dans l'ensemble, la composition des écrans est attirante et accueillante.

Comme le montre la figure 2, l'écran est divisé en trois parties lors des recherches:



Figure 1.
Écran de consultation de dictionnaires sous *Lexpro*. L'onglet «Dictionnaires» permet de choisir les dictionnaires à ouvrir et à faire consulter simultanément par *Lexpro*

– La première (petit rectangle blanc à droite de « Chercher ») montre le terme ou la chaîne de caractères demandée.

– La seconde (grand rectangle blanc sous les drapeaux, du côté gauche de l'écran) fait apparaître le nom des dictionnaires pour lesquels la recherche a été fructueuse.

– La troisième (plus petit rectangle blanc, du côté droit) montre la liste des termes trouvés en réponse à la recherche. Chaque terme y est précédé d'un crayon dont la couleur renvoie au dictionnaire où il figure (chaque dictionnaire se voit attribuer une couleur code).

L'affichage d'une entrée de dictionnaire peut aussi se faire en mode « plein écran », au lieu des trois écrans décrits ci-dessus.

Certaines langues peuvent être cachées, même lors de recherches dans des dictionnaires multilingues (icône de la mappemonde).

3.1.4 Recherches

Les opérateurs booléens (ET, OU, NON...) ne sont pas disponibles. Par contre, un historique est accessible, à savoir les dernières recherches demandées; il permet de faire répéter une recherche antérieure, par un clic sur une des expressions déjà demandées.

Les dictionnaires peuvent être consultés simultanément ou individuellement et ce, à des vitesses impressionnantes. L'utilisateur doit être attentif: les accents et les changements de casse sont pris en compte (il faut donc vérifier qu'une majuscule est lexicalisée, comme elle l'est dans les noms propres, par exemple), sans que cette prise en considération ne puisse être désactivée. En général, la recherche est simple; il n'y a qu'un mode de recherche, qui peut être étendu grâce aux masques (caractères jokers).

Les équivalents sont en couleur et flanqués d'un dessin de drapeau en

couleur, ce qui est seyant. Il est dommage que la couleur du terme change selon l'ordre d'affichage: la langue source est affichée en noir, qu'elle soit l'anglais, l'espagnol ou le français; la langue secondaire l'est en vert, etc.; seuls les drapeaux indiquent clairement la langue du terme choisi, l'ordre d'affichage des équivalents dans les différentes langues ayant été préalablement choisi par l'utilisateur selon l'ordre des clics effectués sur le drapeau du principal pays où se parlent les langues en question.

3.1.5 Dictionnaires

Les dictionnaires à consulter peuvent être classés par domaine ou par auteur (des dérogations à un de ces deux critères sont possibles, pour un ou plusieurs ouvrages).

Comme leur équivalent imprimé, les dictionnaires électroniques de *La Maison du dictionnaire* s'achètent à la pièce. L'option « termes cachés » indique les dictionnaires que n'a pas achetés l'utilisateur et qui comportent (aussi) le terme qu'il cherche. C'est là pour l'usager une manière directe et originale de tester avec ses propres textes le taux de réponse d'un dictionnaire avant d'en faire l'acquisition. En effet, les deux CD-Rom de *La Maison du dictionnaire* comportent ensemble les quelque 45 dictionnaires de cet éditeur mais l'utilisateur n'a accès aux équivalents des termes demandés que pour les dictionnaires qu'il a achetés (et pour lesquels il s'est vu attribuer une clé d'accès sous la forme d'un code). Quand il cherche un terme, *Lexpro* consulte cependant l'index de tous les ouvrages, ce qui permet à l'utilisateur de repérer les dictionnaires comportant ce qu'il cherche, parmi les ouvrages qu'il n'a pas encore achetés.

Lexpro peut consulter simultanément jusqu'à 10 dictionnaires et l'ordre de priorité pour cette consultation peut être

défini par l'utilisateur et changé à tous moments.

Les utilisateurs peuvent voir une photo de la première de couverture de l'équivalent imprimé de tous les dictionnaires (double clic sur le titre de l'ouvrage) ainsi que le texte de leur préface (simple clic sur leur titre à l'aide du bouton droit de la souris). Ils peuvent aussi consulter la liste des références bibliographiques des ouvrages dont ils n'ont pas encore acheté les droits de consultation électronique.

3.1.6 Renvois et Post-it

Il n'y a pas de renvois d'une entrée à une autre (saut direct, sans reffrappe de la vedette à laquelle renvoie une autre entrée de dictionnaire), au sein d'un dictionnaire. Il n'est pas non plus possible de placer des signets dans un dictionnaire.

Des notes d'utilisateurs peuvent être ajoutées. Ces *Post-it* de 100 caractères maximum permettent par exemple de signaler des nuances importantes de traduction ou d'usage. La présence d'un *Post-it* à propos d'une entrée de dictionnaire est signalée, lorsque l'utilisateur est dans cette entrée, par la mise en brillance de l'icône comportant une pile de feuilles jaunes; lorsqu'une entrée ne fait pas l'objet d'un *Post-it*, c'est l'icône comportant une pile biffée de feuilles jaunes qui est en surbrillance. L'icône des jumelles sur une pile de feuilles jaunes sert à faire une recherche globale de chaîne de caractères dans tous les *Post-it*. Les *Post-it* peuvent bien sûr être modifiés ou supprimés.

3.1.7 Qualités et défauts principaux

La plus grande qualité de *Lexpro* est la simplicité. Le codage par les couleurs et l'image est systématique. L'écran est clair, les équivalents sont immédiatement repérables.

compatibles avec *Windows* et *Macintosh*.

Une version de démonstration de *ANDComplex* 3.5 est disponible chez sa firme auteur.

La firme existe depuis 13 ans, un bail en informatique.

3.2.3 Présentation

Tous les menus sont doublés d'un icône, voire triplés d'un second menu contextuel (ainsi, la recherche avancée se fait par le sous-menu *Global Search* du menu *Search*, par un menu contextuel ou par un icône comportant un dessin de loupe). Pour les utilisateurs inexpérimentés, les fonctionnalités de *ANDComplex* sont dès lors un peu lourdes à manipuler, d'autant plus qu'elles sont nombreuses et que les icônes sont trop grands (figure 3). La contrepartie en est la masse d'informations qui peuvent être stockées et les taux de réponse que les modes de recherche variés peuvent donner du fond consulté.

Heureusement, les fonctions utilisées le plus communément sont représentées par des icônes, ce qui facilite grandement leur accès. Le dessin de ces icônes n'illustre pas toujours parfaitement leur fonction. L'affichage des icônes peut être désactivé, comme celui des bulles d'aide.

Comme dans la plupart des dictionnaires actuellement diffusés sur CD-Rom, un index des termes précédant et suivant immédiatement le terme demandé est inclus (partie gauche de l'écran). Il se met à jour au fur et à mesure de la frappe des lettres de l'expression désirée.

Les polices des dictionnaires d'Elsevier, par exemple, sont identiques à celles de leur version imprimée, ce qui est agréable à la lecture (polices *True Type*).

ANDComplex permet aux utilisateurs de paramétrer :

- Leur consultation, dans son affichage et ses résultats ;
- L'historique des requêtes ;
- La barre d'outils ;
- Les fenêtres.

3.2.4 Recherches

Deux modes de recherche sont prévus. Le mode «simple» fait chercher les entrées de dictionnaires uniquement *via* l'index des vedettes de ces entrées et ce, pour les vedettes d'une seule langue. Grâce aux opérateurs booléens et aux jokers, la recherche «étendue» donne accès indirectement au contenu des entrées de dictionnaires, par l'intermédiaire des vedettes de toutes les langues à la fois, mais aussi directement aux entrées par les recherches en mode «plein texte». Recherches simple et étendue font afficher les éventuelles vedettes plurilexématiques comportant le mot unique demandé.

Dans le mode de recherche simple, les utilisateurs précisent la langue de départ ainsi que la ou les langues d'arrivée. Une fenêtre, appelée «de résultats», ne s'affiche que si plusieurs entrées de dictionnaires répondent à la requête introduite (syntagmes ou composés comportant un terme unilexématique, par exemple). Des commandes sont accessibles depuis cette fenêtre : consulter l'entrée de dictionnaire d'un des *hits* (une des vedettes listées affichées en réponse à la question), la sauvegarder, l'annoter. Le changement de langue source et cible(s) est instantané.

Dans le mode de recherche étendu, des opérateurs de proximité peuvent être utilisés, en sus des opérateurs booléens *AND*, *OR*, *NOT*. On le sait, ces opérateurs indiquent la distance permise entre certains mots, pour les syntagmes demandés par l'utilisateur. Ainsi, *finance#4budget* fera s'afficher les occurrences de *finance* et de *budget* à condition que les entrées de dictionnaires qui

comportent ces deux termes ne comptent que 4 mots maximum entre eux deux.

L'annulation de la différence entre les casses peut être demandée dans les deux modes de recherche.

Un index de notes d'utilisateur est automatiquement créé quand plusieurs utilisateurs ont ajouté des notes dans un dictionnaire. Le maniement de ces notes est plus agréable que dans *Lexpro*.

Comme les notes, la liste des vedettes trouvées suite à une requête, l'historique, donne accès, pour les entrées de dictionnaires correspondantes, aux fonctions de consultation et de copie dans un fichier. La liste des vedettes trouvées par le logiciel en réponse à une requête de l'utilisateur peut en outre être modifiée ou raccourcie mais elle reste mémorisée, comme l'historique, tant que l'utilisateur n'a pas introduit d'autre requête. Elsevier a demandé en option l'affichage d'une portion de contexte dans la liste des vedettes trouvées en réponse à une recherche simple ou étendue.

Les recherches sont très rapides : la programmation a été faite pour des processeurs 32 bits.

Le mode de stockage des informations propre à *ANDComplex* assure un mode de consultation très rapide. L'interface introduit les concepts de «livres» et de «rayonnages», permettant la consultation simultanée de plusieurs dictionnaires. Un livre est tout fichier multimédia accessible, y compris des fichiers de sons ou de vidéos, d'images... Un rayonnage contient un certain nombre de livres présélectionnés, consultables simultanément dans l'ordre de leur disposition sur ce rayonnage, un ordre modifiable en tout temps. En outre, les utilisateurs peuvent éditer eux-mêmes des rayonnages en ajoutant ou en supprimant des livres. Cette méthode est pratique parce qu'elle permet la consultation

simultanée de plusieurs sources, par exemple, un dictionnaire médical et un ouvrage de référence médical ou un dictionnaire de médecine et un dictionnaire de chimie. Cette recherche en parallèle dans une série de dictionnaires rend le CD d'Elsevier, par exemple, compétitif dans son volume par rapport aux banques de terminologie (même si une banque n'est pas un dictionnaire!). Ainsi, il n'est pas rare de devoir et pouvoir consulter chez cet éditeur une dizaine d'ouvrages, par exemple pour l'agriculture et domaines apparentés.

Les outils offerts aux utilisateurs sont nombreux: signets, références croisées, sauvegarde d'entrées sur disque et notes n'en sont que quelques exemples.

3.2.5 Défauts et qualités de l'interface

Plus complexe que les deux autres interfaces, *ANDComplex* est de loin le plus complet pour les recherches (notamment par l'accès aux opérateurs booléens) et les paramétrisations. Masques, prise en compte des majuscules et des accents, recherches «plein texte» au sein des entrées de dictionnaire... Qui plus est, le nombre de dictionnaires consultables en même temps est illimité.

Dans l'ensemble, la convivialité est moindre que celle des deux autres interfaces. Les déplacements dans le dictionnaire peuvent être sources de confusions, ne fût-ce que par l'abondance des fenêtres et des icônes. Les recherches à l'aide des opérations booléens ne fonctionnent pas toujours, pour une raison inconnue. C'est là un gros défaut.

La recherche en mode «plein texte» fait afficher une fenêtre de résultats (liste de vedettes) qui s'affiche au-dessus des articles portant sur ces vedettes ou dans lesquels se trouve la chaîne de caractères recherchée; aussi les utilisateurs

doivent-ils fermer la fenêtre, lire l'entrée qui est derrière, rouvrir la fenêtre des résultats, cliquer sur la vedette suivante, refermer la fenêtre pour lire l'entrée consacrée à cette vedette, etc...

Plutôt que viser avec la souris le bouton <Fermer>, il aurait été agréable de pouvoir fermer les fenêtres de dialogue en cliquant deux fois sur leur coin supérieur gauche: *Windows* et beaucoup de logiciels tournant avec lui nous ont habitués à ce confort.

L'accès direct aux fonctions d'impression de *Windows* est pratique pour changer d'imprimante, par exemple.

La version de *ANDComplex* amendée pour Elsevier contient certains bogues ou plutôt certaines incompatibilités avec la version standard. Les opérateurs booléens et la compatibilité des langues, lors du passage entre consultation simple et étendue ou vice-versa, produisent de temps à autre des résultats erronés.

3.2.6 Dictionnaires consultables avec ANDComplex

Les dictionnaires consultés par *ANDComplex* sont en vente par les canaux classiques de vente d'ouvrages sur CD-Rom, c'est-à-dire les librairies et la vente par correspondance des éditeurs eux-mêmes.

ANDComplex est le logiciel le plus utilisé pour la diffusion des ouvrages électroniques. En voici les raisons:

- C'est un des premiers logiciels qui a été proposé pour cette tâche aux éditeurs;
- Ses fonctions de consultation sont nombreuses;
- Il est le premier à avoir récemment exploité le traitement en multi-tâches des processeurs Pentiums à 32 bits.

Les dictionnaires du catalogue de *AND International Publishers* (parmi les 150 publications électroniques de

ses 70 clients éditeurs) sont présentés en annexe.

3.3 *MultiTerm Dictionary Compiler*

MultiTerm Dictionary Compiler (MTDC) regroupe des bases de données terminologiques et les présente sous forme de dictionnaires consultables sur disque rigide ou sur disquette. L'interface transforme un glossaire, un lexique, confectionnés avec le gestionnaire de glossaires *MultiTerm* (cf. notre Rapport intermédiaire pour une définition du concept de gestionnaire de glossaires). MTDC peut aussi transformer tout lexique élaboré avec n'importe quel logiciel apte à produire des textes en SGML, que ce soit directement ou par exportation (copie incluant une conversion de format).

3.3.1 Interfaçage

L'information en SGML est convertie par le compilateur de *MultiTerm Dictionary Compiler* puis comprimée et restituée en lecture seule pour diffusion à des tiers. À l'issue de cette compression, l'utilisateur consulte le glossaire, le lexique ou le dictionnaire, à l'aide du second module, intitulé *MultiTerm's Dictionary Lookup Module*, qui est le sous-programme de consultation de dictionnaires et glossaires. Les auteurs de glossaires qui ont travaillé en *MultiTerm* doivent exporter leur base en SGML avant la conversion par MTDC.

Trados destine surtout cette interface, de création récente, aux organismes désireux de verrouiller (empêcher les suppressions et modifications d'entrées de dictionnaires) puis de diffuser à l'extérieur leurs bases de données terminologiques; il veut conférer à ces collections terminologiques un mode de consultation simple et similaire à

celui des dictionnaires vendus sur CD-Rom.

Les lecteurs des terminologies compilées ne sont pas tenus d'acheter *MultiTerm* (c'est d'ailleurs la même chose pour les acheteurs d'un dictionnaire sur CD-Rom) : ils reçoivent, en même temps que la collection terminologique, le *Lookup Module* en version exécutable (*runtime*).

3.3.2 Présentation

Les auteurs de *MultiTerm Dictionary Compiler* ont inclus au *Lookup Module* les principales fonctions de consultation d'un dictionnaire électronique ; ils y donnent un accès triple :

- Par menu déroulant ou contextuel ;
- Par une touche d'accès ;
- Par un icône.

Les options des menus sont claires. Comme l'écran n'est pas surchargé d'icônes et de menus, l'utilisateur n'est pas distrait.

L'interface permet aux utilisateurs de paramétrer la plupart

des fonctionnalités, y compris la taille des caractères et celle des fenêtres. Les fonctions principales sont d'accès aisé.

L'allure des glossaires et dictionnaires à l'écran est similaire à celles des dictionnaires commerciaux sur CD-Rom de type Larousse, *Petit Robert*, etc. (figure 3).

3.3.3 Recherches de termes

Les recherches étendues, simples et en mode «plein texte» sont possibles, comme les renvois croisés. Les options de recherche se limitent aux masques de lettres : les opérateurs booléens ne sont pas disponibles et les différences de casses et d'accents ne sont jamais prises en compte.

Les dictionnaires peuvent être ouverts séparément ou en même temps. Des informations bibliographiques sont fournies pour chaque entrée (si l'auteur les a données). La consultation simultanée de plusieurs dictionnaires n'est par contre pas permise : les utilisateurs doivent changer de dictionnaire,

refaire la requête et pointer une entrée dans l'index du nouveau dictionnaire activé.

Les éditeurs peuvent créer des présentations personnalisées, en sus de celles que Trados a préprogrammées. Ils peuvent lire les réponses à des recherches de différentes manières, par exemple individuellement (pas d'affichage d'index des termes trouvés), avec l'option de défilement du dictionnaire vers l'avant, une entrée à la fois. L'autre option est la lecture des entrées du dictionnaire depuis l'index des vedettes trouvées. *MultiTerm Dictionary Compiler* positionne dans ce cas les utilisateurs à la première entrée de dictionnaire comportant la vedette, toujours avec la possibilité de faire défiler les entrées.

Les recherches avec index sont légèrement (mais pas de manière significative) plus rapides que sans lui. Les recherches en mode «plein texte» sont nettement plus lentes. La vitesse est cependant suffisante pour la plupart des applications, d'autant plus qu'elle a été testée sur un PC 486 SX.

3.3.4 Conditions d'acquisition et liens avec Trados

L'achat du module *Dictionary Compiler* se fait par un contrat de licence avec Trados : une première licence collective pour le *Compiler* et le *Lookup* est valable pour 25 utilisateurs.

Tous les acquéreurs du *Compiler* doivent commander un programme sur mesure chez Trados, qui fait la conversion pour leur structure de fichier précise (champs d'un nom et dans un ordre précis).

Une version de démonstration de *MultiTerm Dictionary Compiler* et des autres produits de la firme peut être obtenue sur demande. Le dictionnaire Oxford-Duden est inclus à ce CD-Rom de démonstration, avec la première version de la banque de

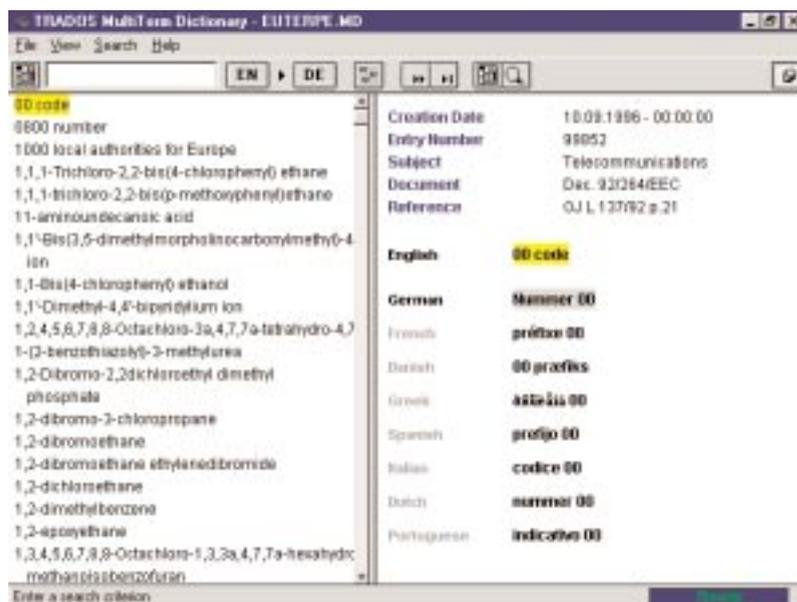


Figure 3.
Index et entrée de dictionnaire de *MultiTerm Dictionary Compiler*

termes du Parlement européen (12 000 notions en une série de langues).

Un lien de télécommunication intégré permet aux utilisateurs des collections terminologiques d'envoyer à leurs auteurs des commentaires sur les équivalents, la syntaxe, la mise en page, etc.

3.3.5 Dictionnaires consultables avec MultiTerm Dictionary Compiler

Le gestionnaire de glossaires *MultiTerm* est utilisé par la Commission européenne (comme interface d'alimentation ponctuelle de la banque de termes *Eurodicautom* par les traducteurs de la Commission), par l'Otan, par le Parlement européen (comme support de leur banque de termes). La firme vient d'ouvrir une succursale au Japon.

Un grand nombre d'ouvrages commercialisés sont disponibles sous *MultiTerm Dictionary Compiler*. Les traducteurs et les terminographes qui l'utilisent pour diffuser leurs collections de termes savent que les tiers qui consulteront ces dernières retrouveront le même mode de consultation d'ouvrages qu'ils connaissent. Les annexes présentent une liste des sources commercialisées en version électronique par et sous *MultiTerm Dictionary Compiler*.

3.3.6 Qualités et défauts principaux

MultiTerm Dictionary Compiler a ses défauts :

- La version « traîner-lâcher » du « couper-coller » standard est conçue pour fonctionner uniquement lorsque deux applications sont ouvertes et visibles, un petit inconvénient pour ceux qui n'aiment pas partitionner leur écran, par exemple au cours d'une traduction.
- Les références croisées, dont on connaît l'agrément, ne sont accessibles que par un menu contextuel (lui-même actionné par le bouton droit de la souris dans la zone

de travail principale). Les menus contextuels sont encore peu répandus et sont donc rarement présents sans un équivalent dans un menu déroulant ; ils entraînent donc ici un risque de sous-utilisation de la fonction qui y est programmée.

- Le saut inverse, c'est-à-dire le saut depuis l'entrée du dictionnaire faisant l'objet du renvoi vers l'entrée d'où part (et où est donc créé) ce renvoi est aisé : il se fait par le même menu que le renvoi (saut simple).

- Les fonctions de base sont présentes mais des options supplémentaires, comme les signets, seraient appréciées. L'absence d'un index multi-dictionnaire est un peu dommage : elle empêche la consultation simultanée automatique (mais non l'ouverture simultanée) de plusieurs dictionnaires ouverts en même temps ; le nombre d'ouvrages ouvrables en même temps est en outre limité à quatre.

- Le *Compiler* ne peut traiter les images, la vidéo et les sons, alors que *MultiTerm* supporte les images.

Les grandes qualités de *MultiTerm Dictionary Compiler* sont les suivantes :

- La paramétrisation permise à l'utilisateur. De la même manière, *MultiTerm Dictionary Compiler* offre un choix de langues d'interface-utilisateurs ;
- La facilité avec laquelle ce dernier peut se déplacer dans le dictionnaire. L'utilisateur peut changer de langue source et d'arrivée à n'importe quel moment de la consultation ;
- *MultiTerm* compresse et encrypte en outre les données, ce qui préserve les droits d'auteurs éventuels ;
- Ses fonctions de zoom sont agréables ;
- Les recherches sont faciles à mener et leurs résultats, aisés à interpréter ;
- Un grand nombre de dictionnaires tournent sous MTDC. Une inconnue pèse sur l'ajout massif ultérieur d'ouvrages destinés à tous, Trados ayant donné aux grands éditeurs de

dictionnaires l'idée de se charger eux-mêmes de la diffusion électronique de leurs ouvrages, donc d'acheter une interface ad hoc. Eurolux poursuivra l'alimentation de cette collection électronique, qui inclut au moins un dictionnaire dans tous les grands domaines techniques. De plus, vu l'implantation de *MultiTerm*, l'interface sera la plate-forme de diffusion d'un grand nombre de collections terminologiques d'agences de traductions, de traducteurs indépendants et de petits centres de terminologie, notamment de terminologie grise sur disquettes.

4 Grille de comparaison

| CONTEXTE | <i>MultiTerm Dictionary Compiler</i> | <i>Lexpro</i> | <i>ANDComplex</i> |
|---|---|--|--|
| Firme auteur : | TRADOS Benelux SA/NV 303 avenue de Tervuren B-1150 Bruxelles Belgique T +32 (0)2 775 84 70 F +32 (0)2 775 84 80 http://www.trados.be http://www.trados.com | Linguistique Communication Informatique 5, rue du Petit Robinson F-78 350 Jouy-en-Josas France T +33 (0)1 43 22 01 77 F +33 (0)1 43 22 12 93 lci@at-lci.com | And Publishing Technology B.V. Stationsplein, 45 Entrance B; 1 st floor P.O. Box 29134 NL-3001 GC Rotterdam Pays-Bas T +31 (0)10 275 92 00 F +31 (0) 10 275 92 10 info@and.nl http://www.and.nl |
| Matériel et système d'exploitation requis : | Processeur 486 DX33 ou plus puissant (un Pentium avec 16 Mb de Ram est recommandé) 8 Mb Ram minimum Carte graphique <i>HiColor</i> (minimum 32.000 couleurs) CD-Rom <i>Windows 3.X, 95</i> ou <i>NT</i> | 386 processeur (486 recommandé) 8 Mb Ram minimum Lecteur de CD-Rom <i>Windows 3.X, 95</i> ou <i>NT</i> | a) PC IBM ou compatible avec processeur 386 DX ou ultérieur (486 recommandé) b) <i>POWERMAC</i> a) <i>Windows 3.X, 95</i> avec capacité 32-bit, <i>NT 3.51</i> ou ultérieur b) Système 7 pour le <i>Macintosh</i> 4 Mb de Ram (8 Mb recommandés) Moniteur couleurs à 256 couleurs minimum CD-Rom quadruple vitesse ou plus |

| FONCTIONS | <i>MultiTerm Dictionary Compiler</i> | <i>Lexpro</i> | <i>ANDComplex</i> |
|---|---|--|---------------------------------------|
| Références d'éditeurs utilisant l'interface | Parlement européen, Eurolux Computers, TMC Asser Instituut, Urban & Schwarzenberg, Bibliographisches Institut & F.A. Brockhaus AG | La Maison du Dictionnaire | Elsevier, Oxford, McGraw-Hill, Samson |
| Version pour réseaux | ✓ | ✓ | ✓ |
| Tarif pour plusieurs exemplaires | Réduction à partir d'un certain nombre d'exemplaires | Réduction à partir d'un certain nombre d'exemplaires | Copies multiples sans frais |
| Dictionnaires offerts avec l'interface | Base du Parlement européen Oxford-Duden | Vendu uniquement avec les dictionnaires de la Maison du Dictionnaire | ✓ |

| | | | |
|---|---|--|--|
| Formats d'importation de données acceptés | SGML, <i>MultiTerm</i> | Bases de données Access, tableaux d' <i>Excel</i> et de <i>Word</i> | Format SGML |
| Connaissances techniques requises | Minimales: <i>Windows</i> , éventuellement <i>MultiTerm</i> | Aucune | Unix, SGML |
| Assistance offerte | Sessions de formation et assistance téléphonique | N/A | Sessions de formation et assistance téléphonique |
| Processus de conversion | Données SGML → compilateur MTD + Dictionary <i>Lookup Module</i> → MTD | Données de tous formats converties par La Maison du Dictionnaire à l'aide de <i>Lexpro</i> depuis tableau <i>Word</i> ou base de données Access | Données SGML → AMS (file.and) → <i>ANDComplex</i> +moteur de recherche <i>AND Complex</i> |
| PRÉSENTATION | | | |
| Fenêtre principale | Barre de titres, barre des menus, barre d'outils, barre de statut, index, fenêtre de résultats | Barre de titres, barre d'outils, barre de statut, barre de langues, fenêtre de requêtes | Barre de titres, barre de menus, liste de dictionnaires ouverts, barre d'outils, barre de statut, «Rayons de bibliothèque», barre de titre d'article, zone d'affichage du détail des entrées, fenêtre de listage |
| WINDOWS | | | |
| Affiche/cache fenêtre(s) | ✓ | ✓ | ✓ |
| Taille de fenêtres modifiable | ✓ | ✓ | ✓ |
| ICONES | | | |
| Clarté/Design | ☺☺ | ☺☺☺ | ☺ |
| Libellé des icônes d'aide | ✓ | ✓ | ✓ |
| Icones standard | Présentation, Changement de langue-source/ d'arrivée, Changement de dictionnaire, Poursuite de la dernière recherche, Zoom, Recherche de chaînes de caractères partout, Pin MTD | Toutes fonctions: Recherche en «plein texte», Aide, Papillons (<i>Post-it</i>), Changement de langue, de priorité pour les dictionnaires ou les langues, Changement de CD, Couper-coller, Présentation | Changement de bibliothèque ou de dictionnaire, Titre du dictionnaire, Aide, Fenêtre de listage, Dialogue de recherche, Résultats, Recherches locales (dans une entrée), Impression, Signets |
| MENUS | | | |
| Clarté des menus | ☺☺☺ | N/A | ☺☺ |

| | | | |
|---|--|--|---|
| Menus contextuels | ✓ | ✓ | ✓ |
| TEXTE | | | |
| Langue de dialogue | FR/ES/EN entre autres | EN/FR/IT/NL/DE/ES/DA/ RE/AR/PT | EN/FR/IT/NL/ DE/ES/HU |
| Personnalisation des scripts | non | non | ✓ |
| Codage des couleurs/ de l'image | ✓ | ✓ | ✓ |
| Clarté du codage | ☺☺☺ | ☺ | ☺☺ |
| RECHERCHES | | | |
| Format | Index de recherche simple avec large éventail d'options | Index de recherche simple avec large éventail d'options | Modes de recherche étendue et simple séparés |
| <i>Simple</i> | | | |
| Incrémentale | Optionnelle | Non prévu | ✓ |
| <i>Étendu</i> | | | |
| Jokers/Masques | ✓ | ✓ | ✓ |
| Opérateurs booléens | non | non | ✓ |
| Casse et accents | Non prévu | Prévu | Optionnel |
| Index de recherche | ✓ | non | ✓ |
| Recherche par mots-clés | Automatique | Optionnel | Optionnel |
| Recherche par synonymes | non | non | ✓ |
| Recherche par « <i>Word form</i> » | non | non | ✓ |
| Recherche par mot apparenté | non | non | ✓ |
| Recherche « plein texte » | ✓ | non | ✓ |
| RÉSULTATS | | | |
| Présentation | Paramétrable | Fixe | Fixe |
| Table des matières pour entrées volumineuses | non | non | ✓ |

| | | | |
|--|--|-----------------------------------|---|
| Indication du nombre de vedettes trouvées en réponse à une question | Nombre fiche (correspondant à ce qui pourrait être une page) | ✓ | ✓ |
| Limite dans le nombre de vedettes trouvées | ✓ | non | non |
| Liste synthétisée des vedettes trouvées dans tous les dictionnaires | Listes séparées de vedettes trouvées pour chaque dictionnaire | ✓ | ✓ |
| Index permanent | Optionnel | Pas d'index disponible | ✓ |
| Affichage des références | Optionnel | ✓ | ✓ |
| Consultation des fiches des vedettes listées dans la fenêtre des résultats | Pointage dans l'index ou défilement séparé pour chaque dictionnaire | Choix dans une liste de résultats | Choix dans la fenêtre, séparée, des résultats |
| Feuilletage des résultats | Uniquement vers l'avant | Pas de défilement | Pas de défilement |
| Saut à la première/ dernière/ précédente occurrence | non | non | non |
| Renvois; liens hypertextuels | ✓ | non | ✓ |
| LANGUES | | | |
| Priorité dans la consultation des langues | non | ✓ | non |
| Paires de langues combinables librement | ✓ | ✓ | ✓ |
| Ajout/suppression de langues | non | ✓ | non |
| DICTIONNAIRES | | | |
| Présentation | Fixe | Variable | Fixe |
| Dictionnaires consultés par: | Titre | Titre | Champ, titre |
| Recherches simultanées dans plusieurs dictionnaires | ✓ Jusqu'à 4 | ✓ Illimité | ✓ Illimité |
| Recherche par domaine | non | non | ✓ |
| Titres combinables librement | ✓ | ✓ | ✓ |

| | | | |
|--|--|--|--|
| Consultation des titres en ordre aléatoire sans perte de la vedette | ✓ | ✓ | ✓ |
| Préface du dictionnaire | ✓ | ✓ | ✓ |
| Priorité dans la consultation des dictionnaires | non | ✓ | non |
| CHANGEMENT DE DICTIONNAIRES | | | |
| Ouvrir/fermer les dictionnaires après la recherche pour raffiner les résultats | L'entrée est perdue | non | ✓ |
| Poursuite de la recherche dans le dictionnaire suivant | ✓ | non | ✓ |
| Paramètres de langues conservés lors des changements de dictionnaires | ✓ | ✓ | Peut changer de manière inconstante |
| OUTILS POUR L'UTILISATEUR | | | |
| Paramétrisation par l'utilisateur | Options pour les résultats Options pour les index | Options pour la présentation Options pour les dictionnaires Options pour les langues | Options d'affichage Options pour les résultats Options pour l'historique Options pour la barre d'outils |
| Aide en ligne | ✓ | ✓ | ✓ |
| Sauvegarde/Chargement sur disque | non | non | ✓ |
| Notes d'utilisateur | non | ✓ | ✓ |
| Signets | non | non | ✓ |
| Historique | non | ✓ | Variable |
| Barre de statut | ✓ | ✓ | ✓ |
| Couper et coller | Traîner & déposer | Insérer | Couper & coller |
| Restrictions au «couper & coller» | Aucune limite : texte, définitions, termes | Restreint à des termes individuels par langue | Aucune limite : texte, définitions, termes |

| | | | |
|---------------------------|-----|-------------|---|
| Lien avec Internet | ✓ | Version 3.0 | ✓ |
| ENTITÉS SUPPORTÉES | | | |
| Caractères cyrilliques | ✓ | ✓ | ✓ |
| Tableaux | non | non | ✓ |
| Formules | non | non | ✓ |
| Symboles/Nombres | ✓ | ✓ | ✓ |
| Vidéos | non | non | ✓ |
| Sons | non | non | ✓ |
| Images | non | non | ✓ |

4.1 Conclusions

Il est exclu de recommander une des trois interfaces testées, les créneaux des interfaces étant différents : un convertisseur de glossaires de type « boîte à chaussures » et deux convertisseurs de dictionnaires édités, dont un à usage exclusif (*Lexpro*). *ANDComplex* s'indique pour les éditeurs et les centres de terminologie qui veulent une vitesse de consultation élevée, un large éventail de fonctions de consultation ou consulter des références ou des publications incluant des tableaux, des formules, des images, de la vidéo ou du son. D'autant plus que *ANDComplex* devient un standard de l'édition textuelle sur CD-Rom, notamment pour les dictionnaires. *MultiTerm Dictionary Compiler* convient aux petits centres de terminologie et aux agences de traduction plutôt qu'aux éditeurs.

D'une part, il se destine aux utilisateurs dont les bases de données ne sont pas trop complexes et qui se satisferont d'un bon équilibre entre simplicité et applications ; d'autre part, MDC n'est pas un standard de l'édition électronique, même pour les dictionnaires. Enfin, Trados permet

une diffusion sous deux modes, pour des entités comme des ministères ou autres parastataux :

a) par *MultiTerm*, pour les traducteurs désirant à la fois consulter la base de termes de leur service ou agence de traduction et leurs « boîtes à chaussures terminologiques » (leurs glossaires personnels) ;

b) par *MultiTerm Dictionary Compiler*, pour les ingénieurs ou autres spécialistes et pour les usagers extérieurs à l'entité qui a conçu la collection terminologique.

Ceci étant, la présentation, la vitesse, l'éventail des fonctions, la facilité de recherche et la clarté sont comparables, indépendamment du degré de complexité et de diffusion d'une collection terminologique. Aussi avons-nous vérifié la présence de certaines fonctions comme les notes, la sauvegarde sur disque, les signets, les références croisées et les opérateurs de recherche booléens/ de proximité.

Dans l'appréciation résumée dans le tableau ci-après :

– La diffusion est la puissance commerciale de la firme auteur de l'interface. Comme l'électroménager, l'audiovisuel et autres marchandises, les logiciels d'informatique sont passés

de l'artisanat à la vente de masse. Même si les informaticiens ne s'y adaptent pas encore, ce ne sont pas les meilleurs produits qui se vendent forcément, même dans le petit monde de la terminologie, mais ceux qui sont supportés par un réseau de distribution solide et un service après-vente sans faille. De gros clients de la terminotique comme Elsevier peuvent par ailleurs faire adapter un logiciel, même commercial, à leurs besoins. La présentation a pris en compte l'agrément visuel, le dessin des icônes, les menus déroulants et contextuels, la possibilité de modifier les options, la clarté des icônes et des menus, les résultats ;

- La vitesse est celle des recherches étendue, simple et « plein texte » ;
- Le confort des recherches recouvre les modes séparés *versus* deux en un, les opérateurs, les manœuvres à travers les références croisées, les historiques, les résultats, les changements de langues et l'accessibilité des fonctions importantes.

– La clarté englobe les questions ci-après : La présentation est-elle facile à comprendre ? Quel sont les fonctions, les outils disponibles ? Comment faut-il interpréter les résultats ? Quelles

| | MTD | LEXPRO | AND COMPLEX |
|-----------------------|-----|--------|----------------|
| Diffusion | 1 | 0 | 3 |
| Éventail de fonctions | 2 | 1 | 3 |
| Présentation | 2 | 3 | 1 |
| Vitesse | 1 | 2 | 3 |
| Confort de recherche | 3 | 2 | 1 |
| Clarté | 3 | 2 | 1 |
| TOTAL | 12 | 10 | 12 |

Avec ces critères à l'esprit, *Dictionary Compiler* a été coté à 12, *Lexpro* à 10 et *ANDComplex* à 12. Ces chiffres sont évidemment très relatifs.

sont les possibilités offertes, une fois le terme trouvé? Pour les terminographes désirant diffuser sur support électronique, la clarté est une fonction importante pour l'utilisateur, une fois acquis la qualité et le volume des ouvrages.

La stratégie commerciale des auteurs des interfaces décrits ci-dessus est intéressante à observer: *ANDComplex* fait l'objet d'une promotion auprès d'un maximum d'éditeurs. Trados, lui, offre une collection verticale d'outils utiles à une, puis, par extension, à deux professions: la traduction et la terminologie; gestionnaire de glossaires, convertisseur de ces glossaires, consultant de mémoires de traductions, appariteur⁽¹⁾ de textes originels⁽²⁾ et de textes traduits. Trados se cantonne à ces modules, dont il met la version à jour annuellement et qu'il adapte pour les gros clients (Union européenne).

Sandy Grant,
Centre de terminologie de Bruxelles,
Institut Marie Haps,
Bruxelles,
Communauté française de Belgique.

(1) Et non *aligneur* (anglicisme).

(2) Et non *originaux*, comme le disent les traducteurs (calque).

Annexes

Dictionnaires du catalogue de *AND International Publishers*

– *Elsevier Dictionaries*: collection de 50 dictionnaires scientifiques et techniques d'Elsevier Science. La collection sera mise à jour chaque année en français, anglais, allemand pour tous les ouvrages, ainsi qu'en espagnol, en italien et d'autres langues, dont le russe, soit un total de 1 400 000 termes. Le traducteur ou autre type d'utilisateur s'abonne à raison de 30 000 FB par an à un segment (sous-domaine) comportant environ un quart de la collection des dictionnaires, par exemple les affaires, l'agriculture, l'ingénierie. Ou bien, il achète un ou plusieurs ouvrages individuellement et obtient alors le droit de les utiliser sans limite dans le temps. La version segment de 1997 comporte trois domaines: économie, affaires, finance, soit 12 titres et environ 273 000 termes; l'ingénierie, avec 26 titres et environ 777 000 termes; l'agriculture, les sciences zoologiques, avec 17 titres et environ 460 000 termes. Voici les ouvrages présents sur le CD-Rom de 1998: *Elsevier's Dictionary of Commercial Terms and Phrases* bus; Bharat Heavy Electricals Ltd.: *Dictionary of Power Engineering* eng.; Bharat Heavy Electricals Ltd.: *Dictionary of Coal-Fired Steam Generation* eng.; Centre de terminologie de Bruxelles: *Elsevier's Dictionary of Office Automation* bus.; Chaballe/Vandenberghé: *Elsevier's Dictionary of Building Tools and Materials* eng.; Chaballe *et al.*: *Elsevier's Oil and Gas Field*

Dictionary eng.; Chaballe: *Elsevier's Sugar Dictionary* agr.; Clason: *Elsevier's Dictionary of Wild and Cultivated Plants* agr.; Clason: *Elsevier's Dictionary of Computers, Automatic Control and Data Processing* bus./eng.; Clason: *Elsevier's Dictionary of Library Science, Information and Documentation* bus.; Clason: *Elsevier's Dictionary of Nuclear Science and Technology* eng.; Clason: *Elsevier's Dictionary of Measurement and control* eng.; Clason: *Elsevier's Dictionary of Metallurgy and Metal Working* eng.; Clason: *Elsevier's Dictionary of General Physics* eng.; Clason: *Elsevier's Dictionary of Tools and Ironware* eng.; De Lucca: *Elsevier's Dictionary of Climatology and Meteorology* agr./eng.; De Lucca: *Elsevier's Dictionary of Insurance and Risk Prevention* bus.; De Munter/ Bauduin: *Elsevier's Fiscal and Customs Dictionary* bus.; Doorgeest *et al.*: *Elsevier's Paint Dictionary* eng.; Dorian: *Elsevier's Dictionary of Mining and Mineralogy* eng.; Dorian: *Elsevier's Dictionary of Chemistry* agr./eng.; Dorscheid: *Elsevier's Dictionary of Export Financing and Credit Insurance* bus.; European Association for Animal Production: *Dictionary of Animal Production Terminology* agr.; European Brewery Convention: *Elsevier's Dictionary of Brewing* agr.; Eylenbosch: *Elsevier's Dictionary of Pests and Diseases in Useful Plants* agr.; Gutierrez: *Elsevier's Dictionary of Machine Tools and Elements* eng.; Gutierrez: *Elsevier's Dictionary of Civil Engineering* eng.; International Dairy Federation: *Dictionary of Dairy Terminology* agr.; International Road Transport Union: *Dictionary of Road Transport* bus.; Logie: *Elsevier's Dictionary of Physical Planning* bus.; Macura: *Elsevier's Dictionary of Botany, Volume I: Plant Names* agr.; Macura: *Elsevier's Dictionary of Botany, Volume II: General Terms* agr.; Marx: *Elsevier's Dictionary of Aquaculture* agr.; Morton / Morton: *Elsevier's Dictionary of Food Science and Technology* agr.; Nagy/ Tarji: *Elsevier's Dictionary of Microelectronics* eng.; Nentwig: *Elsevier's Dictionary of Solar Technology* eng.; Nentwig: *Elsevier's Dictionary of Opto-electronics and Electro-optics* eng.; Peeva/ Delijska: *Elsevier's Dictionary of Computer Science and Mathematics* eng.; Philipsborn: *Elsevier's Dictionary of Industrial Technology* eng.; Ricci: *Elsevier's Banking Dictionary* bus.; Schneeweiss: *Dictionary of Cereal*

Processing and Cereal Chemistry agr. ; Sliosberg : *Elsevier's Dictionary of Pharmaceutical Science and Techniques* Volume I : Pharmaceutical Technology agr. ; Sliosberg : *Elsevier's Dictionary of Pharmaceutical Science and Techniques*, Volume II : *Materia Medica* agr. ; Van der Tuin : *Elsevier's Dictionary of Hydrology and Water Quality* agr./ eng. ; Van der Tuin : *Elsevier's Dictionary of Water and Hydraulic Engineering* eng. ; Van der Tuin : *Elsevier's Dictionary of Soil Mechanics and Geotechnical Engineering* eng. ; Van der Tuin/ Newman : *Elsevier's Dictionary of Ports and Shipping* bus. ; Vincenti : *Elsevier's Textile Dictionary* eng. ; Vollnhals : *Elsevier's Dictionary of Personal and Office Computing* bus. ; Williams : *Elsevier's Dictionary of Weeds of Western Europe* agr. ; Wijnokus/ Wijnokus : *Elsevier's Dictionary of the Printing and Allied Industries* eng.

- *Ecrire Dutch, English, German, Spanish* (dictionnaire de correspondance commerciale basé sur le dictionnaire trilingue commercial Servotte). Interface quadrilingue.
- *Schrijf Beter Engels*: dictionnaire anglais basé sur le Merriam Webster's Basic English Dictionary (langue d'interface : néerlandais).
- *Escribe mejor el Inglés*: dictionnaire anglais basé sur le Merriam Webster's Basic English Dictionary (langue d'interface : espagnol).
- *Woordenboek der Nederlandse Taal*: équivalent pour le néerlandais de l'explicatif anglais Oxford English Dictionary.
- *Merriam Webster's Collegiate Dictionary* (10^e édition) and *Thesaurus* (langue d'interface : allemand, espagnol). Explicatif et synonymes anglais.
- *Oxford English Dictionary*. Explicatif anglais.
- *CD-Rom Bibliothek*. CD comprenant les dictionnaires allemands suivants : Langenscheidt's PC-Wörterbuch, Duden Bedeutungs-Wörterbuch et Meyers Grosses Handlexicon.
- *Elektronisches Wörterbuch Wirtschafts-englisch*, de Cornelsen Software : dictionnaire anglais-allemand commercial incluant des abréviations, des termes d'économie, un convertisseur de mesures UK-Europe continentale.
- *Fuji Vokabulator*, de Fuji Magnetics Deutschland. Dictionnaire anglais, allemand, français et néerlandais.

Korpus, de Stiftung Blindenanstalt Frankfurt am Main : collection de 7 dictionnaires : dictionnaires bilingues allemand-anglais et allemand-français de Langenscheidt, le Meyers Grosses Handlexicon, et de Duden, le Deutsches Universalwörterbuch, le Rechtschreibung, le Fremdwörterbuch et le Sinn-und Sachverwandte Wörter, avec module de recherche adaptés aux handicapés de la vue.

- *Wählig Wörterbuch der Deutschen Sprache* par Deutscher Taschenbuch Verlag. Explicatif allemand.
- *Richmond Electronic Dictionary de Santillana*: dictionnaire bilingue anglais-espagnol et vice-versa.
- *Chambers Dictionary* de Larousse. Explicatif anglais.
- *Collins Series 100 Multilingual Dictionary French, Italian, Spanish, German* de Harper Collins.
- *Concise Oxford Dictionary* de Oxford University Press. Explicatif anglais.
- *Electronic Wordpower Dictionary* de Oxford University Press. Explicatif anglais, y compris des jeux de mots.
- *Harrap's Shorter French Dictionary* de Larousse. Dictionnaire français-anglais commercial et technique.
- *Hutchinson Dictionary of Computing & Multimedia* de Helicon Publishing. Dictionnaire explicatif anglais.
- *Index Kewensis* de Oxford University Press et Royal Botanic Gardens Kew. Registre complet des noms de plantes, y compris familles et espèces.
- *Oxford Dictionary of Quotations and Modern Quotations* de Oxford University Press. Dictionnaire de citations anglaises.
- *Oxford Duden German Dictionary* de Oxford University Press. Bilingue anglais-allemand.
- *Oxford English Dictionary* de Oxford University Press. Explicatif anglais.
- *Oxford Hachette French Dictionary* de Oxford University Press. Bilingue français-anglais.
- *Oxford Russian Dictionary* de Oxford University Press. Bilingue anglais-russe.
- *Oxford Spanish Dictionary* de Oxford University Press. Bilingue anglais-espagnol, avec les variétés européenne et américaine de l'espagnol.
- *Oxford Thesaurus* de Oxford University Press. Dictionnaire analogique anglais (synonymes).
- *Oxford Three in One* de Oxford University Press. Oxford Hachette

French, Oxford German and English Spanish.

- *Dictionary of Science and Technology* de Academic Press. Explicatif spécialisé.
- *Merriam Webster's Collegiate Dictionary* and *Harbrace College Handbook* de Merriam-Webster et Harcourt-Brace.
- *Science Navigator* de McGraw-Hill. Dictionnaire de termes scientifiques et techniques, *Concise Encyclopedia of Science and Technology* et bibliographie de savants célèbres.
- *Leximed* de Georg Thieme Verlag. Dictionnaire anglais-allemand de termes médicaux.
- *New Shorter Oxford English Dictionary* de Oxford University Press. Explicatif anglais.
- *Elektronisch Groene Boekje* de l'université de Leiden : dictionnaire orthographique du néerlandais et règles gouvernant l'orthographe du néerlandais.

Sources commercialisées en version électronique par et sous *MultiTerm Dictionary Compiler*:

- Le dictionnaire traductif anglais-allemand Oxford Duden ;
- La terminologie de base (14 000 notions) du Parlement européen ;
- Une trentaine de dictionnaires d'Elsevier, acquis avant que cette maison d'édition ne commercialise son CD (voir *supra*). Ces ouvrages portent notamment sur : le sucre, les plantes, l'horticulture, l'aquaculture, la production animale, la laiterie, les plantes agricoles et fourragères, la botanique, la pêche, l'agriculture, la chimie, la biologie, l'informatique, l'économie, le commerce, la banque, la fiscalité et les douanes, le droit, la finance, l'opto-électronique, l'imprimerie, l'hydrogéologie, l'eau et l'industrie hydrauliques, la mécanique des sols, la géotechnique, les machines de construction, la métallurgie, les outils et le métal, la bijouterie et l'horlogerie, le transport routier, l'énergie solaire, la cimenterie, la pharmacie. Nous ignorons si Trados conservera le droit de diffuser les nouvelles versions de ces ouvrages (Elsevier peut avoir intérêt à multiplier les supports de lecture de ses ouvrages) ;
- Une dizaine de dictionnaires de *La Maison du Dictionnaire* (Paris), également acquis avant que cet éditeur de

dictionnaires spécialisés ne commande un logiciel « maison » à LCI (voir *supra*), entre autres des dictionnaires de biologie moléculaire, d'électronique, des industries graphiques, des acronymes d'informatique, d'informatique, machinisme agricole, de métallurgie-mécanique-hydraulique, de sigles, de marine, d'abréviations courantes, de l'immobilier. Nous ignorons si Trados conservera le droit de diffuser les nouvelles versions de ces ouvrages;

- Des dictionnaires de la société de terminologie Eurolux, notamment des dictionnaires d'informatique, de droit, d'agriculture, de commerce international, d'informatique, d'automatisation, d'électricité, d'aviation, d'ingénierie mécanique, de construction. Cette firme privée de terminologie, qui diffuse les produits de Trados au Grand-Duché du Luxembourg, continuera à utiliser cette interface.
- Des dictionnaires isolés: droit néerlandais (éditeur de la version papier: Institut Asser), médecine (éditeur de la version papier: La Roche).

Les travaux actuels du Comité technique 37 de l'Iso : vers une nouvelle génération de normes

1 La double fonction du CT 37 de l'Iso

Le Comité technique 37 de l'Iso (Organisation internationale de normalisation) a pour mandat la normalisation des méthodes de création, de compilation et de coordination des terminologies. Ce comité technique rassemble 20 pays participants, 34 pays observateurs et un certain nombre d'organisations internationales à vocation terminologique, dont le Rint, qui ont statut de « liaison ».

Le CT 37 a un double statut au sein de l'Iso. En effet, il produit d'une part, comme tous les autres comités techniques, des documents normatifs (normes, guides, etc.) sur des sujets relevant de sa compétence et d'autre part, il joue un certain rôle de coordination auprès des autres comités techniques qui produisent des normes terminologiques. Cette seconde fonction s'exerce encore de façon mitigée, mais s'affirmera davantage dans les années à venir, notamment en raison de l'évolution du programme de travail du CT 37 et de la présence accrue de représentants des autres comités techniques qui ont choisi d'établir des relations suivies avec le CT 37. Enfin, le CT 37

constitue un forum de gestionnaires de services terminologiques et d'experts représentant toutes les facettes de la terminologie et de la terminotique, et qui favorise les échanges sur les pratiques, les tendances du travail terminologique, sur les outils, sur la diffusion des données terminologiques, sur la qualité, sur la gestion de la terminologie.

2 La participation du Rint au CT 37

Depuis plusieurs années, et plus particulièrement à l'occasion du Sommet de Hanoi, les instances de la coopération internationale francophone ont souhaité qu'un plus grand nombre d'experts francophones participent activement aux activités des organismes internationaux de normalisation dont le français est l'une des langues officielles, comme c'est le cas à l'Iso et à la CEI (Commission électrotechnique internationale). Cette recommandation a été reprise par le groupe de travail franco-québécois Notial (Normalisation des technologies de l'information dans leurs aspects linguistiques). L'objectif principal est de contribuer au développement du statut réel du français dans les organisations de normalisation internationale par l'utilisation effective du français et

Normalisation

plus particulièrement, il s'agit de s'assurer de l'élaboration de normes et de documents normatifs qui respectent les structures du français et qui favorisent le développement de cette langue, notamment en ce qui a trait au codage et au balisage de l'information linguistique, au classement de l'information et au développement de documents normatifs susceptibles de favoriser le multilinguisme.

Étant donné ses objectifs et le rôle qu'il joue en aménagement terminologique, le Rint ne pouvait demeurer indifférent à cet appel, et c'est en 1996 que le Comité d'orientation a souhaité collaborer officiellement avec le CT 37 et que le Rint a demandé et obtenu le statut d'organisme de liaison avec ce comité technique de l'Iso. La participation du Rint au CT 37 de l'Iso, dont le mandat recoupe certains objectifs fondamentaux du Rint, permet d'assurer le lien entre les travaux méthodologiques du réseau avec ceux de l'Iso. De plus, cette participation permet de vérifier l'adaptabilité des documents normatifs du CT 37 au français et aux langues partenaires du Rint et permet de s'assurer de l'implantabilité des normes Iso dans les travaux du Rint. Par ailleurs, les préoccupations aménagistes de certains modules du Rint font leur chemin dans les réflexions du CT 37 grâce à cette participation.

3 Structure du Comité technique 37 et plan de travail⁽¹⁾

Comme tous les comités techniques de l'Iso, le CT 37 a partagé son domaine d'intervention entre plusieurs sous-comités, lesquels ont créé des groupes de travail pour assurer la bonne marche des travaux. Dans le tableau qui suit, on retrouvera, pour chaque groupe de travail, la liste des principaux travaux en cours.



CT 37 / Terminologie: principes et coordination

Secrétariat: (Autriche)

| | | |
|--|---|--|
| CT 37 / SC 1: Principes de terminologie <i>(secrétariat: Suède)</i> | CT 37 / SC 2: Présentation des vocabulaires <i>(secrétariat: Canada)</i> | CT 37 / SC 3: Terminotique <i>(secrétariat: Allemagne)</i> |
| GT 1 Documentation en terminologie <i>(responsable: Pologne)</i> WD 12615: Références bibliographiques pour le travail terminologique | GT 1 GT mixte TC 37/SC 2-TC 46/SC 4: Code de l'Iso 639 pour la représentation des noms de langue (partie 2: Code alpha 3). <i>(responsable: États-Unis)</i> | GT 1 Éléments de données <i>(responsable: États-Unis)</i> 12220: Catégories de données |
| GT 2 Vocabulaire de la terminologie <i>(responsable: Suède)</i> 1087.1: Vocabulaire de la terminologie (principes et méthodes) | GT 2 Terminologie descriptive - Principes et méthodes <i>(responsable: Norvège)</i> Le travail terminologique orienté vers la traduction. | GT 2 Vocabulaire (partie 2 – terminotique) <i>responsable: Allemagne</i> 1087.2: Vocabulaire de la terminologie (terminotique) |
| GT 3 Principes, méthodes et systèmes de notions <i>(responsable: Canada)</i> 704: Terminologie – principes et méthodes. | GT 3 Ordre alphabétique des données alphanumériques multilingues dans des langues utilisant l'alphabet latin <i>(responsable: Norvège)</i> | GT 3 Applications SGML <i>(responsable: États-Unis)</i> MARTIF (Machine readable terminology interchange format). |
| | GT 4 Code pour la représentation des noms de langue Code alpha-2 <i>(responsable: Allemagne)</i> | GT 4 Gestion des bases de données terminologiques <i>(responsable: Danemark)</i> Conception, implantation et utilisation des systèmes de gestion de la terminologie |
| | Groupe ad hoc Guide pour la gestion des projets de normalisation terminologique <i>(responsable: Canada)</i> | |

(1) Pour en savoir plus sur les travaux du CT 37 de l'Iso, le lecteur est invité à consulter le site Internet suivant:
www.iso.ch/memf/TC37.html

4 Un virage attendu : des normes adaptées aux besoins actuels et futurs des terminologues

Le CT 37 termine actuellement la révision de normes fondamentales qui sont largement utilisées dans de nombreux pays par les praticiens de la terminologie, soit directement, soit par l'établissement de méthodologies qui en sont inspirées. Il s'agit principalement de la norme 704 (*Travail terminologique, principes et méthodes*) et de la norme 1087 (*Vocabulaire de la terminologie*). Cette révision s'avérerait nécessaire pour tenir compte de l'évolution rapide des réflexions théoriques et surtout des pratiques terminologiques. Toutefois, compte tenu du temps nécessaire à l'élaboration d'une norme internationale, ces documents ne tiendront compte que partiellement des nouvelles avancées de la terminologie et plus particulièrement de la socioterminologie, dans le contexte de l'aménagement terminologique.

Par ailleurs, d'autres travaux du CT 37 annoncent déjà un certain virage qui répondra aux attentes des nouveaux praticiens de la terminologie et qui permettront au CT 37 d'être en mesure de mieux exercer sa seconde fonction : la fonction de conseil et de coordination auprès des comités de terminologie des autres comités techniques de l'Iso et auprès des autres organisations internationales de normalisation. Il s'agit d'une part du projet de *Guide pour la gestion des projets de normalisation terminologique* et du projet de *Guide pour la conception, l'implantation et l'utilisation des systèmes de gestion de la terminologie*. Le Sous-comité 3 du CT 37 (Terminotique) prend également un virage intéressant en ce qui a trait aux échanges de données terminologiques,

mais surtout l'établissement d'un modèle de représentation des données terminologiques fondé sur le SGML et utilisable pour la consultation à distance, les échanges (importation – exportation) et la réutilisation de données terminologiques. Cette approche, compatible avec l'évolution du « marché » terminologique actuel et futur est susceptible de permettre l'accès à des ensembles de bases de données indépendamment des formats d'origine.

D'autres pistes devraient être explorées par le CT 37. Au premier chef, il y a l'importante question de la gestion de la qualité de la terminologie et, sur un plan plus large, la gestion de la terminologie et des données terminologiques.

Enfin, au moment où le CT 37 s'apprête à revoir ses orientations et sa planification stratégique, il sera souhaitable que les éléments suivants soient introduits dans les stratégies :

Les travaux méthodologiques du CT 37 devraient intégrer l'utilisation massive des nouvelles technologies de l'information et de la communication dans la pratique de la terminologie. La généralisation de ces technologies entraîne des mutations profondes dans l'organisation du travail terminologique, qu'il s'agisse de la phase documentaire, de la phase de traitement des données ou de la phase de diffusion.

Les documents produits par le CT 37 devraient permettre la réalisation d'applications linguistiques et terminologiques dans un contexte multilingue ;

Dans la poursuite de ses travaux, le CT 37 devrait tenir compte des récents développements de la socioterminologie, dans la mesure où les technoclectes naissent et se développent dans un environnement social et culturel particulier. L'approche socioterminologique comprend l'étude des principes de l'aménagement terminologique et l'analyse de phénomènes telle la

variation terminologique, dans la perspective de l'émergence d'une nouvelle conception de la normalisation terminologique. Cette préoccupation est particulièrement importante pour les pays dans lesquels des programmes d'aménagement linguistique sont implantés.

*Louis-Jean Rousseau,
Secrétaire général du Rint.*

Bibliographie de la néologie

AGHALI (Fatimane), 1996 :
« Quelques remarques sur la néologie : étude des transpositions d'un texte français en hawsa », dans *Question de glottopolitique*, France, Afrique, monde méditerranéen, Rouen, Éd. KACHOURI (A), LECONTE (F), MALLAM GARBA (Maman), TSEKOS (N), p. 161-168, ISBN 2-9510656-0-4.

L'article aborde les problèmes que rencontrent les journalistes, qui ne sont ni linguistes ni traducteurs, quand ils doivent transcrire en hawsa (une des langues les plus répandues au nord du Nigéria et au sud du Niger) des textes écrits en français. À partir d'un texte portant sur les cultures maraîchères, l'auteur fait le tour des différents choix opérés (création lexicale, transposition de concepts abstraits et synthétiques en réalités concrètes, périphrases, emprunts, etc.).

Descr. : création lexicale ; dérivation ; emprunt ; périphrase ; syntagme d'annexion.

BAGUE (Jean-Marie), 1998 :
« L'utilisation de mots "étrangers" dans un roman ouest-africain de langue française : *Monnè, outrages et défis* d'Ahmadou Kourouma » dans QUEFFELEC (Ambroise), dir. : *Francophonies. Recueil d'études offert en hommage à Suzanne Lafage*, Paris, Didier Érudition, p. 33-53 (Le français en Afrique 18)

ISBN 2-86460-357-8,
ISSN 1157-1454.

Étude d'emprunts (xénismes, pérégrinismes) d'un roman contemporain ; glossaire de 72 mots.

Descr. : emprunt ; pérégrinisme ; xénisme.

BOUVARD (Dominique), 1991 :
L'emploi des lettres non initiales dans les sigles, mémoire de maîtrise de l'Université de Paris X, Nanterre, 85 p., dactylographié.

Partant d'un corpus de quelque 725 sigles français dont la formation comprend l'emploi des lettres non initiales des mots lexicaux et/ou des initiales des mots grammaticaux, l'auteur cherche à déterminer les raisons de l'utilisation de ces « lettres d'appui », qui rendent le sigle syllabable, c'est-à-dire capable d'être lu et non plus épelé. S'appuyant sur les recherches sur la structure de la syllabe de Marc Plénat, l'auteur met en lumière les contraintes phonétiques, morphologiques et sémantiques qui président à la réalisation de ces sigles réputés atypiques, mais en fait de plus en plus nombreux. Il relève en particulier la constitution de paradigmes, comme *société*, représenté systématiquement par *SO* dans tous les sigles où cet élément intervient.

Descr. : dérivation des sigles ; sigle ; sigle atypique ; syllabation des sigles ; syllabe.

BRANCA-ROSOFF (Sonia), GUILHAUMOU (Jacques), 1998 :
« De *société* à *socialisme* : l'invention néologique et son contexte discursif : essai de colinguisme appliqué », dans *Langage et société*, n° 83-84, Paris, Maison des sciences de l'homme, pp. 39-77.

Étude des conditions discursives qui ont présidé au XVIII^e siècle à l'invention du mot *socialisme*.

Descr. : colinguisme ; invention néologique.

DIALLO (Alpha Mamadou), 1998 :
« Le français et les langues guinéennes : conséquences du contact », dans QUEFFELEC (Ambroise), dir. : *Francophonies. Recueil d'études offert en hommage à Suzanne Lafage*, Paris, Didier Érudition, p. 117-125 (Le français en Afrique 18) ISBN 2-86460-357-8, ISSN 1157-1454.

Analyse de phénomènes d'interférence aux niveaux phonétique et surtout lexico-sémantique (emprunts, calques) ainsi que des phénomènes du niveau discursif ; étude des ethnonymes et des glossonymes, ainsi que du dénombrement des unités monétaires.

Bibliographie de la néologie

Descr. : ethnonyme; glossonyme; interférence phonétique; interférence lexico-sémantique; langue en contact.

DIKI KIDIKI (Marcel), 1996: «La métaphore comme base culturelle de conceptualisation et source de néologismes terminologiques» dans *Question de glottopolitique*, France, Afrique, monde méditerranéen, Rouen, Éd. KACHOURI (A), LECONTE (F), MALLAM GARBA (Maman), TSEKOS (N), p. 187-193, ISBN 2-9510656-0-4.

En prenant ses exemples dans le domaine de l'informatique (logiciel/matériel; moniteur/écran; clavier/touche) l'auteur montre que la métaphore en sängö (langue centrafricaine) est un procédé de création néologique en terminologie fortement influencé par des motivations d'ordre historique et culturel.

Descr. : créativité lexicale; métaphore.

EINERT (Ferdinand), 1997: «Phénomènes lexicaux en russe moderne», dans *Les actes du colloque international FRACTAL'97* – Bulag, n° hors série, 1996-1997, Besançon, pp. 117-129, ISSN 0758 6787.

L'auteur montre dans son intervention que depuis 1990, dans de nombreux domaines de la vie courante (tourisme, sport, habitation, nourriture, vêtement, etc.) comme dans des secteurs plus spécifiques (économique, informatique), la langue russe s'est enrichie de nouveaux termes empruntés essentiellement aux langues de la Communauté européenne et à l'américain. Et même quand le terme existait déjà en russe, il est fréquemment remplacé par un mot emprunté à une autre langue.

Descr. : emprunt, russe.

KEITA (Alou), 1998: «Fantaisie lexicale et néologie: le cas de JJ:

presse écrite en français au Burkina Faso», dans QUEFFELEC (Ambroise), dir. : *Francophonies: Recueil d'études offert en hommage à Suzanne Lafage*, Paris, Didier Érudition, p. 153-161 (Le français en Afrique 18) ISBN 2-86460-357-8, ISSN 1157-1454.

Étude d'un corpus aléatoire de mots-valises tirés d'un hebdomadaire satirique du Burkina Faso, examinés sous l'angle de la transformation phonique, graphique, de la contraction ou de la fusion, par analogie ou par transposition, ainsi que du point de vue sémantique.

Descr. : mot-valise; création lexicale.

MATHIEU (Yvette Yannick), GROSS (Gaston), FOUQUERE (Christophe), 1998: «Vers une extraction automatique de néologismes», dans *Cahiers de lexicologie*, n° 72, pp. 199-208 ISSN 2-86460-339-X.

Une comparaison est faite entre le vocabulaire du journal *Le Monde* en 1993 et le *Trésor de la langue française*. Les mots du *Monde* qui ne figurent pas dans le dictionnaire consulté sont soit des erreurs, soit des mots possibles. Les auteurs présentent une typologie des erreurs constatées et des noms communs extraits, et proposent une méthode qui élimine automatiquement certains types d'erreur et qui identifie certains types de néologisme.

Descr. : extraction automatique; néologismes; très grand corpus.

MFOUTOU (Jean Alexis), «La créativité lexicale dans une situation de contact de langues: le cas du français au Congo» dans *Question de glottopolitique*, France, Afrique, monde méditerranéen, Rouen, Éd. KACHOURI (A.), LECONTE (F.), MALLAM GARBA (Maman), TSEKOS (N), p. 195-206, ISBN 2-9510656-0-4.

L'auteur s'interroge sur les mécanismes qui font évoluer une langue quand elle est en contact avec une autre: ici le français parlé au Congo. Les phénomènes de créativité lexicale, par exemple, sont-ils différents de ceux observés pour les locuteurs natifs français, et surtout ces procédés sont-ils prédictibles ?

Descr. : création hybride; créativité lexicale; néologie dérivationnelle; néologie lexicale; niveau de langue.

NALLATAMBY (Pravina), VAN DER MAAZEN (Nicole), MYR (Barbara), JOLY (Hubert), 1998: «Néologie coopérative 98», dans *La banque des mots*, n° 56, Paris, pp. 3-78, ISSN: 0067-3951.

Cette année, le CILF a été particulièrement attentif aux créations lexicales des sous-domaines de l'informatique, du multimédia, de l'intelligence artificielle et des télécommunications. Le numéro comporte environ 310 termes. Les auteurs remarquent que les questions qui se posent dans les domaines étudiés sont les mêmes que celles qui se posent dans la langue générale: grande productivité de certains suffixes, quels usages auront certains néologismes, est-ce *courriel* ou *mel* qui remplacera *e-mail*? La présentation est celle qui nous est maintenant familière.

Descr. : informatique; intelligence artificielle; multimédia; télécommunication.

N'DIAYE-CORREARD (Geneviève), 1998, «Regards sur les emprunts en français du Sénégal», dans QUEFFELEC (Ambroise), dir. : *Francophonies: Recueil d'études offert en hommage à Suzanne Lafage*, Paris, Didier Érudition, p. 203-212 (Le français en Afrique 18) ISBN 2-86460-357-8, ISSN 1157-1454.

Étude préliminaire d'un corpus de 325 unités lexicales relevées au

Sénégal entre 1982 et 1988 d'après leur origine (wolof, arabe, mandé, anglais et autres) sans oublier les réemprunts; étude chronologique selon les datations, et comparaison avec les emprunts constatés dans d'autres pays africains francophones.

Descr. : emprunt; étude diachronique.

QUEFFELEC (Ambroise), «Des migrants en quête d'intégration: les emprunts dans les français d'Afrique», dans QUEFFELEC (Ambroise), dir. : *Francophonies. Recueil d'études offert en hommage à Suzanne Lafage*, Paris, Didier Érudition, p. 245-256 (Le français en Afrique 18) ISBN 2-86460-357-8, ISSN 1157-1454.

Étude sous l'angle de l'intégration phonologique et phonétique, graphique, morphologique, syntaxique et sémantique des emprunts relevés dans les français régionaux d'Afrique. Remise en cause de la traditionnelle distinction entre xénisme et véritable emprunt.

Descr. : emprunt; xénisme.

SCHMITT (Christian), 1998: «À propos de la création des noms de personnes: contribution à la formation des mots en français africain», dans QUEFFELEC (Ambroise), dir. : *Francophonies. Recueil d'études offert en hommage à Suzanne Lafage*, Paris, Didier Érudition, p. 287-293 (Le français en Afrique 18) ISBN 2-86460-357-8, ISSN 1157-1454.

Étude de la formation des noms d'agents par dérivation, en particulier à partir des suffixes *-aire*, *-éen*, *-ette*, *-eur*, *-ien*, *-ique*, *-iste*, *-ois*, *-man* pour les dénominaux, et surtout *-eur* pour les déverbaux; comparaison avec le français hexagonal, qui fait ressortir une utilisation plus libérale des possibilités du système linguistique.

Descr. : création lexicale; dérivation; dénominaux; déverbaux.

TOURNIER (Jean), 1998: *Les mots anglais du français*, Paris, Belin, 623 p. (Le français retrouvé) ISBN 2-7011-2304-6.

Dictionnaire de quelque 4 000 anglicismes «usuels» du français européen. Présentation thématique (sports et loisirs, sciences humaines, sciences juridiques, politiques et économiques, sciences et techniques, les arts, la vie quotidienne). Les annexes comportent une présentation relative des emprunts par secteur, les emprunts à l'anglais et la «réforme de l'orthographe», une liste de calques, échantillon d'emprunts non identifiables, emprunts à l'anglais dans le parler des jeunes. Les articles comportent deux transcriptions (l'une phonétique, l'autre «libre»), la catégorie grammaticale, la datation, la définition, l'explication du mot ou de l'emprunt, l'usage, les dérivés et les composés. Les recommandations officielles sont indiquées et souvent commentées.

Descr. : anglicisme; calque composé; dérivé; emprunt.

TSCHIGGREY (Thomas), 1996: «Procédés de néologie lexicale dans un corpus de chansons zouglou» dans *Question de glottopolitique*, France, Afrique, monde méditerranéen, Rouen, Éd. KACHOURI (A), LECONTE (F), MALLAM GARBA (Maman), TSEKOS (N), p. 207-212, ISBN 2-9510656-0-4.

En étudiant les textes en français des chansons zouglou («danse permettant de "libérer"») qui est apparue au tout début des années quatre-vingt-dix en Côte d'Ivoire), l'auteur fait le point des divers procédés morphologiques de néologie utilisés par les jeunes pour agir sur la langue et par la langue (changement de catégorie grammaticale, dérivation, emprunt hybride – racine anglaise et

suffixe français, par exemple – ou calque des langues régionales).

Descr. : emprunt; langue générale; néologie lexicale.

WALKER (Jim), 1998: «L'attitude envers les anglicismes en Afrique francophone: un rapport préliminaire» dans QUEFFELEC (Ambroise), dir. : *Francophonies. Recueil d'études offert en hommage à Suzanne Lafage*, Paris, Didier Érudition, p. 327-333 (Le français en Afrique 18) ISBN 2-86460-357-8, ISSN 1157-1454.

Cet article présente quelques résultats d'une enquête menée dans le cadre d'un doctorat sur l'attitude de francophones africains à l'égard des anglicismes. L'auteur a soumis un questionnaire à deux publics, l'un africain, l'autre français. Il constate que davantage d'Africains que de Français considèrent que les anglicismes constituent une menace pour la langue française, que les commissions de terminologie sont utiles et font du bon travail et qu'il est utile de vouloir remplacer chaque anglicisme par un équivalent français.

Descr. : anglicisme; commission de terminologie.

Rubrique préparée par Chantal Girardin et John Humbley, Centre de terminologie et de néologie, Laboratoire de linguistique informatique, Université Paris XIII, France.

Nouvelles du Rint

Forum de discussion du Groupe de travail en terminotique

Lors de la 3^e réunion du Comité d'orientation du Réseau international de néologie et de terminologie (Rint) tenue à Lausanne les 18, 19 et 20 juin 1997, le Groupe de travail en terminotique coordonné par le Module canadien s'est vu confier la tâche de mettre en place un forum électronique de discussion. Ce forum vise à faciliter les échanges dans le domaine de la terminotique entre les modules participants du Rint. Il s'adressera, dans un premier temps, à la représentante ou au représentant du Groupe de travail en terminotique de chacun des Modules.

Les travaux de conception du Forum vont bon train. Le robot de gestion de listes permettant la diffusion de tous les messages par le serveur de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada aux gestionnaires de messagerie électronique de chacun des modules participants est maintenant terminé.

Son intégration éventuelle à un site Web permettra d'archiver tous les échanges d'information entre les membres du Groupe de travail en terminotique. Ce site comprend tous les renseignements nécessaires à l'utilisation du Forum. Pour faciliter la consultation de l'information disponible sur le site Web, un moteur de recherche et un module

d'archivage pourraient être ajoutés au site en conception.

Pour de plus amples renseignements sur le Forum de discussion du Groupe de travail en terminotique, nous vous invitons à communiquer avec M. Louis Claude Tremblay, coordonnateur du Module canadien du Rint, à l'adresse suivante:
louisclaude.tremblay@tpsgc.gc.ca.
Nous souhaitons que le Forum de discussion soit un lieu d'échanges fructueux entre les membres du Groupe de travail en terminotique du Rint.

*Rémi Massé,
Bureau de la traduction,
Travaux publics et Services
gouvernementaux,
Hull,
Canada.*

Enrichissement du Répertoire des produits terminotiques

Le Module canadien du Réseau international de néologie et de terminologie (Rint) coordonné par le Bureau de la traduction mènera au cours des prochains mois une nouvelle enquête auprès des concepteurs de logiciels de terminotique. L'objectif du Module canadien est de mettre à jour le *Répertoire des produits terminotiques*, un des volets de l'*Inventaire terminotique du Rint*, et de l'enrichir

de nouveaux logiciels ayant vu le jour depuis la première enquête menée par le Rint pour recenser les logiciels terminotiques disponibles dans le monde francophone. Le nouveau plan d'action consistera à répertorier les concepteurs potentiels et à communiquer avec eux. Chaque nouveau logiciel recensé fera l'objet d'une nouvelle fiche descriptive complète, laquelle sera versée dans la banque de données. Le *Répertoire des produits terminotiques* est accessible sur Internet à l'adresse suivante:
http://www.uhb.fr/~lemeur_a/inv94.htm.

Pour de plus amples renseignements sur l'enrichissement du *Répertoire des produits terminotiques*, nous vous invitons à communiquer avec M. Louis Claude Tremblay, coordonnateur du Module canadien du Rint, à l'adresse suivante:
louisclaude.tremblay@tpsgc.gc.ca.

*Rémi Massé,
Bureau de la traduction,
Travaux publics et Services
gouvernementaux,
Hull,
Canada.*

La grille universelle des logiciels de terminotique sur Internet

En raison de la diversité des logiciels de terminotique offerts sur le marché, le Groupe de travail en

En bref

terminotique du Réseau international de néologie et de terminologie (Rint) a décidé de mettre à jour la grille universelle des logiciels de terminotique produite par Élisabeth Blanchon, du Module français. La grille descriptive universelle, créée à l'origine pour décrire les logiciels de gestion de terminologie, prend désormais en compte les logiciels à applications spécifiques.

La nouvelle grille est composée d'un tronc commun où sont traités les éléments descriptifs se rapportant à toutes les catégories de logiciels de terminotique, tels que :

- Coordonnées;
- Présentation du logiciel;
- Description technique;
- Caractères gérés;
- Importation/exportation;
- Format d'échange de données terminologiques;
- Multimédia;
- Fonctionnalités;
- Sécurité;
- Assistance.

La grille porte également, et c'est là sa caractéristique, sur les éléments spécifiques reliés aux sept catégories de logiciels de terminotique à applications spécifiques suivantes :

- Logiciels de gestion de données terminologiques;
- Logiciels de saisie de données terminologiques;
- Concordanciers;
- Logiciels de dépouillement de la terminologie;
- Logiciels de production de dictionnaires;
- Logiciels de type réseau notionnel;
- Générateurs de néologismes.

La nouvelle grille des logiciels de gestion de données terminologiques est le fruit de l'uniformisation et de la vérification des rubriques contenues dans la grille originale. Les rubriques dépassées en raison de l'évolution technologique ont été supprimées, et les nouveautés ajoutées.

La grille des logiciels de saisie décrit les programmes conçus principalement pour accélérer

l'emmagasinement des fiches de terminologie et éliminer le double emploi en fournissant à l'utilisateur un moyen efficace de rassembler, de stocker, d'analyser et de synthétiser l'information terminologique.

La grille portant sur les concordanciers, c'est-à-dire les logiciels qui, grâce à l'analyse textuelle, permettent d'obtenir une liste exhaustive des contextes d'utilisation de chaque mot lexical, tient compte des concordances monolingues et aussi des bi-concordances, soit des bitextes appariés (le texte et sa traduction). Il est possible de créer, d'éditer, de trier et d'imprimer des concordances tirées de textes dans une seule langue. La grille traite aussi des bi-concordanciers, qui fonctionnent sur les bitextes appariés (le texte et sa traduction). À l'heure actuelle, la technologie autorise la recherche, le repérage et le classement des mots, de même que le calcul et l'affichage des résultats, sans qu'il soit nécessaire de consulter la concordance de textes entiers.

La grille des logiciels de dépouillement de la terminologie traite des outils qui servent à dépouiller un corpus donné pour extraire des unités terminologiques candidates (mots et combinaisons de mots) sans préciser les mots à l'avance, comme c'est le cas pour les concordanciers. Ces logiciels peuvent aussi extraire les contextes, ce qui permet la rédaction assistée de fiches terminologiques, et des listes de termes qui sont automatiquement mises en relation avec le contenu d'une banque de terminologie.

La grille des logiciels de production de dictionnaires traite des logiciels qui peuvent être considérés comme des logiciels d'édition adaptés aux exigences des dictionnaires. Entrent dans la catégorie des logiciels de production de dictionnaires les postes de travail du lexicographe, qui sont en même temps des logiciels d'édition et des

gestionnaires de bases de données dictionnaires.

Ces logiciels sont directement interfaçables avec des photocomposeuses et sont parfois intégrés à des concordanciers ou à des bases de données textuelles permettant l'extraction de citations et de données pour constituer les articles du dictionnaire.

La grille des logiciels de type réseau notionnel porte sur les outils qui permettent de naviguer à travers les réseaux notionnels afin de mieux appréhender la notion appartenant à un domaine du savoir. Ces logiciels mettent les formes linguistiques en rapport avec leur contenu conceptuel en soulignant les relations entre les concepts. La grille regroupe des systèmes complexes et spécialisés, conçus d'après les principes de l'intelligence artificielle (IA), comme les banques de connaissance terminologique. Elle traite aussi de systèmes beaucoup plus simples et conviviaux, qui consistent surtout en des adaptations de thésaurus, et de systèmes du type *Wordnet*, qui génèrent des réseaux sémantiques avec des liens entre les unités lexicales organisées en catégories syntaxiques.

Les générateurs de néologismes ou les logiciels d'aide à la néologie sont essentiellement des logiciels de reconnaissance et de génération de composants morphologiques. La grille décrit surtout les systèmes conçus pour fournir les différentes formes que pourrait prendre un néologisme.

La grille universelle des logiciels de terminotique est accessible sur le réseau Internet à l'adresse URL suivante :

www.uhb.fr/langues/balneo/GRILLE_TER/accueil.html

*Nelida Chan,
École de traduction,
Collège universitaire Glendon,
Toronto,
Canada.*

Journée d'étude sur la néologie et sur le système Balnéo

Le 29 juin 1998, à l'Université de Rennes 2, le Rint a organisé une journée d'étude sur la néologie en général et sur le système *Balnéo* en particulier. Un rapport de synthèse a été établi à l'issue de cette journée et a été présenté devant le comité d'orientation du Rint. Le lecteur en trouvera ici un résumé.

1 Rappel de la vocation de Balnéo

Le principal objectif de *Balnéo* est de permettre le dépistage et la diffusion élargie de néologismes via l'internet.

Cette diffusion doit permettre l'échange entre les personnes ou les organismes qui contribuent à l'alimentation du système. Elle doit aussi favoriser leur enrichissement mutuel.

La principale utilité de *Balnéo* est de réduire le délai entre l'apparition de nouvelles notions et les dénominations qui leur correspondent, principalement en français et dans les langues partenaires.

2 Rappel des fonctionnalités de Balnéo

Une démonstration en ligne a permis aux participants de se remémorer les principales fonctionnalités du système. Plus précisément, il s'est agi de montrer comment l'utilisateur accède au système *Balnéo* et comment il l'alimente. La manière dont *Balnéo* est géré a également été présentée.

3. Aspects techniques

Plusieurs utilisateurs réguliers du système ont fait état de leurs expériences positives ou négatives et ont émis des suggestions visant, le cas échéant, à améliorer le fonctionnement du système.

Ainsi, chacun s'est accordé à reconnaître l'utilité et l'efficacité de l'aide en ligne de *Balnéo* (sauf lorsqu'elle porte sur des champs

spécifiques de saisie) et la qualité de sa gestion administrative.

La macro de saisie en différé des fiches néologiques donne également satisfaction aux utilisateurs expérimentés du logiciel *Word*. Cependant, elle manque de souplesse pour ceux qui sont peu familiarisés avec ce logiciel. Pour résoudre ce problème, la création d'une feuille de style simplifiée, plus particulièrement destinée à un public non spécialisé, a été proposée. Deux modes de saisie en différé seraient ainsi disponibles: un mode simple (qui apparaîtrait par défaut) et un mode expert.

Tous les participants ont également insisté sur la nécessité d'augmenter la vitesse d'accès et la vitesse de passage d'une page à l'autre, tant pour la consultation que pour l'alimentation de la banque de données. La prochaine mise en service d'un nouveau serveur à l'Université de Rennes 2 devrait résoudre rapidement ce problème technique. On annonce des performances dix fois supérieures à ce qu'elles sont aujourd'hui.

Par ailleurs, de nombreuses suggestions ponctuelles ont été émises pour rendre le système plus convivial. Par exemple:

- Créer une «foire aux questions»;
- Agrandir les cadres de saisie à l'écran;
- Signaler clairement à l'utilisateur qu'une recherche par troncation est possible.

Plusieurs autres suggestions revêtent un caractère plus général et témoignent ainsi de l'interdépendance entre les problèmes techniques qui se posent encore et les questions d'ordre méthodologique relatives à l'utilisation élargie de *Balnéo*. On a par exemple suggéré de:

- Concevoir et diffuser un manuel pratique de *Balnéo* auprès d'un large public;
- Accroître la visibilité du système dans les principaux moteurs de recherche disponibles sur l'internet;

concevoir des index de consultation des néologismes;

- Concevoir des passerelles entre *Balnéo* et les logiciels permettant le dépouillement terminologique ou l'exploitation des grandes banques de terminologie.

4 Aspects méthodologiques et perspectives de développement

En vue de faciliter l'utilisation générale du système, de nombreuses améliorations relatives au contenu des différents champs de saisie (terme, langue, grammaire, domaine, mode de formation) ont été proposées. Les participants se sont prononcés en faveur de contenus largement ouverts, sauf pour le champ domaine.

En effet, conformément à la «philosophie» de *Balnéo*, l'utilisateur doit disposer d'un maximum de liberté lorsqu'il remplit un champ de saisie. Il appartient au terminologue qui exploitera ultérieurement les données néologiques de séparer le bon grain de l'ivraie.

D'un point de vue plus général, les perspectives de développement de *Balnéo* ont fait l'objet d'un large débat. L'objectif à atteindre est l'alimentation massive, régulière et spontanée de ce système d'échange d'attestations néologiques. Une solution rapide apportée aux problèmes techniques doit certes contribuer à atteindre un tel objectif.

À cet égard, le problème actuel de la lenteur du système mérite la plus grande attention et doit être traité prioritairement.

Mais pour garantir à long terme une réelle alimentation, il importe aussi que l'utilisateur final de *Balnéo* soit clairement identifié et sensibilisé. Il faut en outre que tout soit mis en œuvre pour satisfaire ses besoins néologiques ou terminologiques.

Ainsi, l'idée générale qui s'est dégagée au terme de la journée d'étude est que le monde langagier, dans son ensemble, n'a pas été suffisamment sensibilisé à ce que

Balnéo peut lui offrir. Les utilisateurs potentiels du système sont pourtant nombreux : organismes membres du Rint, traducteurs, terminographes, spécialistes des domaines, professeurs de langues, étudiants, chercheurs, journalistes...

Le Rint se propose donc, dans un premier temps, de sensibiliser ce public très large afin de garantir, à long terme, l'alimentation du système. Les besoins risquent évidemment de varier d'une catégorie professionnelle à l'autre. Au terme de cette vaste opération de promotion, un bilan devrait donc permettre de mieux identifier un public cible et des besoins précis. Sur cette base, l'outil pourrait alors être adapté dans sa conception et dans sa présentation.

Le souhait du Rint est que *Balnéo* devienne ainsi un outil performant de partage et d'enrichissement pour l'ensemble de la francophonie. Telle était d'ailleurs la principale motivation de ses concepteurs.

*Michel Trousson,
Service de la langue française,
Communauté française de Belgique.*

Publications

Terminologie et interdisciplinarité

On sait que la terminologie classique était fondée sur la prémisse de l'existence de domaines autonomes du savoir ; on ne les supposait pas complètement étanches, mais suffisamment indépendants pour permettre la structuration des concepts de la discipline en question.

Cette vision idéaliste de la division des connaissances humaines a permis à la terminologie d'avancer sur plusieurs fronts, notamment la représentation des connaissances et la normalisation, mais elle est de plus en plus battue en brèche, notamment par la nécessité du travail où les spécialistes de différents domaines doivent collaborer dans la poursuite d'un objectif commun. Les difficultés de communication sont réelles, bien attestées, mais la terminologie est-elle capable de relever ce défi ? La réponse ne peut être positive que moyennant des révisions fondamentales de ses bases théoriques. C'est le but de ce colloque, qui a réuni terminologues de plusieurs horizons, spécialistes de différents domaines, traducteurs, sans oublier quelques documentalistes.

Le recueil s'ouvre sur une mise au point théorique signée de Pierre Lerat. Le concept se trouve au cœur de la terminologie. Il s'ensuit qu'il se trouve également au centre du problème de la communication interdisciplinaire, dont les enjeux sont clairement exposés dans ces propos liminaires. Situant les différentes approches possibles (lexicologiques/lexicales ou sémasiologiques, cognitiviste ou onomasiologique et communicative), il plaide pour une prise en compte sérieuse des propriétés linguistiques et

extralinguistiques dans le traitement terminologique. L'exemple de *connaissances* employées dans les domaines apparentés de la psychologie cognitive, l'intelligence artificielle et la terminologie n'est pas choisi au hasard, car une réflexion sur ce mot-clé de ces trois disciplines illustre parfaitement la nature du concept dans l'échange entre spécialistes de disciplines connexes.

Ceux qui suivent les réflexions du sémanticien et du terminologue qu'est Pierre Lerat apprécieront sa capacité d'articuler analyse linguistique et pratique terminologique. On comprend l'intérêt, dans le cadre d'un colloque sur les problèmes de la communication interdisciplinaire, de faire le point sur ce qu'on peut appeler le vocabulaire conceptuel.

Jacques Lerot, pour sa part, expose les principes qui ont présidé à la structuration sémantique des fondateurs de l'intelligence artificielle et indique des parallèles avec celle, combinatoire ou matricielle, à la mode de Pottier, qui lui permet d'esquisser une méthode de comparaison de traits sémantiques d'équivalents en différentes langues.

Pour ce lecteur au moins, il manque l'essentiel, à savoir le lien avec la communication entre spécialistes de domaines divers.

On ne peut faire ce reproche à Pierre Nederlandt, qui fournit des exemples probants de difficultés de compréhension ressenties ou constatées entre spécialistes de psychologie, de logopédie et d'audiologie, condamnés à la collaboration dans l'intérêt des patients qu'ils partagent. Il explique

comment les différents cadres d'analyse et de réflexion attachent des valeurs différentes à ce qui peut être considéré *a priori* comme les mêmes termes. Il préconise la création de glossaires interactifs, comme ceux proposés par Fred Riggs, qui permettent à ceux qui conçoivent les termes d'en préciser la portée.

Myriam Bouveret et François Gaudin citent des difficultés comparables dans le cas de communication entre biologistes, informaticiens et statisticiens travaillant dans ce qu'on appelle de nos jours les bio-industries. Ils expliquent les difficultés rencontrées lorsque les spécialistes emploient les mêmes mots mais pris d'un point de vue différent ; ils proposent pour leur part non pas la rédaction d'un vocabulaire formel, muni de définitions contraignantes, mais plutôt une explication qui permet de comprendre comment les concepts sont construits par les différents spécialistes, constructions qui varient, justement, selon le point de vue épousé. Cette explication est censée déboucher sur ce qu'ils appellent une **normaison**, description des usages et mise à jour des points de vue, qu'ils distinguent de normalisation, qui, elle, vise une unification de vocabulaire.

La définition se trouve au centre des préoccupations de Rita Temmerman, qui fait une démonstration magistrale de l'impossibilité de situer la microbiologie dans les sciences de la vie en se limitant aux démarches taxinomiques (c'est une sorte de quoi ?) ou méronymiques (ça fait partie de quoi ?). Elle commence par

signaler (brièvement, car elle l'a déjà fait ailleurs) les insuffisances de la terminologie classique de l'École de Vienne, et propose une collaboration plus poussée avec la sémantique cognitive et la sociolinguistique, le tout placé fermement dans le cadre de la linguistique générale. Au lieu de prendre le cas de plusieurs disciplines afin de voir les difficultés d'intercompréhension qui existent, il est également possible d'analyser le type de problème que peut poser la compréhension d'une seule terminologie lorsque des non-spécialistes cherchent à en faire des applications. C'est ce qu'a fait Henri Verme dans le cas du calcul graphique. Le cas est particulièrement intéressant dans la mesure où le calcul graphique dispose d'une terminologie propre somme toute extrêmement restreinte. L'auteur, qui est certainement l'autorité dans l'histoire de la nomographie et de son vocabulaire, a l'immense mérite de souligner les problèmes supplémentaires posés par la traduction, composante trop souvent oubliée dans la communication interdisciplinaire, et source de difficultés supplémentaires. J.-C. Baudet examine pour sa part quelques aspects philosophiques des problèmes de communication de l'ingénieur, dont le métier se définit par l'interdisciplinarité.

Plusieurs des auteurs déjà cités soulignent la nécessité de terminologies précises, définies et parfaitement normalisées, surtout dans les domaines juridiques et administratifs. Frieda Steurs en fournit la preuve en exposant les problèmes rencontrés lors de l'élaboration d'une terminologie trilingue de la fiscalité. Elle évoque en particulier la nécessité de normaliser la définition de mots de la langue générale devenus des termes en fiscalité, tels que *habitat*, *domicile*, etc. et les conséquences en droit international de cette normalisation,

devenue encore plus indispensable à l'heure de l'unification européenne.

Barbara Ndimurukundo-Kururu explique les différentes valeurs attachées à « communication » selon différentes théories qu'elle présente d'un point de vue historique d'une clarté remarquable. La seconde partie de cette contribution traite de la communication en didactique des langues, puis aborde certains aspects de celle de la vie publique contemporaine, sans que la pertinence par rapport à la première partie soit très bien établie, du moins dans l'esprit du présent lecteur.

Le propos de Caroline de Schaetzen est à la fois très clair, très riche, foisonnant de détails concrets qui illustrent tel ou tel point évoqué, et droit dans le fil conducteur du colloque, ce qui n'est guère étonnant lorsqu'on pense que cet auteur est également instigatrice de la rencontre et rédactrice des actes. Elle examine l'impact du vocabulaire de l'informatique sur les disciplines qui l'exploitent ainsi que les rétroactions, sans oublier le contexte de la traduction. Elle conclut en indiquant des voies d'action pour le lexicographe/terminographe (distinction qu'elle récuse d'ailleurs), sous la forme de dictionnaires spécialisés nichés « derrière » les encyclopédies ou toute autre publication spécialisée électronique.

Paul Wijnands met en lumière les différents contextes (ethnographiques, politiques, sociologiques, etc.) dans lesquels naissent les "mots d'auteur" reflétant l'identité culturelle de la francophonie de l'Amérique du Nord.

On trouvera de nombreuses illustrations de ce vocabulaire dans son dictionnaire publié en 1993 au Ciltf. La dernière contribution et la plus longue aborde le problème de l'indexation dans l'interdisciplinarité, vocation parfois négligée de la terminologie, qui trouve son premier écho ici. S. Baste décrit les processus

d'élaboration et de validation des termes choisis pour rendre compte du contenu scientifique des bases du système *Most* (programme de l'Unesco visant à gérer les transformations sociales dans le monde), soit un projet éminemment pluridisciplinaire. Cet article aurait été tout à fait à sa place dans le cadre de ce numéro de *Terminologies nouvelles*.

*Une lecture de John Humbley,
Centre de terminologie et de néologie,
Laboratoire de linguistique informatique,
Université Paris XIII.*

Schaetzen (Caroline de), éd., 1997 : *Terminologie et interdisciplinarité. Actes du colloque organisé en avril 1996 par le Centre de terminologie de Bruxelles (Institut libre Marie Flaps) et l'Association européenne des Professeurs de langues vivantes*, Louvain-la-Neuve, Peeters, 184 p.

Maîtriser l'information à travers sa terminologie. Manuel dictionnaire

Le choix de la terminologie comme moyen d'accès privilégié à une nouvelle discipline est une démarche préconisée depuis longtemps par des auteurs connus des lecteurs de *Terminologies nouvelles*, dont Heribert Picht et Caroline de Schaetzen. Dans cette optique, la présentation pédagogique consiste en une explication et en une systématisation des liens conceptuels qui existent entre les notions de ce nouveau domaine et les mots qui les dénomment, démarche qui s'avère d'autant plus payante que le contexte est plurilingue. On comprendra donc que le terminologue ouvre avec intérêt ce manuel qui semble, d'après son titre, illustrer cette approche.

Mais si telles étaient ses attentes, elles seront vite déçues.

Les quelques notes qui suivent ne visent pas du tout à évaluer ce livre en tant que manuel, et aucun jugement n'est émis sur le fond

documentaire. On cherche tout simplement à apprécier les aspects terminologiques que les auteurs mettent en avant de façon explicite ou implicite.

Dès l'introduction, les auteurs déplorent le flou terminologique qui règne en documentation, discipline en pleine réorganisation, transformée par les avancées spectaculaires de l'informatique. Ils expliquent ce flou d'une part par les différences de langage entre spécialiste et utilisateur, mais aussi par l'évolution rapide du sens des termes. Ils l'expliquent ainsi : «... il en résulte que le mot persiste assez longtemps, dans son sens ancien, à côté de son sens nouveau et qu'il se crée entre les deux, dans son esprit, une sorte de surimpression qui est lente à se dissiper.» L'aspect chronologique est donc reconnu comme un élément très important, ce qui paraît, à la lumière des exemples donnés, une constatation très juste.

Après tout, on est rarement dans une synchronie parfaite, et le terminologue se doit de signaler les changements qui interviennent, bref, de tenir compte de manière explicite de l'évolution de la discipline.

Même si on apprend beaucoup à la lecture de ce livre, y compris d'un point de vue linguistique, le terminologue reste très nettement sur sa faim. Cette insatisfaction tient en grande partie à un malentendu sur le sens du terme central de terminologie. Certes, la terminologie est une discipline encore trop récente, voire marginale, pour pouvoir imposer aux non-spécialistes sa propre vision des choses, mais il est quand même étonnant que la bibliographie ne comporte pas par exemple *Terminologie: noms et notions*, Que Sais-je? d'Alain Rey (1993 [1979]).

Pis, le lecteur cherche en vain une définition de ce que les auteurs entendent par terminologie, et se voit obligé de deviner lui-même par recoupements ce qu'ils entendent sous ce vocable. Examinons donc les

grandes lignes de l'ouvrage sous cet angle de la terminologie.

Le livre est divisé en quatre parties : la première présente les «gisements d'information» (archives, musées, bibliothèque), la deuxième les bases de connaissances informatisées, la troisième les unités d'information (primaire, secondaire...) et la quatrième les structures du document. Chacune de ces parties est divisée à son tour en chapitres, qui résument les principaux représentants de chaque catégorie. La rubrique «terminologie» occupe en général une place de choix au début des chapitres ; elle situe le concept à définir d'après son évolution chronologique et propose des équivalents dans d'autres langues. Tout en reconnaissant le bien fondé d'une approche diachronique, on se demande toutefois si les auteurs n'ont pas confondu terminologie et étymologie. Bien sûr, la documentation est une discipline dont les racines remontent très loin dans le temps, mais l'utilisateur contemporain a surtout besoin de connaître les sens divergents que peuvent prendre les termes de la documentation dans les sources de différentes dates, somme toute assez récentes, qu'il est susceptible de consulter.

La rubrique «terminologie» comporte également des équivalents en anglais et en allemand, et remplit ainsi le rôle du lexique de la terminologie classique. Ces équivalents sont par ailleurs souvent commentés, ce qui n'est pas inutile dans les cas, assez nombreux, d'équivalence partielle. Le plurilinguisme est source de confusion, comme les auteurs le reconnaissent volontiers, mais on n'est pas toujours convaincu par les mesures que les auteurs préconisent pour la dissiper. Leur réflexe semble être la consécration du terme anglais, car c'est celui-là qu'ils présentent et qu'ils emploient de préférence

lorsqu'ils se déclarent insatisfaits d'un équivalent français. Parfois le recours à l'anglais paraît gratuit («...Quel qu'en soit le côté exhibition (c'est le mot anglais pour dire *exposition*)...»). On relève aussi des contre-exemples : *Roc, reconnaissance optique de caractères*, très connu en France sous le sigle anglais de OCR. Mieux (ou plutôt pis) ils adoptent un système d'abréviations qui semble être propre au livre, et basé sur l'anglais, par exemple *Meet* pour tout ce qui est colloque, congrès, table ronde, comme si l'anglais était devenu la langue officielle de la documentation moderne, et cela même là où les équivalents français sont parfaitement connus et reconnus officiellement, comme par exemple dans le *Vocabulaire de la documentation* de l'Iso. Les auteurs citent p. 316 la *Terminologie de la documentation* de 1976, ouvrage largement périmé et remplacé par le *Vocabulaire de la documentation*, publié par l'Afnor, qui comporte par ailleurs celui de la terminologie, mais visiblement la démarche wustérienne ne les séduit pas.

On aurait pu penser que la rubrique «terminologie» comporte pour le moins une définition. Or, comme pour le terme «terminologie», les concepts retenus sont définis de façon diffuse, et assez rarement dans la rubrique prévue à cet effet. Et pourtant, les auteurs reconnaissent explicitement la nécessité de confronter systématiquement les termes qui risquent d'être confondus. Le sous-titre de cet ouvrage est *manuel dictionnaire*. On comprend qu'il rende des services insignes aux étudiants qui suivent le cours dont il serait directement issu, mais il est également permis de penser qu'une approche plus résolument lexicographique aurait rendu service au lecteur. Cette approche implique une certaine systématisation, qui manque souvent : les parties de chapitres ne sont guère les champs

d'un article de dictionnaire. Les équivalents ne sont pas systématiques, parfois il manque une langue, voire les deux; les informations d'une catégorie sont regroupées dans des endroits différents, bref, la prévisibilité des dictionnaires semble bien faire défaut dans cet ouvrage.

Du point de vue de la méthodologie terminologique, on a vu que ce livre laisse à désirer. Sur le plan matériel, les choses ne sont guère meilleures. Dans un volume aussi important que celui-ci, des coquilles sont inévitables; on se demande toutefois si l'éditeur ne dépasse pas les bornes. Plusieurs noms propres sont méconnaissables: la regrettée Nina Catach devient p. 60 *Mina Catalh*. Même les noms communs revêtent des formes surprenantes (*nomenclature* qui devient p. 41 *momenclature*). Pis, les deux exemplaires que nous avons obtenus comportent des pages blanches, ou répétées, ou imprimées à l'envers ou très pales, de telle sorte que l'exemplaire que le présent lecteur a sous les yeux est en fait un collage. Le lecteur a compris que ce manuel n'est pas celui que les terminologues appelaient de leurs vœux, celui qui devait faciliter l'accès à la nouvelle discipline par la découverte de sa terminologie. On peut penser néanmoins qu'il constitue un support de cours très appréciable et très utile dans le cadre d'une formation pratique de documentation. Mais il n'est pas à mettre entre les mains de tout apprenti-terminologue et encore moins aux didacticiens, sauf comme contre-exemple.

*Une lecture de John Humbley,
Centre de terminologie et de néologie,
Laboratoire de linguistique informatique,
Université Paris Nord.*

Varet (Gilbert) & Varet (Marie-Madeleine), 1995: *Maîtriser l'information à travers sa terminologie. Manuel dictionnaire*, Annales

littéraires de l'Université de Besançon, Besançon, 709 p.

Diffusion: Les belles lettres, 95 boulevard Raspail, 75006 Paris.

Qualité et terminologie

Ce numéro spécial, qui constitue un essai de mise au point sur la notion de «qualité» en rapport avec la terminologie, propose un ensemble de réflexions issues du milieu universitaire et d'expériences pratiques réalisées dans des domaines variés comme la bioinformatique, les communications aéronautiques, le droit et l'administration... Les auteurs des différents articles s'interrogent tour à tour sur la définition de la qualité terminologique (*cf.* T. Cabré), sur ses critères (*cf.* M. Bouveret et V. Delavigne), sur les moyens à mettre en œuvre pour garantir cette qualité (*cf.* N. Lejeune et M. Van Campenhoudt qui expliquent les méthodes de contrôle qu'ils ont développées à Termisti pour garantir la qualité des microglossaires réalisés par des étudiants), sur les conséquences réelles de la non-qualité terminologique (par exemple pour la navigation aérienne). La perspective économique est également abordée par l'analyse des coûts qu'engendre la recherche de la qualité terminologique. Ce numéro spécial de *La banque des mots* vient bien à propos pour détrôner le critère de *rentabilité* habituellement accolé au travail terminologique.

*Une lecture d'Isabelle Goffin,
Centre de recherche Termisti,
Institut supérieur de traducteurs et
interprètes,
Bruxelles.*

Blanchon (Élisabeth), coord., 1998: *La banque des mots. Qualité et terminologie*, Paris, Conseil international de la langue française, n° 8 (spécial), 143 pages.

Une koinè: la terminologie savante

Chaque langue possède des sous-langages; celui des sciences diffère de la langue commune par sa terminologie.

Ce vocabulaire savant est multiple et divers. Un de ses modes de formation important est la génération gréco-latine.

Comme la science qu'elle dit, cette terminologie savante naît du croisement des deux cultures sémitique et indo-européenne.

Sur les bords du Nil, entre le Tigre et l'Euphrate, en Égypte et en Mésopotamie, on comptait et mesurait, on soignait, on observait le ciel; l'arpentage, l'astrologie, la médecine existaient. De ces terres, Solon et d'autres Grecs qui y ont voyagé – rappelons le dialogue avec le vieux prêtre au savoir blanchi par le temps, que conte Hérodote – ont ramené des connaissances pratiques et des recettes, en même temps que les mots qui les désignaient, et dont ils ont fait la science rationnelle et abstraite: la mathésis⁽¹⁾.

À ces termes empruntés directement, comme *puramis*, ou traduits comme *gnômôn* (de *merkhet*, l'instrument de savoir que les Égyptiens utilisaient pour orienter les pyramides en observant le ciel) et qui constituent le premier fonds terminologique, les Grecs se forgent, à partir de mots de leur langue courante, des termes qui dénomment les notions et produits nouveaux qu'ils mettent en œuvre: *kéntron* (de *kentêô*; piquer) est ce qui pique, l'aiguillon, le dard d'une abeille, mais aussi le centre d'un cercle; *gônia* désigne un coin, le pilier angulaire d'un pont pour couper le courant, et puis l'angle d'un triangle. Il se constitue ainsi pour chaque domaine

(1) Lurquin (Georges), *Mathesis*, p. 1-14; Logos, p. 1-20 (De Sikkell, Antwerpen)

ouvert aux investigations des penseurs et des techniciens, une terminologie spéciale pour la mathématique (*axiōma*, *hupoteinōusa*, *theōrēma*, etc.), pour la médecine (*kephalalgia*, *sarkōma*, *egkāthisma*, etc.) et pour les autres disciplines.

Les Romains héritent de ce patrimoine; les termes grecs entrent en latin sous la forme d'emprunts (*rhombus*, *paralleleipedon*; *hemorrhoids*, *lithotomia*; etc.) ou bien de décalques: *postulatum* (*aitēma*), *menstrua* (*mēniaia*), *substantia* (*hupōstasis*), etc. De nouveaux termes se créent pour des terrains plus spécifiques aux Romains, tels le droit, l'administration, l'armée, etc.: *comitialis* (épilepsie ou mal comitial, car on ajournait les comices ou assemblées quand quelqu'un tombait d'épilepsie en séance), *condictio* (action de la loi consistant en une sommation du demandeur au défendeur d'avoir à comparaître dans les trente jours devant le tribunal).

Les langues modernes, tant les romanes en dérivation directe du latin que les germaniques, les slaves, et dans une mesure moindre les langues qui ne sont pas indo-européennes, telles en Europe, le finnois, l'estonien et le hongrois forment partiellement leurs terminologies savantes à partir de ce fonds gréco-latin. Les modes de constitution restent identiques: l'emprunt direct (*dēmokratia*: En *democracy*; Fr *démocratie*; De *Demokratie*; Nl *democratie*; It *democrazia*; El *democracia*; Ru *demokratija*; Hg *demokrācia*; etc.), la traduction par décalque (*trigōnon*: En *triangle*; Fr *triangle*; De *Dreieck*; Nl *driehoek*; It *triangolo*; El *trian*; Ru *trāngólnik*; Da *trekhant*; Ja *sankaku*; etc.), la confixation ou composition artificielle par adjonction les uns aux autres d'éléments demandés au grec et au latin (*ikthu*[o]-: En *ichthyology*; Fr *ichtyosaure*; De *Ichthyolith*; Nl *ichtyofaag*; It *ittiosi*; El *ictiofagia*; Ru *ihthiofobija*; etc.)

Il s'est ainsi créé, au fil du temps, à certaines époques plus qu'à d'autres, au hasard des diverses langues et selon les besoins et les goûts de leurs chercheurs, une *koinè scientifique*, un langage ouvert, capable phonétiquement,

morphologiquement, d'assimiler, sans crampe, sans paraphrase, n'importe quelle unité lexicale de dérivation grecque ou latine pour dénommer notions et produits nouvellement inventés. Des dizaines de milliers de termes la constituent.

Si le latin et le grec, langues mortes dit-on, anticipent nos langues vivantes et les fondent en fournissant à leur vocabulaire commun, à leurs terminologies scientifiques, leurs éléments de formation, leur enseignement a presque totalement disparu des programmes d'études de nos élèves. Le subconscient linguistique qu'on acquérait en les apprenant n'existe plus. Si l'on veut aider nos jeunes gens, il est donc nécessaire de trouver une voie de remplacement à cet enseignement. Aussi avons-nous jugé utile de pallier ce manque et d'introduire, par un apprentissage méthodique et rigoureux, les étudiants et élèves à ces radicaux, préfixes et affixes, qui servent de générateurs de termes pour les terminologies savantes.

Dans la partie sémasiologique, il s'est agi, pour déterminer les générateurs, de les recenser dans les différentes langues qui les ont introduits dans leurs terminologies, soit comme emprunts directs ou indirects, soit comme décalques, ou encore comme éléments formateurs de néologismes et de les identifier. Cette démarche sémasiologique conduit des termes aux générateurs.

Par principe, l'auteur n'a écarté aucun formant, même s'il n'est présent que dans la composition d'un seul terme dans une seule langue; il a, en outre, à l'aide du Bailly et du Gaffiot, repéré les générateurs qui n'ont pas été rencontrés et qui sont

disponibles pour des emplois à venir. N'ont été retenues, pour le présent volume, que six langues: l'anglais (En), le français (Fr), l'allemand (De), le néerlandais (Nl), l'italien (It) et l'espagnol (El); le travail complet a été effectué pour 18 autres langues, dont le chinois et le japonais; les chercheurs dans ces langues peuvent se servir utilement de ces listes pour comprendre plus facilement les termes qui ont pris naissance du grec et du latin, et qui font partie des terminologies présentes dans les publications en Occident.

Cet inventaire présente l'unité sémiotique (ou générateur) en caractères latins, et suivant l'ordre alphabétique latin. Ce générateur comporte, entre crochets, la voyelle *o* ou *i*, qui dit son origine grecque ou latine. Il est suivi du mot grec ou latin qui lui a donné naissance; celui-ci, traduit dans chacune des langues retenues, est illustré, quand c'est possible, par des exemples, dont quelques-uns reçoivent une seule définition. La définition provient des dictionnaires généraux et spécialisés qui existent pour les diverses langues.

Lurquin (G.), 1998: *Elsevier's Dictionary of Greek and Latin Word Constituents*, Amsterdam, Elsevier, 1192 p.

Le figement lexical

Comme son titre l'indique, l'ouvrage de Salah Mejri rend compte d'une manière systématique des différentes descriptions concernant le figement lexical et les mécanismes sémantiques à l'origine du fonctionnement particulier des séquences figées.

Dans une introduction étoffée, l'auteur montre l'importance du phénomène étudié et son impact pour une meilleure connaissance du fonctionnement des systèmes linguistiques tout en cernant bien sa complexité systémique et son intérêt

épistémologique, intérêt qui découle des possibilités de découverte que l'étude de ce phénomène offre aux chercheurs. La première partie est conçue de manière autonome. Une synthèse critique des travaux consacrés au figement est construite sur la base d'une triple préoccupation: dresser la carte des études portant sur le phénomène en général, cerner les contours des approches adoptées dans les diverses recherches sur la question (étymologie, descriptions lexicographiques, traitement automatique, descriptions sémantiques, etc.), et fournir des analyses qui rendent compte de lectures critiques de toute la littérature produite sur les séquences figées classées par parties du discours (nom, adj., verbales, adv., loc. et prov.). Cette partie constitue à elle seule un ouvrage de synthèse qui récapitule et problématise toutes les questions relatives au figement. Dans la préface, R. Martin résume cette partie en précisant que «la discussion des travaux antérieurs est conduite avec autant de courtoisie que de pertinence [...]. Aucune facette n'est omise et ces pages me paraissent représenter une revue critique à la fois précise et rigoureuse».

Parlant de la seconde partie de l'ouvrage, R. Martin ajoute que «l'apport le plus considérable vient de [...] l'option prise par Salah Mejri [qui] est nettement sémantique; non qu'il néglige la syntaxe, c'est tout le contraire. Mais il considère – à mes yeux à juste titre – que les comportements syntaxiques que l'on peut observer ne sont que la conséquence de mécanismes sémantiques plus profonds».

Des analyses portant sur tous les types de séquences sont illustrées par un très grand nombre d'exemples tirés de corpus (journalistiques, littéraires, philosophiques, etc.)

Pour l'auteur, la polylexicalité est aux séquences figées ce que la

polysémie est aux unités simples. Pour dégager la structuration sémantique des séquences figées, S. Mejri se sert des notions de référenciation, globalisation, conceptualisation et figuration. Le fait que la langue réemploie les mêmes unités pour désigner autre chose que ce que ces unités signifient normalement conduit l'auteur à s'interroger sur la nature des mécanismes linguistiques permettant une telle économie au niveau du système. Il démontre entre autres que la référenciation qui est une fonction essentielle, parce que première, se trouve dans les séquences figées complètement perturbée: puisqu'il s'agit dans les séquences figées d'une dénomination oblique, c'est-à-dire d'une dénomination réalisée grâce à un détour par lequel les unités simples connaissent un décrochage référentiel les réduisant à de simples formants lexicaux mis au service de la nouvelle dénomination.

Les séquences figées deviennent le lieu d'une saturation référentielle où la nouvelle référenciation, celle qui correspond à l'unité polylexicale, s'ajoute aux renvois référentiels des unités de départ. Ainsi se dégage une caractéristique essentielle des séquences figées, le dédoublement: toute séquence figée construite sur la base d'une stratification référentielle fait que lorsqu'on emploie les séquences figées dans le discours, on se trouve devant des unités dont le fonctionnement général (syntaxique, sémantique, etc.) dépend de la strate à laquelle on accorde l'emploi discursif en question. Quand il s'agit d'emplois ludiques, l'accrochage est nécessairement multiple.

Le décrochage référentiel est une opération fondamentale pour la globalisation et la conceptualisation: – La globalisation est l'opération par laquelle se crée le cadre où les unités simples composant la séquence réorganisent leurs contenus sémantiques. Elle se réalise grâce au contenu catégoriel des unités

polylexicales d'arrivée. C'est ainsi qu'une séquence de nature prédicative telle que *trompe la mort* forme un nom et que toute séquence, de quelque nature qu'elle soit, peut être versée dans n'importe quelle partie du discours. Le contenu catégoriel détermine le fonctionnement syntaxique de l'unité polylexicale et offre à la matière sémantique véhiculée par les constituants de s'organiser conformément au moule catégoriel d'arrivée. C'est ce qui fait que dans l'exemple cité, une matière sémantique de nature prédicative, grâce au cadre nominal, acquiert une fonction référentielle qui fixe la séquence à une entité de l'univers. Des analyses portant sur des séquences adjectivales, verbales, adverbiales, prépositionnelles conjonctives et proverbiales illustrent, à partir d'exemples riches et variés, ces mécanismes sémantiques. L'auteur opère à ce niveau la distinction entre deux types d'unités: les unités auto-entité, c'est-à-dire celles dont les constituants-têtes appartiennent à la même partie du discours, celle du départ et celle de l'arrivée et les unités hétéro-entité qui changent de partie du discours.

– La conceptualisation est l'opération sémantique par laquelle le nouveau concept se crée. Plusieurs analyses essaient de préciser comment s'opère la construction du concept et comment elle prend forme dans les séquences figées. Retenons seulement l'opposition faite par l'auteur entre conceptualisation prélangagière, idéale, et conceptualisation langagière, qui représente une caractéristique fondamentale des séquences figées.

– La figuration est un autre concept méthodologique dont l'auteur se sert pour déterminer le rôle joué par les tropes dans la structuration intime des séquences figées et dans celle du lexique en général; c'est ce qui lui permet d'opposer champs structurants et champs structurés.

On peut dire en conclusion que cet ouvrage comble indéniablement un vide dans la recherche linguistique puisqu'il traite d'un sujet relativement peu étudié, et qu'il offre une lecture critique de toute la littérature consacrée à cette question en ouvrant des perspectives grâce à des analyses originales proposées (enseignement, traduction, terminologie, etc.).

Il faut ajouter que chaque chapitre constitue une unité autonome qu'il est possible de lire indépendamment des autres; celui que l'auteur consacre aux énoncés proverbiaux est à cet égard très représentatif de la démarche.

*Une lecture de Chantal Girardin,
Centre de terminologie et de néologie,
Laboratoire de linguistique informatique,
CNRS UMR 7546,
Université Paris Nord.*

Mejri (Salah), 1997: *Le figement lexical. Descriptions linguistiques et structurations sémantiques*, Tunis, Publication de la Faculté des lettres de la Manouba, 632 p., ISBN: 9973-936-14-0.

Bibliographie des dictionnaires de spécialité

Cette base de données consultable sur le site Internet du Centre de terminologie et de néologie (CTN) présente les dictionnaires de spécialité publiés depuis 1980 et dont une langue est le français. Elle a été réalisée grâce à l'appui du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche (Dist-MB) et de la Délégation générale à la langue française (DGLF).

On y trouve non seulement les références des dictionnaires repérés (titre, auteur(s), date d'édition, langue(s), numéro d'ISBN...), mais aussi des précisions sur leur contenu: nombre de termes, présence de définitions, ainsi que sur leur disponibilité, en particulier s'ils sont consultables au CTN.

Seuls sont mentionnés les dictionnaires publiés ailleurs qu'en Amérique du Nord. Pour les publications francophones nord-américaines, on consultera plus utilement le site du Rint.

<http://li-nux.univ-paris13.fr/Biblio/search.cgi>

Les mots de la cyberculture

Ancien chercheur du Centre de terminologie et de néologie à Paris XIII, Gabriel Otman demeure très actif dans le domaine lexical. Dans la collection *Le français retrouvé*, il nous dresse un inventaire passionnant des mots propres aux nouvelles technologies de communication et d'information.

Le premier étonnement du lecteur est de découvrir la faible place du vocabulaire anglais en cette matière. Plutôt que d'adopter une démarche d'aménagement linguistique braquée sur la dénonciation de quelques anglicismes, l'auteur a fait l'effort de porter un regard objectif sur l'usage écrit entre 1995 et 1997. En effet, l'ouvrage est basé sur le dépouillement d'un certain nombre de revues et d'ouvrages, pas nécessairement spécialisés, et chaque article comporte un contexte d'attestation.

Outre des définitions très bien rédigées, l'auteur propose souvent un commentaire encyclopédique éclairant et une analyse linguistique très pertinente. Chaque article peut être complété par une liste de synonymes, de dérivés, de composés et de renvois analogiques.

L'ensemble forme un livre dense et sérieux, mais accessible à tous ceux qui, sans nécessairement disposer d'une formation de linguiste ou d'informaticien, souhaitent mieux comprendre ce vocabulaire né à la veille du troisième millénaire. Les commentaires métalinguistiques serviront utilement de modèles aux étudiants qui s'orientent vers la lexicologie.

Certes, tous les mots relevés et analysés par Gabriel Otman ne passeront pas à la postérité. Toutefois, son ouvrage montre combien notre langue est adaptée à la modernité et combien elle a conservé sa capacité d'intégration et d'innovation.

*Une lecture de Marc Van Campenhoudt,
Centre de recherche Termisti,
Institut supérieur de traducteurs et
interprètes,
Bruxelles.*

Otman (Gabriel), 1998: *Les mots de la cyberculture*, Paris, Belin (Le français retrouvé, n° 31).

Autour de la dénomination

La question de la dénomination, longtemps mise à l'écart au profit d'autres questions linguistiques telles que la phonétique, la syntaxe et, plus récemment, l'énonciation, est au centre de cet ouvrage qui vise «à mieux cerner l'acte de dénomination, les contraintes qui pèsent sur cet acte et sur ses résultats, et le succès relatif de l'entreprise de dénomination» (p. 5).

Au fil des quatorze articles qui composent *Autour de la dénomination*, le lecteur aborde tour à tour des sujets d'études, des langues, des approches et des implications théoriques très divers. Deux fils conducteurs, cependant, peuvent être distingués parmi les préoccupations des différents contributeurs, à savoir, d'une part, une description des mécanismes (tant formels que sémantiques) de la dénomination et, d'autre part, une étude de l'«efficacité» de la dénomination.

Les mécanismes de la dénomination sont étudiés du point de vue formel à travers les articles d'André Roman (sur le système de nomination de l'arabe classique), de Pablo Kirtchuk (sur les nouveaux mécanismes dénominatifs dans les langues sémitiques modernes) et d'Uzoma Chukwu (sur la

dénomination verbale, à travers une étude des verbes ibo [Nigéria]).

Les mécanismes sémantiques de la dénomination sont surtout abordés via des études de la métaphore. C'est le cas des articles de Claudia Hegedüs-Lambert (sur la structuration métaphorique du concept de colère en allemand) et de Jean-Louis Vidalenc (sur la créativité métaphorique dans les textes scientifiques), mais aussi de ceux d'Antoine Lipou (sur les titres officiels en lingala et en munukutuba [Congo-Brazzaville]) et de Claude Boisson (sur la « bouche du couteau », désignation métaphorique pour le tranchant du couteau).

Les autres contributeurs se sont davantage penchés sur la question de l'efficacité de la dénomination. Ainsi, Henri Béjoint et Philippe Thoiron nous proposent une étude de la qualité des termes, c'est-à-dire de leur transparence, de leur adéquation par rapport au concept.

Marcel Pérennec aborde lui aussi la question de la transparence référentielle, mais plus particulièrement celle des mots complexes en allemand.

La terminologie utilisée dans des domaines scientifiques n'est pas en reste et se retrouve dans les articles de Xavier Lelubre, qui nous propose une étude de la terminologie du domaine de l'optique (dont la terminologie arabe), et Myriam Bouveret et François Gaudin, qui nous présentent une étude de la terminologie d'une science en construction (la bioinformatique), mettant ainsi en évidence la problématique résultant de traditions dénominatives différentes (*in casu* celle de la biologie et celle de l'informatique).

Adrien Hermans nous montre comment, en sociologie, l'efficacité d'un terme peut dépendre de sa capacité à changer de sens au fil du discours et Marie-Luce Honeste, quant à elle, met l'accent, dans son article traitant de l'emploi de *centre*

par opposition à *espace* dans les pages jaunes des annuaires téléphoniques, sur les stratégies argumentatives implicites dont peut dépendre la dénomination.

On notera finalement l'article de Pierre Arnaud sur une typologie des lapsus par substitution de mots, grâce auquel de nouvelles bases de réflexion sont jetées sur les différentes théories relatives au langage et à la cognition.

*Une lecture de Nathalie Leclair,
Centre de recherche Termisti,
Institut supérieur de traducteurs
et interprètes,
Bruxelles,
Communauté française de Belgique.*

Boisson (Cl.) et Thoiron (Ph.), éd.,
1997: *Autour de la dénomination*,
Lyon, Presses universitaires de Lyon,
334 p., ISBN 2-7297-0587-2

Congrès, colloques, séminaires

Terminologie maritime: traduire et communiquer

Les 15 et 16 mai 1998, quelques jours avant l'ouverture de l'exposition de Lisbonne consacrée aux océans, une brise de mer vivifiante a soufflé sur le colloque *Terminologie maritime: traduire et communiquer*, organisé à Bruxelles, dans les locaux de l'Institut supérieur de traducteurs (Isti).

Si la Belgique est réputée être une terre de grammairiens, on ignore généralement qu'elle est aussi le pays qui compte le plus grand nombre d'auteurs de dictionnaire de marine par mille côtier! Réputé à l'échelle planétaire, le dictionnaire en cinq langues du capitaine Paasch a été réédité à de nombreuses reprises depuis 1885 et a encore dû être réimprimé voici peu. Paru après la guerre, celui de René de Kerchove peut être considéré comme le meilleur dictionnaire de marine marchande de langue... anglaise. Sait-on que les deux plus récents dictionnaires de marine publiés par Elsevier ont été réalisés, l'un avec la collaboration de Daniel Newman, de l'Isti, l'autre avec celle de Jean-Pierre Vandenberghe, de l'Université de Mons?

Le volume des traductions accomplies annuellement dans tous les secteurs économiques, scientifiques et administratifs concernés par la présence humaine sur les océans est considérable. Il suffit de songer à la volumineuse législation européenne des pêches, traduite en 11 langues! L'indispensable précision des communications dans le secteur maritime requiert souvent, pour l'expert comme pour le traducteur, de vérifier l'adéquation de la

terminologie qu'il utilise. Profondément marqué par l'histoire des langues, l'ensemble du vocabulaire de la marine représente des dizaines de milliers de termes impossibles à mémoriser et dont la traduction est aujourd'hui stockée sur ordinateur.

Le décor étant planté, on ne s'étonnera pas que Termisti, le centre de recherche terminologique de l'Isti, ait pu organiser un colloque sur un thème aussi spécialisé et que plus de cent personnes venues de par-delà les sept mers y aient participé. Dans la salle, on comptait certes, des linguistes et des traducteurs, mais autant, sinon plus, d'ingénieurs, d'océanographes, d'officiers de marine marchande ou de militaires, tous attentifs au langage des professionnels de la mer. On notera d'ailleurs que le comité de terminologie de la très sérieuse *International Towing Tank Conference* s'est réuni à l'Isti pendant les deux journées qui ont précédé le colloque, de manière à être à pied d'œuvre.

Les différentes séances ont permis d'aborder en français autant qu'en anglais des sujets aussi variés que l'histoire de la terminologie maritime, la normalisation, l'utilisation de l'informatique, l'enseignement de la langue spécialisée, les contacts interculturels et la conception des dictionnaires. Parmi les présidents de séance, on comptait notamment Florence Herbulot, présidente de la Fédération internationale des traducteurs et traductrice de marine réputée, le professeur Roger Goffin, responsable bruxellois d'Éurodicautom, Dimitri Theologitis, responsable du développement des

outils multilingues au service de traduction de Luxembourg, et le capitaine de corvette Richard Dobenik, traducteur de formation et chef du comité de terminologie militaire des armées françaises. L'objectif principal de Termisti était d'organiser un colloque consacré à une terminologie particulière et non point une énième rencontre entre doctes terminologues adeptes de la méthode Coué... L'expérience de cette rencontre originale a prouvé à suffisance qu'un public averti attendait ce genre de réunion scientifique avec impatience. Un deuxième colloque est d'ores et déjà programmé en mai 2000 à l'Université de Turku. On notera, en outre, que plusieurs intervenants ont décidé de présenter un projet commun dans le cadre du programme européen MLIS (*Multilingual Information Society*).

*Marc Van Campenhoudt,
Centre de recherche Termisti,
Institut supérieur de traducteurs
et interprètes,
Bruxelles.*

Les actes paraîtront dans les prochains mois. Renseignement: Centre Termisti, Isti, 34 rue Hazard, B-1180 Bruxelles, termisti@euronet.be.

*Journées langues et droit (Moncton,
5-7 mai 1999)*

Organisées conjointement par le Centre de recherche en droit privé et comparé du Québec (CRDPCQ), de la Faculté de droit de l'Université McGill, et le Centre de traduction et de terminologie juridiques (CTTJ) de l'École de droit de l'Université de Moncton, sous les

auspices du Programme national de l'administration de la justice dans les deux langues officielles (PAJLO).

Le 5 mai en après-midi et le 6: séminaire de perfectionnement en jurilinguistique française – série d'ateliers de travaux pratiques en matière de rédaction, de traduction et de terminologie juridiques (droit d'inscription: 30 \$).

Le 7 mai: colloque «Harmonisation et dissonance: langues et droit au Canada et en Europe» – le rôle que jouent les langues dans la convergence et la divergence des systèmes juridiques provoquées par l'intégration politique et économique, à la lumière des expériences canadienne et européenne (droit d'inscription: 20 \$).

Renseignements et inscription:

CTTJ École de droit
Université de Moncton
Moncton NB E1A 3E9
Canada

Téléphone: +1-506-858-4145

Télécopieur: +1-506-858-4102

Courriel: cttj@umoncton.ca

Site Web: www.web.net/~dojpajlo/
annonce_nb.htm

3^{es} rencontres « Terminologie et intelligence artificielle » (Nantes, 10-11 mai 1999)

Les échanges de données textuelles via les réseaux internet ou intranet se sont accrus de manière exponentielle au cours des dernières années. Cet accroissement s'est accompagné, dans les entreprises et dans de nombreux laboratoires de recherche, d'une réflexion sur la connaissance en général et, pour les entreprises, sur leurs connaissances propres, la nécessité de les identifier, de les organiser pour mieux pouvoir les échanger. Dans cette perspective, la gestion de la documentation est devenue un des défis majeurs pour ces entreprises dans les années à venir. En effet, chaque produit construit s'accompagne de volumes de données textuelles importants qui servent à

concevoir, maintenir, commercialiser... ce produit. Par ailleurs, les moyens de stockage informatique de ces données ont considérablement évolué dans les dernières années, si bien qu'il est aujourd'hui possible d'améliorer cette gestion des documents par des procédures automatiques. Plusieurs disciplines sont concernées par les problèmes de gestion de la connaissance et plus particulièrement de gestion de la documentation, et parmi elles, la terminologie et l'intelligence artificielle partagent beaucoup de points communs:

- Un même point de départ: souvent, et même presque toujours dans le cas de la terminologie, ces deux disciplines utilisent un corpus comme point de départ;

- Des objectifs en partie similaires: constituer une modélisation à partir d'un corpus, sans formalisation pour la terminologie ou avec une formalisation pour l'IA;

- Une visée applicative: constitution de bases terminologiques pour la terminologie (souvent pour la traduction), divers types d'applications pour l'IA (systèmes à base de connaissances, mémoire d'entreprises, etc.).

Le groupe TIA s'est constitué dans la perspective de mieux identifier les convergences et les apports mutuels possibles de ces deux disciplines. Cette réflexion interdisciplinaire a permis de remettre en question les méthodes et les objectifs de chacune des disciplines et a amené les organisateurs à proposer une approche qui se distingue des approches traditionnelles. En effet, plutôt que de proposer des produits finis qui concernent des domaines prédéfinis considérés comme universels (comme le sont les listes terminologiques ou les thésaurus pour la terminologie, et les ontologies pour l'IA), il paraît plus prometteur, face aux besoins actuels, de proposer des outils et des méthodes pour travailler

sur les corpus afin de constituer, de manière systématique, les données terminologiques pertinentes en fonction des applications. Dans cette perspective, la linguistique sur corpus et le traitement automatique de la langue jouent un rôle majeur car ils permettent de proposer des modèles de données et des méthodes de traitements des données textuelles. Les rencontres servent à faire émerger de nouveaux points de vue ou de nouvelles méthodes aux confins de disciplines qui sont toutes concernées par l'acquisition de connaissances terminologiques à partir de corpus, l'analyse du fonctionnement lexicologique en corpus spécialisé ou par la modélisation, voire la formalisation de ces connaissances pour des buts précis. Depuis le début de sa constitution (en 1994), le groupe TIA a eu le souci d'organiser des rencontres qui permettent des mises en commun de réflexions et des comptes rendus d'expériences. Les précédentes rencontres, en 1995 à Paris et en 1997 à Toulouse ont accueilli respectivement 200 et 100 personnes, ce qui montre un réel intérêt pour ces approches interdisciplinaires. Comme pour les rencontres de Toulouse, les exposés seront sélectionnés à partir de communications par un Comité constitué des membres du groupe TIA et d'experts des domaines considérés. Le présent appel concerne ces communications.

Thèmes concernés par les rencontres:

- Fondements épistémologiques;
- Terminologie et ontologies;
- Analyse de corpus pour la recherche de termes et de relations conceptuelles;
- Linguistique sur corpus spécialisés;
- Modèles de données terminologiques;
- Terminologie et modélisation de la connaissance;
- Bases de connaissances terminologiques;

- Formalisation des données terminologiques;
- Utilisation des ressources terminologiques;
- Ontologies et réutilisabilité;
- Outils et applications.

Pour plus d'information, contacter :

Questions scientifiques :

Anne Condamines
ERSS, UMR 5610 CNRS
Maison de la Recherche
5, Allée Antonio Machado
31058 Toulouse Cedex
anne.condamines@univ-tlse2.fr
Téléphone : +33.5.61.50.36.08
Télécopie : +33.5.61.50.46.77

Questions sur l'organisation et sur le paiement de l'inscription :

Chantal Enguehard
IRIN
2, rue de la Houssinière
BP 92208
44322 Nantes Cedex 3, France
Email: tia99@irin.univ-nantes.fr
Téléphone : +33.2.51.12.58.55
Télécopie : +33.2.51.12.58.12
<http://www.sciences.univ-nantes.fr/irin/ln/TIA/tia99.html>

II Coloquio internacional de historia de los lenguajes de especialidad (Barcelona, 27-29 mai 1999)

L'institut universitaire de linguistique appliquée (IULA) de l'Université Pompeu Fabra (Barcelona) consacre ce second colloque à la vulgarisation scientifique. Les communications pourront être présentées dans les langues ibéro-romanes et française.
Dra Jenny Brumme
IULA
Université Pompeu Fabra
La Rambla 30-32
08002 Barcelone
Espagne
Tél. : +34.935.42.23.22
Télec. : +34.935.42.23.21
<http://www.iula.upf.es/chist2es.htm>

Journées internationales de linguistique appliquée (Nice, 24-25 juin 1999)

L'appel à contributions prévoit des communications orales (3 pages, 1 500 mots) ou affichée (1 page, 500 mots) portant sur l'un des thèmes suivants :

- Didactique des langues;
 - Enseignement du français langue étrangère;
 - Nouvelles technologies et enseignement des langues;
 - Acquisition du langage;
 - Pathologie du langage;
 - Échec scolaire en langue maternelle et en langue seconde;
 - Traduction et aides à la traduction;
 - Lexicologie et terminologie;
- Traitement automatique des langues. Les langues officielles sont le français et l'anglais. La date limite de réception des communications est le 22 janvier 1999.

Les articles (formats *Word* et *RTF*) devront être adressés par courrier électronique ou par courrier postal au secrétariat du colloque :

LILLA (JILA'99)
Université de Nice
98, Bd. Edouard Herriot -BP 209
F- 06204 NICE Cedex 3
<http://lilla2.unice.fr/jila/sub.htm>
jila@lilla.unice.fr

5th International Congress on Terminology and Knowledge Engineering (Innsbruck, 23-27 août 1999)

Ce colloque est organisé par Infoterm, Termnet et l'association GTW. Il fait suite aux précédentes rencontres TKE de Trèves (1987 et 1990), Cologne (1993) et Vienne (1996). Les problématiques abordées seront :

- Ingénierie de la connaissance;
- Ingénierie de la langue;
- Philosophie computationnelle;
- Théorie de la classification;
- Information et documentation;
- Apprentissage assisté par ordinateur;

- Terminographie assistée par ordinateur;
 - Traduction spécialisée;
 - Rédaction spécialisée;
 - Aspects interculturels de la terminologie.
- Tyrol Congress GmbH
Rennweg 3, A-6020 Innsbruck
Tel. +43+512/575600
Fax: +43+512/575607
<http://gtw-org.uibk.ac.at/>

Présentation des tapuscrits

1 Principes généraux

- Les articles destinés à paraître dans *Terminologies nouvelles* doivent être soumis au comité scientifique de la revue par l'intermédiaire des modules membres du réseau. Dans les cas de numéros thématiques ou d'actes de colloque, les articles doivent être soumis directement aux responsables scientifiques du numéro ou du colloque.
- Seuls seront publiés les textes répondant aux conventions ici mentionnées.
- Le texte sera original, inédit et rédigé en langue française. Par la suite, il ne pourra pas être publié ailleurs sans l'accord du Rint.
- En fin d'article, on mentionnera en italiques: *Prénom(s) et nom de l'auteur*, *Département*, *Organisme*, *Localisation*.
- Le tapuscrit sera présenté en double interligne sur une feuille de format A4 avec une marge de deux centimètres sur les quatre bords. Il ne dépassera pas une longueur de 20 pages, soit environ 30 000 signes.
- L'auteur rédigera obligatoirement un résumé de l'article en 80 mots maximum et proposera de 3 à 6 termes-clés.

2 Disquette

- Le texte sera accompagné d'une disquette contenant l'article et spécifiant le traitement de texte utilisé.
- S'il possède le logiciel *Word*, l'auteur utilisera de préférence le modèle *rint.dot* disponible sur le site Internet du réseau.
- L'auteur veillera à utiliser les commandes de mise en forme des paragraphes (Format - Paragraphe) et n'utilisera pas abusivement les touches «entrée» et «tabulation» pour créer des interlignes et des retraits.
- Les images et les captures d'écran ne seront pas insérées dans le fichier de traitement de texte, mais sauvegardées sous un format graphique (*bmp*, *gif*, etc.) en autant de fichiers distincts.

3 Typographie

- Le texte sera présenté en caractères romains. Seuls les titres (ouvrages, colloques, programmes...), les autonymes et les mots

étrangers figureront en *italiques*. Les caractères **gras** ne sont pas autorisés.

- Pour l'usage général des majuscules, on se conformera aux conseils du *Nouveau dictionnaire des difficultés du français moderne* (Hanse 1994: 534-536). Les titres d'ouvrage seront toujours écrits avec une majuscule au premier mot cité et aux éventuels noms propres.
- Les guillemets utilisés sont les doubles chevrons «». Ils encadrent les citations, les traductions et tout premier emploi d'un mot utilisé de manière inhabituelle ou inventé pour les besoins de la cause.

4 Titre et sous-titres

- Le titre de l'article sera concis et attirant et le texte sera organisé de manière à ne pas dépasser deux niveaux de sous-titres, numérotés sous la forme *1, 1.1, 1.2*, etc.

5 Sigles et acronymes

- Les abréviations seront expliquées dans des parenthèses lors de leur premier emploi, à moins que leur signification ne soit supposée connue d'un large public.
- Les noms d'organismes dont l'abréviation est épelée (sigles) s'écrivent en capitales, sans points abrégatifs: *BTQ, DGLF, OLF*, etc. Ceux dont l'abréviation est prononcée comme un mot (acronymes) ne prennent la majuscule qu'à l'initiale et s'écrivent sans points abrégatifs: *Cifl, Eurodicautom, Rint*, etc.

6 Énumérations

- On évitera tout usage abusif de l'énumération, ce procédé étant réservé à la citation de points relativement brefs. Chaque élément énuméré:
 - Sera précédé d'un tiret;
 - Commencera par une minuscule;
 - Se terminera par un point-virgule, le dernier élément étant suivi d'un point.

7 Exemples

Les énoncés utilisés comme exemples dans le texte seront précédés d'un numéro entre crochets. S'ils sont en langue étrangère, ils figureront en italiques.

[1] *Nagize scandale (=escalpe) à Nairobi.*

[2] *Muganga yasanze mîse affection (=infection) mu ryînyo.*

8 Notes

- Les appels de note se placent entre parenthèses selon une numérotation continue. On regroupera toutes les notes en fin de tapuscrit, sur une feuille séparée. Aucune référence bibliographique ne peut figurer en note (cf. bibliographie).

9 Bibliographie

- La bibliographie suivra le système «auteur-date» et ne figurera donc pas dans les notes.
- Dans le corps du texte, on mentionne uniquement le nom de l'auteur (en minuscules), suivi entre parenthèses de la date d'édition et de la page concernée. Si l'auteur a publié plusieurs ouvrages la même année, on les identifie par l'ajout d'une lettre.

Comme le fait remarquer Pierre Lerat (1995: 21): «Une langue spécialisée ne se réduit pas à une terminologie».

- La bibliographie proprement dite sera placée en fin d'article, sur une feuille séparée. Sa présentation se fera dans l'ordre alphabétique des auteurs, conformément aux exemples figurant ci-dessous.

Hanse (J.), 1994: *Nouveau dictionnaire des difficultés du français moderne*, avec la collaboration scientifique de D. Blampain, 3^e édition établie d'après les notes de l'auteur, Louvain-la-Neuve, De Boeck - Duculot.

Le Meur (A.), 1993: «Modèles, structures et échanges de données terminologiques», dans Gouadec (D.), dir., *Terminologie & terminotique: outils, modèles & méthodes. Actes de la première université d'automne en terminologie. Rennes 2, 21-26 sept. 1992*, Paris, La Maison du dictionnaire, p. 245-274.

Lerat (P.), 1995: *Les langues spécialisées*, Paris, Presses universitaires de France (Linguistique nouvelle).

Rousseau (L.-J.), 1995: «Le marché terminologique québécois», dans *Terminologies nouvelles*, n° 13, p. 39-41.

Terminologies nouvelles, 1997a: *Enquêtes terminologiques*, Bruxelles, Agence de la francophonie et Communauté française de Belgique, n° 3.

Coordinatrice

Martine Garsou, ministère de la Communauté française :
Service de la langue française,
Communauté française de Belgique.

Secrétaire de rédaction

Marc Van Campenhoudt,
Institut supérieur de traducteurs et interprètes de la Communauté française de Belgique (Bruxelles).

Correspondants

AFRIQUE CENTRALE
ET DE L'EST: Ntita Nyembwe.

AFRIQUE DE L'OUEST:
Cherif Mbodj.

CANADA: Diane Michaud,
Travaux publics et Services
gouvernementaux Canada —
Terminologie et Normalisation.

COMMUNAUTÉ FRANÇAISE
DE BELGIQUE: Martine Garsou,
Service de la langue française.

FRANCE: John Humbley, Centre
national de la recherche scientifique.

HAÏTI: Pierre Vernet, Centre de
linguistique appliquée.

MADAGASCAR:
Bakoly D. Ramiaramana.

MAROC: Mohammed Ghalim,
Institut d'études et de recherches pour
l'arabisation.

QUÉBEC: Dominique Dos Ghali,
Office de la langue française.

RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE:
Michel-Marie Koyt.

SUISSE: Françoise Parc,
Chancellerie fédérale suisse,
Services linguistiques centraux,
Section de terminologie.

TUNISIE: Zouhaier Marrakchi,
Institut national de la normalisation et
de la propriété industrielle.

UNION LATINE: Daniel Prado,
Union latine — Direction du
II^e programme.

Comité de lecture

Giovanni Adamo
(Assiterm, Rome)

Daniel Blampain
(Isti, Bruxelles)

Teresa Cabré i Castellví
(Iula, Universitat Pompeu Fabra,
Barcelona)

Ion Coteanu
(Termrom et Académie roumaine,
Bucarest)

Loïc Depecker
(DGLF, Paris)

Mário Augusto de Quinteiro Vilca
(Universidade de Porto — Faculdade de
Letras, Porto)

Marcel Diki-Kidiri
(Coordination Afrique)

Abdelkader Fassi Fehri
(IERA, Rabat)

Thierry Fontenelle
(CCE – Service de traduction)

Mohammed Ghalim
(IERA, Rabat)

John Humbley
(CNRS-CTN, Paris)

Alzouma Oumarou Issoufi
(Indrap, Niamey)

Gina Mamavi
(DGLF, Paris)

Diane Michaud
(TPSGC — Bureau de la traduction,
Hull (Québec))

Françoise Parc
(Chancellerie de la Confédération
suisse — Section de terminologie,
Berne)

Louis-Jean Rousseau
(OLF, Québec)

Clau Solèr
(Ligue romanche, Coire)

Michel Trousson
(Communauté française –
Service de la langue française,
Bruxelles)

Michèle Valiquette
(TPSGC — Bureau de la traduction,
Hull (Québec))

Andrée Vansteelandt
(Institut libre Marie Haps, Bruxelles)

Terminologies nouvelles est la revue du Réseau international de néologie et de terminologie (Rint).

Le numéro 18 de *Terminologies nouvelles* aura pour thème: « Terminologie et documentation ».

Je soussigné souhaite recevoir gratuitement la revue *Terminologies nouvelles*.

Nom : _____

Entreprise, organisme : _____

Fonction : _____

Adresse : _____

Ce bulletin d'abonnement est à adresser au module dont vous relevez (adresse au dos de la revue)

Descriptif bibliographique :
VAN CAMPENHOUDT (Marc), dir.,
Terminologies nouvelles,
numéro thématique: *Terminologie et formation*, n° 17, décembre 1997,
Bruxelles, Agence de la francophonie et
Communauté française de Belgique,
ISSN: 1015-5716.

Conception :
Junius, Alternatives théâtrales

Photocomposition et impression :
Édition & Imprimerie

ISSN: 1015-5716

© Tous droits de traduction
de reproduction et d'adaptation
réservés pour tous pays.

Édit. resp. :
M. Garsou, 44 Boulevard Léopold II,
1080 Bruxelles, Belgique.

Numéros déjà parus

1, mai 1989:

Le Rint: objectifs et perspectives

2, décembre 1989:

La formation en terminologie

3, juin 1990:

Harmonisation des méthodes en terminologie (actes des séminaires de Talence et de Hull)

4, décembre 1990:

Numéro général

5, juin 1991:

Terminologie et informatique

6, décembre 1991:

Terminologie et développement I (actes du séminaire de Rabat)

7, juin 1992:

Numéro général

8, décembre 1992:

Terminologie et environnement

9, juin 1993:

Terminologie et développement II (actes du séminaire de Cotonou)

10, décembre 1993:

Phraséologie (actes du séminaire de Hull)

11, juin 1994:

Numéro général

12, décembre 1994:

Implantation des termes officiels (actes du séminaire de Rouen)

13, juin 1995:

Terminologie et entreprise

14, décembre 1995:

Numéro général

15, décembre 1996:

Banques de terminologie (actes de la table ronde de Québec)

16, juin 1997:

Enquêtes terminologiques

17, décembre 1997:

Terminologie et formation

18, juin 1998:

Terminotique et documentation

À paraître

19, décembre 1998 – juin 1999:

Terminologie et intelligence artificielle (actes du colloque de Nantes)

20, décembre 1999:

De nouveaux outils pour la néologie

Adresses des organismes membres du Rint

Afrique centrale et de l'Est

Coordination: Centre de linguistique
théorique et appliquée
BP 4956
Kinshasa/Gombe
Zaire.

Afrique de l'Ouest

Coordination: Centre de
linguistique appliquée
Université Cheikh Anta Diop
Dakar — Fann
Sénégal.

Canada

Terminologie et Normalisation
Bureau de la traduction
Travaux publics et
Services gouvernementaux
Portage II, 3^e étage
165, rue Hôtel-de-Ville
Hull (Québec)
K1A 0S5
tél.: 1 (819) 994-5934

Communauté française de Belgique

Ministère de la
Communauté française
Service de la langue française
44, Bd Léopold II
B-1080 Bruxelles
tél.: 32 (2) 413 32 74

France

Délégation générale à la langue
française
1, rue de la Manutention
F-75116 Paris
tél.: 33 (1) 40 69 12 00

Haïti

Faculté de linguistique
Université d'État d'Haïti
38, Rue Dufort
(Quartier Bois-Verna)
Port-au-Prince
tél.: (509) 45 12 33

Madagascar

Centre des langues de l'Académie
malgache
BP 6217
Antananarivo 101.

Maroc

Institut d'études et de recherches
pour l'arabisation
BP 6216
Rabat — Instituts
tél.: 212 (7) 77 30 12

Québec

Office de la langue française
200, chemin Sainte-Foy,
Québec (Québec)
G1R 5S4
tél.: 1 (418) 643-4144

République centrafricaine

Conseil national d'aménagement
linguistique
BP 888
Bangui.

Suisse

Chancellerie fédérale suisse
Services linguistiques centraux
Section de terminologie
Gurtengasse 2-4, 4^e étage
CH 3003 Berne
tél.: 41 (31) 324 11 49

Tunisie

Innorpi
10bis, rue Ibn el Jazzar
1012 Tunis — Belvédère
tél.: 216 (1) 785 922

Modules associés

Union latine
Bureau de Paris
131, rue du Bac
F-75007 Paris
tél.: 33 (1) 45 49 60 60



Coédité par:
L'Agence de la francophonie
et la Communauté française de Belgique
(Service de la langue française
du ministère de la Communauté française
et Commissariat général
aux relations internationales)

Secrétariat du Rint:
Office de la langue française
200, chemin Sainte-Foy,
Québec (Québec)
G1R 5S4 Canada

Le Rint sur Internet:
<http://www.rint.org>